

Bibliothèque 1491

**École Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**MÉMOIRE D'ÉTUDE**

**L'ACTION CULTURELLE DANS LES  
BIBLIOTHÈQUES DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

**Anne Sereine Berlottier**

**Sous la direction d'Anne-Marie Bertrand, Ministère de la  
Culture, Direction du Livre et de la Lecture**

**2000**

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



814584C

**École Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**MÉMOIRE D'ÉTUDE**



**L'ACTION CULTURELLE DANS LES  
BIBLIOTHÈQUES DE LA SEINE-SAINT-DENIS**

**Anne Sereine Berlottier**

Stage effectué à la médiathèque de Noisy-Le-Grand, sous la direction de Claire Presse, Directrice

Étude réalisée sous la direction d'Anne-Marie Bertrand, Ministère de la Culture, Direction du Livre et de la Lecture

2000

1999  
DCB  
5

## Résumés et indexation

L'étude décrit les formes de l'action culturelle mise en œuvre par les bibliothèques municipales du département de la Seine-Saint-Denis. Après une présentation de la politique du livre menée par le Conseil général, l'analyse porte sur les résultats d'une enquête menée à l'automne 1999 auprès des bibliothèques du département. Sont ainsi mis en relation pratiques, discours et questionnements.

This work aims at describing the form of cultural events as carried out by public libraries of the Seine-Saint-Denis' department in France. A study of the reading policy development of the Seine-Saint-Denis' county council is followed by analysing the results of a survey conducted during autumn's 1999. Thus this work will focus on library cultural programmes, as related to librarian's questionings.

Bibliothèques publiques - Activités culturelles - Seine-Saint-Denis (France)

Livres et lecture - Seine-Saint-Denis (France)

Seine-Saint-Denis (France) - Politique culturelle

## Remerciements

Je remercie vivement celles et ceux qui ont participé à ce travail en acceptant de répondre à l'enquête par questionnaire et en m'apportant, le cas échéant d'essentielles précisions téléphoniques, ainsi que tous ceux qui m'ont accordé leur temps et fait partager leurs réflexions au cours des entretiens : Marie-Noëlle Andissac, Jean-Marc Bernard, Emmanuel Constant, Emmanuel Cuffini, Brigitte Maury, Moncef Ben Othman, Xavier Person, Michèle Pierlot, Florence Shreiber, Véronique Soulé, Dominique Tabah et Michèle Ulhmann.

Enfin, je remercie tout particulièrement Claire Presse, Marianne Légier et l'équipe de la médiathèque de Noisy-Le-Grand pour leur accueil et les échanges qui ont nourri tout à la fois le stage et ces pages, ainsi qu'Anne-Marie Bertrand, qui a accepté de diriger ce travail, pour ses conseils, réflexions et encouragements.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction.....</b>	<b>4</b>
<b>I- L'ESPACE ET SES ACTEURS.....</b>	<b>9</b>
<b>A- LA SEINE-SAINT-DENIS.....</b>	<b>9</b>
<b>B- LES BIBLIOTHÈQUES DE LA SEINE-SAINT-DENIS.....</b>	<b>11</b>
1- Panorama.....	11
2- La coopération.....	15
<b>C- LA POLITIQUE CULTURELLE DU CONSEIL GÉNÉRAL EN MATIÈRE DE LECTURE PUBLIQUE.....</b>	<b>16</b>
1- Orientations.....	16
2- Les actions.....	17
3- Les structures.....	18
<b>II - ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ACTION CULTURELLE.....</b>	<b>22</b>
<b>A- DES MOTS ET DES CHOSES : enjeux et définitions.....</b>	<b>22</b>
1- L'animation.....	22
2- L'action culturelle.....	24
3- La médiation.....	26
<b>B- LES POLITIQUES D'ANIMATION EN SEINE-SAINT-DENIS.....</b>	<b>28</b>
1- Politiques d'animation : définition et objectifs.....	28
2- Les publics.....	33
3- Le territoire départemental, une spécificité contestée.....	37
<b>C- LES PARTENAIRES ET LA MISE EN OEUVRE.....</b>	<b>39</b>
1- Le rôle de la tutelle.....	39
2- Les partenaires de la mise en œuvre.....	44

<b>III- LES ACTIVITÉS ET LEURS PUBLICS.....</b>	<b>47</b>
<b>A-TRADITIONS ET INNOVATIONS : SYNTHÈSE DES QUESTIONNAIRES.....</b>	<b>47</b>
1- Les expositions.....	47
2- Les manifestations orales.....	48
Manifestations orales pour enfants.....	49
Manifestations orales pour adultes.....	49
3- La collaboration avec des auteurs et des artistes.....	50
Écrivains en bibliothèque.....	50
Plasticiens en bibliothèque.....	53
Musiciens en bibliothèque.....	53
3 - Documents numériques et animation.....	53
4 - Thématiques.....	54
5- La participation aux manifestations locales et nationales.....	56
Les manifestations locales.....	56
Les manifestations nationales.....	56
6- Les activités de publication et la conservation des traces des animations.....	57
<b>B- L'ACTION CULTURELLE EN DIRECTION DES ENFANTS ET DES JEUNES.....</b>	<b>58</b>
1- L'enfant, un public roi.....	58
2- A la recherche des adolescents.....	60
<b>C- NOUVEAUX VISAGES DE L'ACTION CULTURELLE EN BIBLIOTHÈQUE?.....</b>	<b>62</b>
1- Animer la construction, construire la communication, l'exemple de la bibliothèque de Drancy.....	62
2- Bibliothèques en coopération.....	64

<b>IV - MOYENS ET MODES D'ÉVALUATION DE L'ACTION CULTURELLE EN BIBLIOTHÈQUE.....</b>	<b>68</b>
<b>A-LES MOYENS DE L'ACTION CULTURELLE .....</b>	<b>68</b>
1- Les locaux.....	68
2- Les budgets .....	68
3- Les personnels.....	73
<b>B- ÉVALUER L'ACTION CULTURELLE ?.....</b>	<b>74</b>
1- Le point de vue des bibliothécaires.....	75
2- Une demande invisible? .....	77
3- Une offre littéraire.....	79
<b>Conclusion .....</b>	<b>82</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>88</b>
<b>ANNEXE 1 :</b>	
Politiques et activités d'animation en bibliothèque : questionnaire d'enquête .....	95
<b>ANNEXE 2 :</b>	
quelques programmes d'animation.....	105

## INTRODUCTION

Apparue dans les années 1960 pour accompagner l'accroissement et la diversification des publics, et l'extension des missions dévolues aux bibliothèques, l'action culturelle (ou "animation") rassemble aujourd'hui des pratiques et activités largement répandues qui semblent s'être peu à peu affranchies des résistances qu'elles ont suscitées. On convient désormais que ces animations participent de la définition de la bibliothèque comme lieu culturel, espace de rencontres, débats et échanges en créant un lien entre le(s) public(s) et, le plus souvent, un pan de la collection auquel le bibliothécaire donne ainsi (ponctuellement) un accès différencié. Heures du contes, conférences, débats, lectures de textes et expositions ont ainsi trouvé leur place, sous l'impulsion des bibliothécaires, et ce malgré des locaux bien souvent inadaptés à ces activités. Dans les années 1980 de nouveaux facteurs ont contribué à nourrir le développement de l'action culturelle : la métamorphose des bibliothèques en médiathèques, la reconnaissance par les collectivités territoriales de la nécessité de cet "outil citoyen", l'engouement patrimonial. L'action culturelle serait ainsi devenue tout à la fois une spécificité et un atout du modèle français de bibliothèque, tel qu'il est défini par Michel Melot<sup>1</sup>, spécificité enracinée dans une tradition culturelle et qui trouve son contrepoint dans la tradition "civique et pédagogique"<sup>2</sup> des bibliothèques anglo-saxonnes. Le développement d'espaces culturels polyvalents, ainsi que la prise en compte des locaux nécessaires à ces nouvelles fonctions dans les constructions récentes, paraissent indiquer que l'action culturelle est désormais fréquemment intégrée dans la définition même des missions de la bibliothèque. Dans certains cas, elle y fait même l'objet d'un service distinct, qui a en charge le vaste champ de l'animation et de la communication<sup>3</sup>.

Mais le développement de ces activités ne manque pas d'aspects paradoxaux. De même qu'aucun texte officiel à valeur juridique ne définit ce que sont ou devraient être les

---

<sup>1</sup>Michel Melot, "Un modèle français de bibliothèques?", *Lire, faire lire : des usages de l'écrit aux politiques de lecture*, sous la direction de Bernadette Seibel, Paris, Le Monde Éditions, 1995, pp. 375-385.

<sup>2</sup>*Ibid.*, p. 384.

<sup>3</sup>Voir Bertrand Calenge, *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*, Paris, Éditions du cercle de la librairie, 1996, pp. 151 sq.

missions et obligations des bibliothèques dans leur ensemble, l'action culturelle ne fait pas l'objet de recommandations ou de dispositions particulières. La *Charte des bibliothèques* mentionne brièvement cet aspect : "Les bibliothèques municipales ou intercommunales doivent contribuer sur leur territoire au développement de la lecture et à l'action culturelle qui lui est liée, en concertation avec les autres organismes et partenaires communaux."<sup>4</sup>

Face à cette absence de cadre institutionnel, la multiplicité des animations mises en œuvre témoigne pourtant qu'il s'agit bien là d'une mission que les bibliothécaires se sont donnée. L'action culturelle apparaît alors comme un acte de médiation volontariste, dont les bibliothécaires ont quotidiennement à inventer les formes, définir les enjeux et l'utilité mais aussi prouver la spécificité, puisqu'il ne s'agit pas de reproduire en bibliothèque ce que d'autres acteurs culturels proposent également, ailleurs ou à proximité. Identifier les publics à servir, établir un lien cohérent entre les fonds et les actions à mener, élaborer et faire valider une politique d'action culturelle, s'assurer de la continuité des projets par l'octroi de moyens pérennes, évaluer des retombées le plus souvent insaisissables, sont autant de questions délicates à résoudre pour les professionnels. Ces difficultés seront éventuellement renforcées, dans le cas des bibliothèques gérées par les collectivités territoriales, par l'enjeu que ces activités, nécessairement plus visibles et médiatisées que le travail souterrain et régulier, peuvent constituer aux yeux des élus. Si, malgré des obstacles évidents (dont l'absence de moyens, financiers, matériels et humains, est un élément-clé) les bibliothécaires continuent à animer la culture en bibliothèque, c'est sans doute qu'ils y investissent une définition de leurs missions et de la nature de leur rapport aux publics. Espace propice aux innovations et expérimentations, l'action culturelle est un territoire d'élection (qui déroge ponctuellement à la diversité encyclopédique), de liberté, de plaisir offert en partage. Dans tous les cas, elle semble affaire de séduction, conviction et initiative. Elle participe des modes de communication que la bibliothèque élabore, en direction de ses publics mais aussi de ses partenaires et de sa tutelle. Et pour la vie interne de l'établissement, on lui prête la vertu de motiver les équipes.

Mais si elle bénéficie ainsi d'une légitimité apparemment consensuelle, il n'est pas possible pour autant d'affirmer que cette conviction est également partagée. En effet, l'action culturelle, dont un ouvrage récent<sup>5</sup> souligne qu'elle est un sujet relativement peu

---

<sup>4</sup>P. 47 in "Charte des bibliothèques", Association des Bibliothécaires Français, *Le Métier de Bibliothécaire*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1996, pp. 40-49.

<sup>5</sup>Voir *L'action culturelle en bibliothèque*, sous la direction de Vivianne Cabannes et Martine Poulain, Paris, Éditions du cercle de la librairie, 1998.

débatu sur la place publique (des bibliothèques) possède encore ses chevaliers méritants et ses observateurs prudents ou sceptiques. On lui reproche parfois de masquer l'absence de politique de lecture, de n'élire qu'un cercle restreint de "pratiquants" recrutés dans les milieux les mieux disposés à en accueillir les propositions, ou encore de n'être que l'expression d'une mise en scène de la culture vidée de son essence.

Malgré la généralisation des expériences, il s'agit donc d'un terrain riche d'ambiguïtés et le recrutement récent d'emplois-jeunes affectés à des missions de médiation peut d'ailleurs apparaître comme tout à la fois un signe et un renforcement de celles-ci. C'est pourquoi, forte de cette petite collection de constats et de paradoxes, nous avons souhaité étudier les formes et enjeux de l'action culturelle en bibliothèque. Les questions que nous nous posions étaient les suivantes : l'action culturelle est-elle aujourd'hui effectivement généralisée (et jouissant de moyens réguliers)? A quels objectifs explicites correspond-elle, dans le discours des professionnels? Est-elle homogène dans ses formes et dans les thèmes abordés? Privilégie-t-elle ou non des publics particuliers? Sa légitimité est-elle en voie de reconnaissance effective et efficace?

S'imposait donc le choix, pour mener à bien cette étude, de travailler à l'échelon d'un territoire donné. Ce choix était en effet sous-tendu par le double souci d'observer l'état des pratiques d'un segment du territoire national et de prendre en compte le rôle des acteurs extérieurs à la bibliothèque dans la définition et la mise en œuvre des politiques d'animation. Étudier l'action culturelle menée dans les bibliothèques à l'échelon d'un département, c'est nécessairement dépasser la singularité d'un établissement, sans pour autant nier celle d'un territoire. Notre choix s'est porté sur le département de la Seine Saint-Denis. En effet, ce département, fruit d'une histoire et d'une tradition singulières et vivement touché par les difficultés sociales et économiques, possède, dans l'imaginaire collectif, une image souvent peu valorisée. Aussi l'hypothèse a été qu'il pouvait être riche d'enseignements pour une analyse qui souhaite prendre la mesure de l'impact, en matière d'action culturelle, de la politique départementale, mais aussi appréhender les discours des professionnels quant à une éventuelle spécificité de leurs missions dans ce cadre. Il s'agissait, enfin, de voir de quelle manière les objectifs et les questionnements convergeaient ou ne convergeaient pas.

Notre approche a mêlé "les mots et les choses", les faits et les discours, puisque si notre souci était tout d'abord de connaître l'état des pratiques, nous voulions également entendre ce que les professionnels énonçaient de leurs objectifs, des missions qui les sous-tendent, et éventuellement des tensions qui en résultent.

Pour connaître l'état des pratiques et la définition des objectifs, une enquête nous a paru nécessaire. Elle se fonde d'abord sur un questionnaire<sup>6</sup> comportant 4 parties : objectifs, organisation, activités, moyens. Il a été envoyé aux 39 bibliothèques du département en septembre 1999. Ce questionnaire reprenait celui qu'avaient en 1994 élaboré Anne-Marie Bertrand et Bernard Huchet, et dont les résultats ont fourni la matière du colloque organisé par la Bibliothèque Publique d'Information les 3 et 4 avril 1995<sup>7</sup>. Conserver la structure d'ensemble du questionnement devait nous permettre d'établir des comparaisons. Cependant, il a été modifié sur plusieurs points. La liste des réponses possibles à parfois été complétée. On a affiné la description des activités pratiquées en distinguant les publics enfants (voire adolescents) et adultes. Enfin on ajouté quelques questions relatives aux partenaires, structures (impact de la configuration en centres culturels par exemple) et moyens (recettes, subventions et sponsors). Les bibliothèques étaient également invitées à nous faire parvenir quelques échantillons de leurs brochures et programmes d'animation, ce que certaines ont fait, en nombre insuffisant cependant pour que cela puisse tenir lieu de documentation représentative. 27 des 39 bibliothèques sollicitées ont retourné le questionnaire. Quelques-unes n'ont pas répondu aux questions ouvertes et une autre a répondu exclusivement aux questions ouvertes consacrées aux politiques d'animation. L'échantillon donné en référence est donc de 26 bibliothèques, soit les deux tiers des bibliothèques municipales du département.

Deuxième volet de l'enquête, des entretiens nous ont permis de rencontrer non seulement les bibliothécaires mais aussi ceux qui, à l'échelon du département ou de la région sont leurs interlocuteurs. Des visites effectuées dans huit bibliothèques ont été l'occasion d'appréhender la diversité des situations et constituent un troisième volet. Le stage effectué à la médiathèque de Noisy-Le-Grand nous a permis de participer concrètement à la mise en place et au déroulement d'activités, d'aborder avec les professionnels les difficultés rencontrées au quotidien et les questionnements. Faute de temps on ne trouvera pas de présentation à caractère monographique de cette expérience, mais on en découvrira les échos, ici et là.

L'analyse de ces faits, données et problèmes se déroulera ici en quatre temps. Il convient avant tout de présenter l'espace et ses acteurs. Il s'agit donc de décrire brièvement l'environnement dans lequel s'inscrivent les bibliothèques (espace

---

<sup>6</sup>Le questionnaire est présenté en annexe.

<sup>7</sup>Voir *Animation et bibliothèque, hasard ou nécessité? Synthèse du colloque organisé par la Bibliothèque Publique d'Information au Centre Georges Pompidou, 3-4 avril 1995*, Paris, Bibliothèque Publique d'Information, 1996.

géographique, historique, institutionnel et associatif) et de tracer les principales lignes de la politique culturelle du département de la Seine-Saint-Denis en matière de développement de la lecture. C'est dans cet espace que prennent sens les enjeux des politiques d'action culturelle, tels qu'ils sont énoncés à la fois dans la littérature professionnelle et par les bibliothécaires qui ont répondu à l'enquête, ainsi que le rôle des différents partenaires dans le processus d'élaboration des politiques menées. Ils font l'objet de la deuxième partie. La troisième détaillera les activités pratiquées par les bibliothèques et posera la question des publics visés. Enfin la dernière partie sera l'occasion de lier passé et avenir en étudiant les moyens alloués à l'action culturelle et en posant la délicate question de l'évaluation.

## I- L'ESPACE ET SES ACTEURS

Avant d'étudier les actions menées par les bibliothèques de la Seine-Saint-Denis, il importe de décrire brièvement le territoire, ses bibliothèques ainsi que les structures départementales qui animent la lecture.

### A- LA SEINE-SAINT-DENIS

Le département de la Seine-Saint-Denis a été créé par la loi du 10 juillet 1964 portant réorganisation de la région parisienne. Ce découpage administratif et politique consacre la puissance d'une implantation communiste qui a marqué le territoire de son empreinte et de son histoire. Département fortement urbanisé, à tradition ouvrière, "banlieue rouge" marquée aujourd'hui par la désindustrialisation, c'est un département dont les médias véhiculent volontiers des images sinistrées : urbanisme des grands ensembles, logiques de ghettos, voitures brûlées et collèges en grève, images que vient brouiller (un instant?) une grand-messe sportive, la coupe du monde de football. Un département où, au-delà des clichés, se concentrent un grand nombre de difficultés. Comme le souligne Jacques Girault, la comparaison avec les autres départements de la région parisienne est parlante puisque la Seine-Saint-Denis présente "les plus forts taux de : chômage, bas salaires, retard scolaire, baccalauréats de techniciens et baccalauréats professionnels, étrangers, ouvriers, employés, entreprises industrielles fermées, recul de la proportion d'ouvriers [et] les plus faibles taux de : diplômés de l'enseignement supérieur, assujettis à l'impôt sur les grandes fortunes, scolarisés à vingt ans, scolarisés dans l'enseignement privé, cadres supérieurs, professions intellectuelles, sièges sociaux d'entreprises."<sup>8</sup> Cependant si certains aspects donnent l'impression d'une grande homogénéité, la réalité est plus nuancée, comme le souligne Bernard Fosset<sup>9</sup> qui, dans le même ouvrage, distingue dans le département trois grandes zones géographiques différemment touchées (celle où se concentre le plus grand nombre de difficultés étant la zone occidentale).

La Seine-Saint-Denis comporte 40 communes, dont la plus petite, Coubron, compte 4800 habitants et la plus vaste, Montreuil, environ 95000. Petit par sa superficie (236 km<sup>2</sup>) il se place au septième rang français pour sa population (plus d'1,4 million

---

<sup>8</sup>Jacques Girault, "De la banlieue nord-est à la Seine-Saint-Denis", *Seine-Saint-Denis : chantiers et mémoires*, sous la direction de Jacques Girault, Paris, Éditions Autrement, 1998, pp. 9-40, p. 20.

<sup>9</sup>Robert Fosset, "L'espace social en contrastes", *Seine-Saint-Denis : chantiers et mémoires*, Éd. cit., pp. 168-182.

d'habitants). C'est aussi un département jeune puisque 36,5 % des habitants ont moins de 25 ans (contre 27 % seulement à Paris et 24 % en Ile de France)<sup>10</sup>.

Les mutations de l'espace industriel et urbain, la forte mobilité des populations qui habitent le département posent également le problème de l'identité d'un département jeune qui doit lire son histoire en déchiffrant les signes d'un patrimoine essentiellement industriel dont Jean-Pierre Vallat déplore qu'il soit insuffisamment mis en valeur<sup>11</sup>.

La Seine-Saint-Denis est un territoire complexe qu'il ne saurait évidemment être question de résumer à l'occasion de ces quelques lignes qui ne visent qu'à tracer quelques zones d'interrogations. Le champ culturel nous intéresse tout particulièrement. A cet égard la Seine-Saint-Denis apparaît comme un terreau d'expériences riches et variées. On soulignera tout d'abord la vivacité du secteur théâtral puisque le département compte trois Centres Dramatiques Nationaux, le Théâtre Gérard Philippe de Saint-Denis, le Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, le Théâtre des Jeunes Spectateurs de Montreuil. Sans oublier une scène nationale, la Maison de la Culture (M.C. 93) de Bobigny. Ces théâtres sont l'emblème des espoirs (et parfois des désillusions) portés par l'exigence d'un "théâtre élitare pour tous" et le mouvement d'une décentralisation culturelle mettant à la portée de tous les publics la création théâtrale. Tradition qui demeure vivace si l'on en croit le chiffre des 90 compagnies professionnelles installées en Seine-Saint-Denis<sup>12</sup>, qui en font après Paris le second département dans ce domaine. On citera aussi, parmi les manifestations les plus connues en Seine-Saint-Denis : le festival de jazz Banlieues Bleues (qui implique 16 des 40 communes du département), le festival Enfantillages (théâtre pour le jeune public), les rencontres chorégraphiques à la M.C. 93, ou encore les Laboratoires d'Aubervilliers qui accueillent des chorégraphes et des comédiens en résidence. La proximité de la capitale génère nécessairement des contradictions pour ces établissements, puisque que la "consécration" et la reconnaissance des actions menées passe souvent par l'afflux d'un public parisien et le recul de la fréquentation du public local. Citons encore, sans prétendre à l'exhaustivité, le Métafort d'Aubervilliers, structure pluridisciplinaire accueillant des projets qui mêlent différentes formes d'expression artistique, et soutenant le développant du multimédia, la résidence de Bartabas et de ses chevaux au Fort d'Aubervilliers, sans oublier le salon du livre de jeunesse de Montreuil, qui travaille depuis quinze ans à la promotion du livre de jeunesse et accueille chaque

---

<sup>10</sup> *Seine-Saint-Denis*, plaquette réalisée par la direction de la communication du Conseil général, 1998.

<sup>11</sup> Jean-Pierre Vallat, "La dynamique du patrimoine", *Seine-Saint-Denis : chantiers et mémoires*, Éd. cit., pp. 59-70.

<sup>12</sup> *Seine-Saint-Denis : le guide*, Paris, L'Archipel, 1998, p. 232.

année plusieurs dizaines de milliers de visiteurs. Enfin nous mentionnerons un ensemble de structures, voisin du département, La Villette qui avec son parc, ses expositions, son théâtre et sa médiathèque, draine de nombreux visiteurs venus, notamment, des communes limitrophes. Ces quelques exemples ne visent qu'à souligner le dynamisme et la variété des expériences. On ne saurait cependant nier que la proximité de Paris est essentielle dans le succès, et la notoriété, que rencontrent certains de ces établissements les plus prestigieux. L'effet "petite ceinture" n'est pas à négliger, et d'autres établissements à la programmation exigeante ne trouveront pas la même audience, tel le Forum culturel du Blanc-Mesnil dont Mathieu Braunstein se demande s'il ne s'agit pas d'une "cathédrale dans le désert"<sup>13</sup>.

Les bibliothèques constituent à la fois l'établissement le plus fréquenté et sont souvent, dans les plus petites communes, le seul équipement culturel.

## B- LES BIBLIOTHEQUES DE LA SEINE-SAINT-DENIS

### 1- Panorama

Le département comporte, on l'a dit, 40 communes. Seule la commune de Gournay sur Marne (5 500 habitants) n'a pas de bibliothèque. Le département compte donc 39 bibliothèques municipales, dont 19 possèdent une discothèque, 10 une vidéothèque, 2 une artothèque et 6 des documents numériques (Le Blanc-Mesnil (en cours), La Courneuve, Gagny, Noisy-le-Sec, Saint-Ouen dans une annexe et Tremblay-en-France)<sup>14</sup>. La bibliothèque de Montreuil propose un accès internet.

---

<sup>13</sup> Mathieu Braunstein, "Les acteurs de la culture", *Seine-Saint-Denis : chantiers et mémoires*, Éd. cit., pp. 108-126, p. 126.

<sup>14</sup> Selon *L'Annuaire des bibliothèques publiques*, Ministère de la culture, Direction du Livre et de la Lecture, 1998, que l'on a amendé sur quelques points grâce aux questionnaires. On notera que la bibliothèque de Bobigny, contrairement à ce que l'annuaire indique, ne comporte ni discothèque, ni vidéothèque, et que d'autre part les médiathèques du Blanc-Mesnil et de La Courneuve proposent depuis peu des documents numériques. La bibliothèque de Villepinte indique également l'arrivée de ces nouveaux supports pour mars 2000.

Il n'existe aucune bibliothèque municipale classée dans le département. Seule la bibliothèque de Saint-Denis, fondée en 1799 (et la plus ancienne du département) conserve un fonds ancien issu des confiscations révolutionnaires, 6000 volumes dont 18 incunables et plus de 300 ouvrages du XVIème siècle. Les autres communes ne possèdent pas de documents anciens, à quelques exceptions près, notamment celle du Raincy<sup>15</sup>. Le département compte également deux bibliothèques universitaires, la bibliothèque de l'université Paris VIII (Saint-Denis), créée à Vincennes en 1968 et transférée à Saint-Denis en 1980, et la bibliothèque de l'Université de Paris XIII (Villetaneuse). Nous n'évoquerons pas ces bibliothèques, sauf si elles sont mentionnées, à titre de partenaire par exemple, par les bibliothèques municipales du département. Enfin, point essentiel, le département ne dispose pas de Bibliothèque Départementale de Prêt. C'est, avec le département des Hauts-de-Seine (92) et celui du Val-de-Marne (94) l'un des trois départements dans ce cas. Cet élément sera bien sûr à prendre en compte pour l'étude des politiques d'action culturelle. Notons que le département compte cinq communes de moins de 10000 habitants (Coubron, Dugny, Gournay, L'Ile-Saint-Denis et Vaujour) et trois communes ayant entre 10000 et 15000 habitants (Villetaneuse, Le Bourget, Le Raincy).

En 1991 le Conseil général a commandé à Louis Yvert, Inspecteur Général des bibliothèques, une étude sur la lecture publique en Seine-Saint-Denis. Cette étude, parue en 1992 (sous forme dactylographiée) analyse les faiblesses et les atouts des équipements et des services. Nous utiliserons ce rapport pour mettre en évidence quelques éléments de l'histoire des bibliothèques du département, que nous rapporterons ensuite à la situation actuelle. Louis Yvert note dans son rapport qu'en 1968 les bibliothèques de ce département "accusaient un net retard par rapport aux moyennes nationales et ce dans tous les domaines. Les progrès en vingt ans ont été considérables, avec une multiplication par 6 ou 7 des chiffres antérieurs selon les secteurs"<sup>16</sup>. De 1983 à 1989 les moyens par habitant, à la fois en termes de locaux, de qualification du personnel et de dépenses de fonctionnement ont progressé de façon notable. Cependant "les acquisitions de livres et les heures d'ouverture restent faibles"<sup>17</sup>. L'auteur note également l'existence d'écarts considérables selon les villes étudiées. Il souligne que parmi les 14 bibliothèques centrales construites depuis 1972 (dont 9 depuis 1983) beaucoup sont trop petites, et

---

<sup>15</sup>Selon Louis Yvert, *La lecture publique en Seine-Saint-Denis*, Conseil général du département de la Seine-Saint-Denis, 1992 (Dactyl.), p. 69.

<sup>16</sup> Louis Yvert, *Op. cit.*, p. 11.

<sup>17</sup> *Ibid.*

manifeste la crainte que les projets de la "décennie à venir" (donc 1992/2002), qui concernent 15 centrales et 12 annexes ne confirment cette tendance. Enfin les discothèques sont un point faible du département. Onze villes en possédaient une en 1991, date de l'enquête menée par Louis Yvert, 19 aujourd'hui, ce qui reste faible. On peut émettre l'hypothèse que l'engagement du Parti communiste dans la "bataille du livre"<sup>18</sup> ait contribué à renforcer la prééminence, dans ce département, du livre sur les autres supports. D'autre part l'exiguïté de certains bâtiments a parfois conduit les responsables à repousser d'année en année l'ouverture de discothèques et vidéothèques. La nature des collections possédées trouvera sans doute un écho dans les politiques d'animation choisies, les supports et les fonds mis en scène. La question des locaux est également un élément essentiel.

Mais qu'en était-il de l'animation en 1991? Louis Yvert notait que les bibliothèques de la Seine-Saint-Denis avaient effectué des progrès importants dans ce domaine, progrès qui demeuraient cependant tributaires de la nature des locaux (et du profil des personnels affectés). Cependant son rapport n'étudie pas l'animation de façon détaillée, puisque dans le chapitre consacré aux "autres activités" sont évoqués la lecture sur place, l'accueil des publics collectifs, les publications, la littérature de jeunesse et les services à domicile.

Quelques éléments recueillis auprès de la Direction de Livre et de la Lecture, et tirés de la base de donnée constituée par l'exploitation des formulaires d'évaluation annuels nous permettront de compléter ces remarques<sup>19</sup>. Le tableau suivant indique les moyennes des dépenses (acquisitions, animation, personnel), surfaces, nombre d'inscrits et heures d'ouverture des bibliothèques municipales, pour le territoire national et le département de la Seine-Saint-Denis, en 1998.

---

<sup>18</sup> Pour un aperçu de l'engagement du Parti Communiste dans la défense et l'illustration du livre comme instrument d'émancipation et de combat voir Antoine Spire et Jean-Pierre Viala, *La bataille du livre*, Paris, Éditions sociales, 1975.

<sup>19</sup> On remercie ici Monique Gingold, Bureau des Bibliothèques Territoriales, Direction du Livre et de la Lecture, pour son concours.

Les bibliothèques municipales du département de la Seine-Saint-Denis en 1998 : quelques données

1998	MOYENNE NATIONALE	SEINE-SAINT-DENIS
Dépenses d'acquisition (en francs par habitant)	14,58	14,52
Dépenses d'animation (en francs par habitant)	1,62	2,25
Dépenses de personnel (en francs par habitant)	89,25	98,35
Locaux (surfaces en m <sup>2</sup> pour 100 habitants, centrales et annexes incluses)	5,06	4,06
Nombre d'inscrits (en pourcentage de la population desservie)	18,44	15,10
Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	19 heures 21 minutes	23 heures 47 minutes

Ces chiffres mettent en relief deux points faibles des bibliothèques de la Seine-Saint-Denis : les locaux et (corrélât ou conséquence?) le nombre d'inscrits. Le nombre d'heures d'ouverture y est en revanche supérieur à la moyenne nationale, ce que peut expliquer le petit nombre des communes de moins de 10 000 habitants (et donc à horaires restreints). Les dépenses sont comparables (acquisitions) ou supérieures (personnel et animation) à la moyenne nationale. C'est le budget d'animation qui accuse, proportionnellement, la plus grande différence, bien que celle-ci s'exerce sur des chiffres modestes : 2,25 francs par an et par habitant en Seine-Saint-Denis. On remarquera donc que l'animation paraît bénéficier, en Seine-Saint-Denis, d'un intérêt particulier. Enfin, l'enquête menée par la D.L.L. en 1998 indique également que 28 des 39 bibliothèques du département sont informatisées. Elles étaient 22 à l'être en 1991, d'après l'étude de Louis Yvert. La modernisation se poursuit donc, mais est à cet égard loin d'être achevée.

## 2- La coopération

En l'absence de Bibliothèque Départementale de Prêt, la coopération entre les bibliothèques municipales est un enjeu important (et ce d'autant qu'il n'existe pas en Ile de France d'Agence Régionale de Coopération). Louis Yvert notait que la coopération intercommunale était, en ce qui concerne les bibliothèques de la Seine-Saint-Denis, très faiblement développée : "les actions de coopération conduites au cours des dernières années sont pratiquement limitées à la collaboration existant entre le département et les communes, à l'initiative du Conseil général"<sup>20</sup>, or, souligne l'auteur, "ces actions recueillent l'adhésion des professionnels, qui souhaitent leur développement et leur diversification".

Après quelques années de réflexions et de réunions, le souci de la coopération a donné le jour, en 1997, à une association des *Bibliothèques en Seine-Saint-Denis*. L'association est née du constat que la coopération était déficiente (notamment entre les secteurs "adultes") et que les bibliothécaires n'avaient guère l'occasion d'échanger sur des enjeux professionnels ni de visiter les bibliothèques du département. Une dizaine de bibliothèques ont adhéré, mais Dominique Tabah, présidente de l'association et directrice de la bibliothèque de Bobigny, nous a indiqué que la participation des uns et des autres était variable et peu liée à la formalisation que constitue l'adhésion. L'association organise plusieurs fois par an des visites et des conférences, sur des thèmes professionnels. Conservation partagée, développement du multimédia, place des adolescents, politiques d'acquisition et fonds étrangers sont quelques-uns des thèmes sur lesquels les professionnels réfléchissent. L'action culturelle est également l'un des enjeux évoqués, mais ne constituait pas, à l'origine, une priorité. Néanmoins l'on verra que l'association a permis en 1999 une large coopération dans ce domaine entre les bibliothèques du département. Pour certains de ces thèmes de réflexion des groupes de travail se sont mis en place<sup>21</sup>, mais ici comme ailleurs le manque de temps et de moyens font de la coopération une gymnastique difficile.

On a donc vu que les bibliothèques de la Seine-Saint-Denis desservent une population jeune, largement issue de l'immigration, au sein d'un département aux prises

---

<sup>20</sup> Louis Yvert, *Op. cit.*, p. 15.

<sup>21</sup> C'est ainsi que la médiathèque de Noisy-le-Grand, où nous avons effectué notre stage, a souhaité étudier plus particulièrement les enjeux et la place des animations dans les bibliothèques.

avec de nombreuses difficultés sociales. Les bibliothèques sont en voie de modernisation, pour un rattrapage qui demeure à poursuivre. La quasi-absence de fonds anciens est à remarquer, de même que l'absence de B.D.P. qui confère au Conseil général une position particulière, que nous allons à présent étudier. En effet il nous semble que l'on ne peut guère analyser l'action culturelle des bibliothèques de la Seine-Saint-Denis sans prendre en compte les propositions, incitations et orientations qui émanent des autres acteurs du champ culturel, au sein de ce même territoire. Nous évoquerons donc tout d'abord les orientations du Conseil général, avant de décrire les structures qu'il finance, dans le domaine de la lecture publique.

## C- LA POLITIQUE CULTURELLE DU CONSEIL GÉNÉRAL EN MATIÈRE DE LECTURE PUBLIQUE

### 1- Orientations

Rappelons que les départements représentent 8,5% des dépenses publiques pour la culture<sup>22</sup>, les communes assurant plus de 50% des dépenses. Dans le budget départemental, le budget culturel est toujours minoritaire (environ 2,5%) comparé à des postes plus coûteux (l'action sociale, l'enseignement, la voirie). Le budget culturel de la Seine-Saint-Denis représentait en 1992 2,3% du budget de fonctionnement<sup>23</sup>. Le département ne possédant pas de B.D.P., l'action du Conseil général en direction des bibliothèques s'inscrit dans une logique d'incitation et d'orientation, donc de transferts financiers.

Le Conseil général fait de la défense et de la promotion du livre une de ses priorités, laquelle se décline selon trois axes ainsi définis en 1992 par Robert Clément, président du Conseil général (P.C.F.) : "la promotion de la littérature contemporaine, la

---

<sup>22</sup> Voir Pierre Moulinier, *Politique culturelle et décentralisation*, Paris, C.N.F.P.T., 1995.

<sup>23</sup> Louis Yvert, *Op. cit.*, p. 7. Les chiffres actuels ne nous ont pas été communiqués. Les documents de communication diffusés par le Conseil général (*Seine-Saint-Denis*, plaquette réalisée par la direction de la communication du Conseil général, 1998) indiquent que 47% du budget de fonctionnement sont consacrés à l'action sociale. Le détail de la rubrique "Autres dépenses" où l'on devine que figurent les dépenses culturelle, n'y est pas présenté.

promotion du livre de jeunesse et la coopération en matière de lecture publique"<sup>24</sup>. A ces trois axes, Jean-Marc Bernard, chargé de mission "livres" au Conseil général en rattachait un quatrième<sup>25</sup>, lié aux précédents, celui des actions pour le livre en direction de la petite enfance.

## 2- Les actions

On décrira rapidement ces actions en mettant l'accent sur celles qui relèvent de l'action culturelle.

Les actions en direction de la petite enfance ont pour but de favoriser le développement d'activité de lecture dans les crèches et P.M.I., par la dotation en "boîtes à livres". Une chargée de mission "livre et petite enfance" travaille pour ces actions en collaboration avec l'association A.C.C.E.S. et le centre de ressources Livres au trésor où s'est constitué un comité de lecture petite enfance.

La promotion de la littérature contemporaine prend deux formes. D'une part les écrivains en résidence, opération entreprise en 1987 et devenue régulière en 1992 et qui consiste à attribuer une bourse à un auteur "marié à une ville", selon l'expression de Jean-Marc Bernard<sup>26</sup>, chargé de mission "livre" au Conseil général. L'établissement concerné est le plus souvent la bibliothèque. L'écrivain est donc choisi par le Conseil général et proposé aux acteurs culturels, à charge pour ceux-ci de développer ensuite les formes de collaboration qui leur conviennent. Cette opération concerne trois écrivains chaque année. En 1999 Dominique Fabre (à Aulnay-sous-Bois), Olivier Cadiot (à La Courneuve) et Eric Laurent (à Noisy-Le-Grand) sont les heureux élus.

Les journées de littérature contemporaine, également annuelles, sont le deuxième versant de cette action. Il s'agit de cycles de conférence données par des écrivains, sur un thème défini pas le Conseil général (en 1999-2000, "effet de serre" est le thème retenu). Selon Jean-Marc Bernard, une quinzaine de bibliothèques du département sont concernées chaque année. Les journées de littérature contemporaine sont souvent, note-t-il, l'occasion de créer un premier lien, et permettent d'envisager ensuite une opération plus lourde, la réception d'un écrivain en résidence par exemple. Ces actions visent à favoriser la rencontre des créateurs et du public, et sont un axe fort de la politique en faveur du livre dans le département.

---

<sup>24</sup> Dans l'introduction à : Louis Yvert, *Op. cit.*, p. 1.

<sup>25</sup> Jean-Marc Bernard, Entretien, septembre 1999.

<sup>26</sup> *Ibid.*

Enfin la promotion du livre de jeunesse, et la coopération dans ce domaine, s'appuient sur deux structures, le C.P.L.J., association productrice du salon du livre de jeunesse de Montreuil, et Livres au trésor, centre de documentation en Seine-Saint-Denis sur le livre de jeunesse, que nous décrirons brièvement.

### 3- Les structures

Le C.P.L.J. (Centre pour la Promotion du Livre de Jeunesse) est une structure associative, créée en 1993 par le Conseil Général, productrice et organisatrice du salon du livre de jeunesse de Montreuil. Les subventions accordées au C.P.L.J. représentent 80% du poste Livre du Conseil général, indique Jean-Marc Bernard qui ajoute "le C.P.L.J., c'est notre B.D.P."<sup>27</sup>. Assertion qui désigne évidemment le volume budgétaire concerné, et non la nature des missions puisqu'il indique d'autre part que le Conseil général ne développe pas d'actions spécifiquement destinées aux bibliothèques des plus petites communes. La majeure partie du budget livre est donc consacrée au salon du livre de Montreuil, et, à travers lui, à la promotion du livre de jeunesse. Le C.P.L.J. reçoit également des aides de l'État (le montant exact du budget ne nous a pas été fourni). L'organisation du salon du livre absorbe l'essentiel des forces du C.P.L.J.

En décembre 1999, pour la 15<sup>ème</sup> édition élaborée autour du thème de l'Afrique et des droits de l'enfant, 160 000 visiteurs (dont 32 000 enfants et 25 000 professionnels), 160 exposants, 700 auteurs et illustrateurs étaient attendus<sup>28</sup> autour de rencontres, débats, jurys des prix "totems" et animations diverses. Le Salon du livre est un lieu d'échanges et de réflexions, lors des journées professionnelles notamment, et jouit aujourd'hui d'un rayonnement national. Autour du salon du livre le C.P.L.J. déploie, tout au long de l'année, des actions en direction des publics jeunes (ateliers d'écriture, animations en milieu scolaire...) et des professionnels (ateliers, formations, prêts ou locations d'expositions...). Le développement du multimédia, le nécessaire partenariat à mettre en œuvre avec tous les acteurs de la lecture publique sont également au cœur des réflexions (et des activités mises en œuvre pendant le salon) menées pas le C.P.L.J. et sa directrice, Henriette Zoughebi<sup>29</sup>.

---

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> Chiffres annoncés dans le dossier de presse.

<sup>29</sup> Comme en témoigne Henriette Zoughebi dans l'"Extrait du Pré-projet et proposition de développement de la Seine-Saint-Denis" publié dans le dossier "Médiations : questions et perspectives", *Argos*, avril 1999, n°23.

Le C.P.L.J. a en ce moment le souhait d'intensifier et de formaliser la collaboration avec les villes du département, par la signature de conventions mettant l'accent sur trois points : la vie littéraire, le multimédia, la collaboration avec le monde scolaire. Une demi-douzaine de conventions sont actuellement en cours de préparation ou de signature. Ces conventions incluent bien évidemment les bibliothèques<sup>30</sup> et nous donnerons, dans la troisième partie, un exemple de coopération impliquant, en matière d'action culturelle, les bibliothèques et le C.P.L.J.

Deuxième structure créée à l'initiative du Conseil général, Livres au trésor est le "centre de documentation en Seine-Saint-Denis sur le livre de jeunesse". Installé dans les locaux de la bibliothèque municipale de Bobigny, il a été créé par convention entre le Conseil général et la ville et a ouvert ses portes en 1989. Le Conseil général prévoyait d'autres centres de documentation thématiques, qui n'ont pas vu le jour. Dans son préambule à la convention, le Conseil général précisait les trois objectifs de Livre au trésor :

- "Mettre à la disposition de la population [du département] des fonds originaux participant au patrimoine national dans un domaine de connaissance et réaliser des actions de promotion visant à faire connaître ces fonds;

- participer au rayonnement des bibliothèques du département;
- encourager la coopération et les échanges entre [ces] bibliothèques."<sup>31</sup>

Le financement du centre est communal et départemental. Outre les acquisitions et la constitution d'un fonds de référence en littérature jeunesse (fiction et documents d'étude), Livres au trésor organise un comité de lecture, qui réunit essentiellement des bibliothécaires (26 bibliothèques représentées en 1998<sup>32</sup>) et donne lieu à la publication d'une sélection annuelle des nouveautés (diffusée à 8000 exemplaires, auprès des bibliothèques et de tous les collèges du département notamment). Le centre anime également un comité de lecture "petite enfance" et des journées d'étude. Enfin, il collecte et conserve les publications des secteurs jeunesse des bibliothèques du département, et répertorie les différentes animations et activités de ces mêmes secteurs. Ces informations sont regroupées et envoyées à toutes les bibliothèques du département avec le double objectif de "constituer la mémoire du département et de permettre la circulation des

---

<sup>30</sup> Informations recueillies au cours d'un entretien avec Xavier Person, responsable "Développement et projets" au C.P.L.J., octobre 1999.

<sup>31</sup> Louis Yvert, *Op. cit.*, p. 137.

<sup>32</sup> Source : *Rapport d'activité 1998* de Livres au trésor.

informations et les contacts entre les bibliothèques du département."<sup>33</sup> Le rapport d'activité de Livres au trésor indique que parmi les demandes adressées au centre, et qui proviennent du département (60% du total), la moitié émanent des bibliothèques et le tiers de ces demandes concernent la préparation d'animations<sup>34</sup> (choix d'intervenants notamment), ce qui confirme l'existence de besoins d'information dans ce domaine. Véronique Soulé, responsable de Livres au trésor, nous a indiqué recevoir peu de demandes techniques, liées aux animations, mais note que les professionnels manifestent le besoin d'un comité de lecture adolescent.

Le Conseil général mène donc une politique volontariste, définie autour d'orientations fortes et mettant en jeu un mode d'action original, intermédiaire entre la gestion directe d'équipements et le transfert financier, puisque les structures subventionnées sont une émanation directe des choix effectués au niveau départemental. On peut se demander s'il n'y a pas parfois redondance, voire concurrence, plutôt que coopération véritable, entre certaines actions et structures. Les lignes de force visibles de la politique départementale, dont il nous faudra voir si elles trouvent un écho dans les politiques d'action culturelles menées par les bibliothèques, sont donc, d'une part la littérature contemporaine (et le souci de la rencontre avec les œuvres et avec les artistes), d'autre part et surtout le livre de jeunesse. On notera en effet que le financement du C.P.L.J. et de Livres au trésor absorbe la majeure partie des ressources du poste Livre du département. Enfin on soulignera la place privilégiée qu'occupe dans les actions menées le livre de fiction. En effet il est à noter que Livres au trésor est consacré exclusivement à la littérature de jeunesse. Et si le salon du livre de Montreuil a mené, en 1996, de nombreuses actions dans le domaine scientifique, il ne nous semble pas que cela infirme une tendance générale et marquée, dont sont tombés d'accord les acteurs rencontrés. Le livre paraît donc perçu avant tout comme un vecteur de culture littéraire, plus rarement d'information ou de documentation. Parmi les explications avancées par nos interlocuteurs pour éclairer cette tendance : la proximité de la Villette et de sa médiathèque spécialisée dans les domaines scientifiques. C'est la raison pour laquelle, nous a indiqué Véronique Soulé, on a souhaité concentrer l'action de Livres au trésor sur la production de fiction, escomptant que la médiathèque de La Villette proposerait, dans les domaines scientifiques, une riche alternative. Quant à l'accent mis sur des actions en direction du public jeune, il n'est sans doute pas propre à la Seine-Saint-Denis, même s'il reflète ici la

---

<sup>33</sup> D'après Véronique Soulé, responsable de Livres au trésor, entretien, septembre 1999.

<sup>34</sup> *Rapport d'activités 1998* de Livres au trésor.

composition démographique du département ainsi que l'urgence éducative due à des inégalités sociales et économiques lourdes.

On a donc décrit brièvement les acteurs qui sont en jeu au niveau départemental, sans évoquer le rôle que peut exercer l'État au travers de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. En effet, les informations recueillies à cet égard nous paraissent, pour le sujet qui est le nôtre, insuffisantes puisque très générales. Il n'existe pas de bilan détaillé (et diffusé) des actions soutenues par la D.R.A.C. Il est néanmoins possible de consulter, au service de documentation de la D.R.A.C. le "bilan d'activités de la D.R.A.C. dans le département de la Seine-Saint-Denis" (8 pages dactylographiées), mais ce document ne peut être reproduit. Il indique par exemple que le soutien au théâtre est le premier poste d'intervention de la D.R.A.C. dans le département, mais fournit peu d'éléments susceptibles d'éclairer notre sujet. On évoquera au fil des pages les éléments recueillis en d'entretien.

Il s'agit donc à présent d'envisager plus précisément les enjeux et objectifs de l'action culturelle menée par les bibliothèques. On verra tout d'abord que les termes d'"action culturelle" et d'"animation" ne font pas l'objet de définitions univoques, tant dans leurs contenus que dans leurs finalités. Puis on étudiera ce que sont, en Seine-Saint-Denis, les objectifs assignés aux politiques d'animation par les bibliothécaires, avant d'interroger le rôle des élus et des partenaires dans ce processus.

## II - ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ACTION CULTURELLE

### A- DES MOTS ET DES CHOSES : enjeux et définitions

Dans la petite pelote sémantique où le terme d'"animation" côtoie aujourd'hui ceux de "médiation" et d'"action culturelle", il paraît parfois bien difficile d'établir ce qui relève d'une simple substitution de vocables synonymes, d'une évolution conceptuelle reflétant l'évolution des bibliothèques et de leurs missions, ou encore de l'apparition (ou de la revendication) de missions inédites. C'est pourquoi une exploration rapide de ces notions nous a paru nécessaire.

#### 1- L'animation

Deux ouvrages fondamentaux explorent cette notion, et s'attachent à décrire les enjeux de l'animation en bibliothèque : celui de Bernadette Seibel, *Bibliothèques municipales et animation*, publié en 1983<sup>35</sup> et *Animation et bibliothèque, hasard ou nécessité?*<sup>36</sup> compte-rendu d'un colloque organisé par la B.P.I. en 1995.

En 1983 Bernadette Seibel écrit : "L'animation peut être définie comme une sélection de biens, messages et services culturels proposés au public par l'intervention des professionnels"<sup>37</sup>, définition large, qu'elle complète plus loin :

"Par l'animation, on entend faire lire, faire connaître autrement, on cherche à jouer sur les attitudes, à inculquer en douceur une disposition cultivée, selon de nouvelles valeurs qui correspondent à l'éthos des nouvelles classes moyennes : l'échange, le plaisir, la créativité. Il s'agit moins d'imposer, la bibliothèque n'en a d'ailleurs pas les moyens, que de proposer, d'initier, de séduire. Etre attrayante, vivante, qualités requises de toute animation, c'est d'une certaine manière s'opposer au sérieux des modes de transmission scolaires, c'est mettre l'accent moins sur le contenu du rapport entre la bibliothèque et le public que sur la forme de ce rapport."<sup>38</sup>

Bernadette Seibel souligne que l'animation, telle qu'elle a pu l'analyser, ressortit à deux stratégies (distinctes mais non exclusives), l'une consistant à "canaliser l'offre en

---

<sup>35</sup> Bernadette Seibel, *Bibliothèques municipales et animation*, Paris, Dalloz, 1983.

<sup>36</sup> *Op. cit.*

<sup>37</sup> Bernadette Seibel, *Op. cit.*, p. 3.

<sup>38</sup> *Id.*, p. 83.

faisant exercer à la bibliothèque une fonction de prescription de produits culturels", l'autre visant à "favoriser l'extension de la pratique culturelle"<sup>39</sup>. A la fois diffusion et structuration, déploiement et mise en forme (donc hiérarchisation) l'animation, souligne Bernadette Seibel, est apparue dans les bibliothèques au moment où le nombre des usagers augmentait, et permet à ceux-ci de mettre en œuvre des usages sociaux de la bibliothèque différenciés. Elle distingue deux formes d'animation, l'animation minimale ("orientée vers le conseil, l'information et l'accueil des utilisateurs traditionnels de la bibliothèque") et l'activisme éclectique, caractérisé par "la diversité et la spécialisation des modes d'intervention"<sup>40</sup>. Or les activités qu'on convient de ranger dans la catégorie des animations ont évolué. En effet, en 1995 Anne-Marie Bertrand notait : "l'information du lecteur et son accueil à la bibliothèque ne sont plus aujourd'hui considérés comme relevant des activités d'animation, ce qui restreint le champ d'intervention jadis reconnu à l'animation"<sup>41</sup>. Elle soulignait par ailleurs que les activités d'animation présumées par les questionnaires recueillis auprès d'environ 200 bibliothèques (à savoir expositions, manifestations orales, ateliers, concerts, projections, participation à des manifestations locales ou nationales) paraissaient correspondre à la réalité de l'animation en bibliothèque puisque aucune activité débordant ce cadre n'avait fait l'objet de mentions spontanées. Mais d'autre part on constate que les bibliothèques mettent en place de nouveaux services et partenariats (formations au multimédia, soutien scolaire, interventions dans les crèches, etc.) dont on a peine à discerner quelles relations ils entretiennent avec l'"animation" traditionnelle.

Si la définition des activités évolue, il semble qu'il en soit de même des objectifs et des enjeux. En effet, parallèlement à cette restriction du champ des activités considérées comme des animations, Anne-Marie Bertrand met en lumière un phénomène inverse qui caractérise les enjeux de l'animation, laquelle n'est plus seulement un "mode de rapport entre la bibliothèque et son public", mais aussi "un mode d'être de la bibliothèque dans la cité et un mode de paraître de la bibliothèque dans son environnement"<sup>42</sup>. Plusieurs problématiques s'entremêlent et interagissent, participant à l'évolution des finalités assignées à l'animation. On citera encore Anne-Marie Bertrand : "La diversification de l'offre, une nouvelle compétence professionnelle, la confrontation (l'impossible confrontation) culture populaire/culture élitiste, l'impossible médiation culturelle, le

---

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 315.

<sup>40</sup> *Ibid.*, pp. 252-255.

<sup>41</sup> *Animation et bibliothèque, hasard ou nécessité?*, Éd. cit., pp. 17-18.

<sup>42</sup> *Ibid.*

patrimoine national, l'ambition démocratique, le succès public, le prestige, le marketing politique (...)."<sup>43</sup>

C'est la multiplicité de ces enjeux et le souci de les distinguer qui amène Anne-Marie Bertrand à distinguer trois finalités de l'animation en bibliothèque :

- une finalité culturelle (notamment avec l'objectif d'"améliorer la médiation entre les collections et le public" par un travail d'accompagnement des publics - de plus en plus diversifiés - et de l'offre). C'est sans doute la finalité qui se rapproche le plus des analyses de Bernadette Seibel. C'est également une finalité ambiguë, puisque si l'objectif d'élargissement des publics est fréquemment invoqué, les réponses aux questionnaires de l'enquête menée par la B.P.I. démontrent que les usagers de la bibliothèque sont les publics visés en priorité, ce qui paraît contradictoire.

- une finalité civique, à savoir un "mode de rapport de la bibliothèque dans la cité". Cet objectif s'enracine, selon Anne-Marie Bertrand, sur le "lieu-bibliothèque, qu'il s'agit de promouvoir comme "lieu culturel, lieu de rencontre, lieu de débats".

- une finalité stratégique, liée à la nécessité pour les bibliothèques de faire valoir leur image, vis-à-vis de leurs publics mais aussi de leurs partenaires et de leur tutelle.

Chacune de ces finalités est irriguée d'enjeux propres, voire de contradictions (par exemple, pour la "finalité stratégique", le fait que les politiques d'images soient fondées sur le temps rapide de l'événementiel, quand la bibliothèque travaille sur la longue durée) que nous n'égrènerons pas ici. L'important sera pour nous de voir si ces multiples facettes apparaissent dans les réponses que les professionnels nous ont faites.

## 2- L'action culturelle

Au terme d'animation paraît avoir succédé récemment celui d'action culturelle. Le dernier ouvrage en date consacré à ces questions est intitulé *L'action culturelle en bibliothèque*<sup>44</sup>. Cet ouvrage collectif paru en 1998 est tout à la fois un ensemble de réflexions et un manuel pratique. Il consacre une évolution sémantique, sans faire

---

<sup>43</sup> *Animation et bibliothèque, hasard ou nécessité?*, pp. 29-30.

<sup>44</sup> *Op. cit.*

l'économie des ambiguïtés. La variété des contributions souligne la richesse des questionnements que suscite l'action culturelle et l'impossibilité de produire, à son sujet, un discours unifié. Ainsi Bernard Huchet écrit-il :

"[...] il n'est guère possible aujourd'hui de produire une véritable théorie de l'animation en bibliothèque. Bien au contraire, on souligne encore volontiers le caractère paradoxal qu'ont d'abord présenté les activités d'animation dans les bibliothèques publiques : l'exposition, alors que bien souvent les locaux ne s'y prêtaient pas et les fonds encore moins; les rencontres et les débats alors que de toute évidence la majeure partie des lecteurs se représentaient l'établissement comme un lieu de travail et de silence."<sup>45</sup>

Les auteurs soulignent qu'il n'existe aucun texte de loi définissant ce que serait une action culturelle propre aux bibliothèques, et que d'autre part la variété des formes d'animation, déclenche parfois le "désespoir du taxinomiste"<sup>46</sup>. Si, au fil des contributions, les termes d'"animation" et d'"action culturelle" se côtoient, certains auteurs tentent d'établir des lignes de partage. Ainsi Bernard Huchet note-t-il encore :

"On distinguera donc désormais l'animation de l'action culturelle, ou plutôt l'on dira qu'il n'y a pas d'animations, mais une politique d'animation : malgré des sollicitations d'origines diverses, et qui parfois se font aussi pressantes que nombreuses, le responsable d'un établissement doit se définir une ligne de conduite, pour en inspirer très étroitement sa programmation."<sup>47</sup>

Deux hypothèses peuvent expliquer cette évolution. D'une part le terme d'action culturelle est affranchi des connotations propres à l'animation socioculturelle (parenté encombrée d'un militantisme parfois décrié). En outre, avec lui s'affirme la nécessité d'une politique d'action culturelle, projet global élaboré en fonction d'objectifs prédéfinis. L'opposition serait alors plutôt celle qui régit le pluriel et le singulier. Animations : juxtaposition d'actions singulières où plane le danger de la logique du "catalogue", telle qu'elle a été mise en lumière par Erhard Friedberg et Philippe Urfalino<sup>48</sup>. Action culturelle : projet singulier assurant la cohésion (au moins en principe, sinon dans les faits) de réalisations plurielles.

---

<sup>45</sup> *L'action culturelle en bibliothèque*, p. 18.

<sup>46</sup> *Id.* p. 17.

<sup>47</sup> *Id.*, p. 19.

<sup>48</sup> Erhard Friedberg et Philippe Urfalino, *Le jeu du catalogue, les contraintes de l'action culturelle dans les villes*, Paris, La documentation française, 1984. Les auteurs notent en effet (p. 24) que l'image du catalogue, choisie par eux pour caractériser l'action menée par les villes étudiées renvoie à l'"impression d'une simple juxtaposition d'éléments disparates dont seuls des objectifs vagues et non-discriminants peuvent s'accommoder et assurer l'intégration."

Enfin, l'on peut se demander si l'expression d'"action culturelle" n'a pas vocation à terme à fédérer certains des services supplémentaires qui se multiplient dans les bibliothèques. On remarquera par exemple que dans sa dernière édition le *Métier de bibliothécaire*<sup>49</sup> rassemble au sein du chapitre consacré à l'action culturelle plusieurs éléments qui étaient séparés lors d'éditions antérieures. On y trouve notamment évoqués : l'information du public, la publicité, l'aide au lecteur, les formes et les politiques d'animation, les différents partenaires et les formes de coopération. Dans cette édition le manuel a notamment fusionné, sous la houlette de l'"action culturelle", les questions suscitées par les rapports de la bibliothèque avec son environnement. L'animation n'apparaît plus comme un synonyme exact de l'action culturelle, mais comme une part de celle-ci, peut-être la plus identifiable puisque correspondant à des activités traditionnelles et facilement repérables (expositions, conférences, etc.).

Ce qui s'énonce surtout c'est l'inscription de l'animation dans une problématique plus vaste, celle des bibliothèques devenues acteurs culturels à part entière, tentant de trouver leur place et d'énoncer la spécificité de leurs missions dans le concert général. Le manuel souligne en effet que "l'action culturelle est liée à une notion de décloisonnement"<sup>50</sup>, sans qu'il soit aisé de savoir s'il s'agit d'affirmer là l'ouverture de la bibliothèque sur la cité et les nombreux partenaires possibles, ou le décloisonnement, au sein de la bibliothèque, des tâches et des actions au profit d'un projet d'ensemble. L'action culturelle peut sembler un concept fort gourmand. La question est de savoir si l'on a là affaire à la mise en sac (unique) d'objets (pratiques et représentations) anciens, ou bien à la construction d'une nouvelle image de la bibliothèque et de ses missions. D'autant qu'une autre notion vient brouiller les pistes, celle de médiation.

### 3- La médiation

La notion de médiation est éminemment polysémique et, partant, difficile à cerner. Elle peut concerner des activités mises en œuvre à l'extérieur de la bibliothèque (bibliothèque de rue, action dans les P.M.I., les hôpitaux, les prisons...) ou à l'intérieur (soutien scolaire...). Anne Kupiec souligne le "recouvrement" qui existe "en termes d'objectifs mais aussi en termes d'activités, entre les fonctions d'animation et celles de

---

<sup>49</sup> Association des Bibliothécaires Français, *Le métier de bibliothécaire*, 10ème éd., 1996.

<sup>50</sup> *Id.*, p. 396.

médiation"<sup>51</sup>. En effet dans les deux cas il s'agit de considérer la bibliothèque en tant qu'elle est en prise avec la question sociale, de permettre l'accès de tous aux collections et à l'espace culturel. Comment les distinguer?

"Pour certains, on pourrait d'abord avancer que la temporalité n'est pas la même. L'animation s'exercerait durant des périodes courtes et, le cas échéant, successives, tandis que la médiation s'inscrirait dans la continuité. Pour d'autres, on pourrait considérer que l'animation vise à animer un objet - en l'occurrence, le livre - à destination d'un public, tandis que la médiation vise à relier publics, institutions et collections dans une perspective plus ambitieuse, qui éventuellement peut s'appuyer sur des actions d'animation. En revanche, une action d'animation ne pourrait se transformer en action de médiation."<sup>52</sup>

On le voit, les limites sont imprécises, car si l'on peut avancer, en schématisant, que l'animation consiste à "tendre un livre" quand la médiation se soucierait surtout de "tendre la main", la réalité vécue dans le quotidien en bibliothèque apparaît souvent rebelle à ces ébauches de typologie. La confusion est renforcée par le recrutement d'emplois-jeunes comme médiateurs du livre, qui ne peut que pousser les bibliothécaires à s'interroger sur leurs missions (traditionnelles et nouvelles, refusées ou assumées) et les modes de rapport au(x) public(s) qui sont les leurs. Sandrine Leturcq souligne que la plupart des médiateurs qu'elle a pu interroger ont à cœur de distinguer leurs fonctions de celles d'un animateur, mais, note-t-elle "la réalité peut sembler complexe et confuse à l'observateur"<sup>53</sup>, ce dont rend compte son chapitre "animation et médiation" qui souligne la variété des tâches accomplies et des représentations.

Au terme de ce rapide parcours, nous ne pouvons que souligner l'imprécision et la complexité de ces notions, qui s'enchevêtrent plus qu'elles ne s'éclairent réciproquement. Les professionnels rencontrés lors des entretiens ont revendiqué leur rôle de médiateur et parfois distingué les "animations minimales", tel que l'accueil de classes, de projets d'action culturelle sous-tendus par une politique globale. Dans les enquêtes la question "Préférez-vous parler d'action culturelle, d'animation culturelle (ou autre...), ou bien cette question vous paraît-elle sans objet ?" n'a pas soulevé d'enthousiasme. C'est avec une indifférence polie que les réponses ont mis en avant, sans qu'il paraisse y avoir là un

---

<sup>51</sup> Anne Kupiec, "Médiation du livre, médiation en bibliothèque", *L'action culturelle en bibliothèque*, Éd. cit., pp. 43-49, p. 47.

<sup>52</sup> *Ibid.*

<sup>53</sup> Sandrine Leturcq, *Les médiateurs en bibliothèque*, Préface d'Anne Kupiec, Villeurbanne, E.N.S.S.I.B., 1999, p. 41.

enjeu, le terme d'action culturelle. Nombreux sont aussi ceux qui ont indiqué que la question leur paraissait sans objet. Parmi les commentaires recueillis : "J'utilise fréquemment le terme "d'animation culturelle". Je pense que le terme "action culturelle" est plus utilisé par des politiques (Élus, Directeur Culturel, l'État...)" ; "Je préfère parler d'action culturelle. Elle fait selon moi partie intégrante de la mission de la bibliothèque au même titre que la constitution de collections. Plus dans le sens d'une dynamique de projets : transversalité et décentralisation (actions hors les murs)" ; "Querelle de mots ? Modes... Nous parlons surtout d'animation (nous aimons bien ce terme, donner une âme...). Il faudrait peut-être préférer action culturelle, terme plus global sous-entendant des objectifs bien définis." ; "action culturelle, plus dynamique, éviter connotation animation socioculturelle."

Au-delà des différentes sonorités de ce thème avec variation, nous retiendrons que les différents auteurs convoqués soulignent la nécessité de discerner des lignes de force, d'envisager des "politiques d'animation". Ce sont à présent ces politiques d'animation, telles qu'elles sont définies par les bibliothécaires qui nous ont répondu, que nous étudierons.

## **B- LES POLITIQUES D'ANIMATION EN SEINE-SAINT-DENIS**

Il s'agit ici d'étudier quelles sont les définitions et les objectifs des politiques d'animation, tels qu'ils sont définis par les bibliothécaires, de même que les publics que ces stratégies cherchent à atteindre en priorité. Enfin on se demandera si le territoire départemental est porteur, pour nos interlocuteurs, d'une identité et d'enjeux spécifiques.

### **1- Politiques d'animation : définition et objectifs**

La question numéro 4 du questionnaire, "quels sont les objectifs que vous assignez à une politique d'animation?", reprenait les propositions du questionnaire de la B.P.I.<sup>54</sup>, en y ajoutant la réponse "promouvoir le livre et la lecture", qui a recueilli le plus grand nombre de "suffrages" (trois réponses étaient autorisées).

---

<sup>54</sup> On rappelle qu'il s'agit de l'enquête lancée en 1994 par la B.P.I. et dont les résultats ont fourni la matière du colloque *Animation et bibliothèques, hasard ou nécessité?*, déjà cité.

Les réponses ont été les suivantes :

- **promouvoir le livre et la lecture = 18**
- attirer les personnes qui ne fréquentent pas la bibliothèque = 14
- remplir votre rôle de diffusion culturelle = 11
- contribuer à la vie culturelle locale = 10
- mettre en valeur des collections ou des services de votre établissement = 9
- améliorer l'implantation locale et encourager des partenariats locaux = 7
- faire de la bibliothèque un lieu culturel = 7
- proposer un service supplémentaire à vos usagers = 6
- améliorer la visibilité de votre établissement = 2
- contribuer à la motivation de votre équipe = 1
- renforcer votre légitimité auprès de votre tutelle = 0
- faire parler de votre établissement dans la presse = 0 (coché deux fois dans des questionnaires où plus de 5 réponses ont été choisies)
- autre (préciser) = 0

On remarque que la réponse "mettre en valeur des collections ou des services de votre établissement" qui, dans l'enquête de la B.P.I. recueillait le plus de réponses, n'arrive ici qu'en cinquième position. L'objectif de promotion de la lecture est plus large que la mise en valeur des collections et des services de la bibliothèque dans la mesure où il peut se déployer par des actions indirectes (par exemple un atelier d'écriture qui ne se déroulerait pas dans la bibliothèque). Mais c'est d'autre part un objectif qui restreint le champ des supports considérés et témoigne sans doute, plus généralement, que l'"effet médiathèque", moins prégnant en Seine-Saint-Denis qu'ailleurs, comme on l'a vu, ne trouve pas un écho fort dans ces politiques d'animation.

Promotion du livre, conquête de nouveaux publics et promotion du lieu-bibliothèque comme espace culturel sont donc les trois objectifs prioritaires. Ils renvoient aux finalités culturelles et civiques évoquées plus haut. La "finalité stratégique" ou travail de l'image, paraît absente. Néanmoins les professionnels nous ont indiqué en entretien que chacune des réponses proposées leur apparaissait possible et réaliste, la difficulté étant pour eux d'arbitrer entre ces différents objectifs. On notera que les réponses témoignent du souci de subordonner la finalité stratégique à la finalité culturelle.

Les réponses apportées à la question ouverte "qu'est-ce pour vous qu'une politique d'animation?" (à laquelle 23 bibliothèques ont répondu) élargissent encore le champ et montrent à quel point des finalités différentes (et non-exclusives) sont entremêlées. On citera par exemple :

- “- Valoriser les ressources des équipements (les fonds, les services);
- faire connaître des œuvres, des auteurs, des créateurs, favoriser le débat d'idées, être un lieu de ce débat;
- développer et / ou entretenir la notoriété de l'établissement;
- établir des partenariats;
- conquérir des publics nouveaux.”

Les objectifs assignés à la politique d'animation sont donc nombreux et ambitieux. Il n'est pas aisé de savoir de quelle façon ils s'articulent, se complètent ou se contredisent. Sans doute est-ce la raison pour laquelle la définition des politiques d'animation prend si souvent la forme d'une énumération. La question est alors de savoir si à cette multiplicité d'objectifs correspondent des activités particulières, dont il serait possible d'évaluer le service qu'elles rendent. Quelques réponses soulignent la nécessité d'inscrire les politiques d'animation dans un projet global : “[une politique d'animation] c'est une politique qui s'appuie sur le projet culturel de l'établissement [...]”; “Lier l'animation à un projet global et vivant [...]”.

Chaque réponse mêle évidemment des finalités multiples. Dans ce foisonnement on distinguera néanmoins les objectifs suivants :

\* La promotion du livre et de la lecture et la conquête des publics :

“Une politique d'animation ce sont les différentes actions pour faire connaître la bibliothèque, les livres, amener des non-lecteurs à la bibliothèque, la rendre un lieu vivant et pas seulement un lieu de conservation.”

“Politique d'animation = un outil pour la mise en valeur d'un établissement culturel telle une bibliothèque, moyen de promouvoir le livre et la lecture.”

“Faire vivre la bibliothèque, amener de nouveaux lecteurs.”

“Pour répondre très vite, je dirais que les animations en bibliothèque ont pour but principal la promotion du livre et de la lecture. Fidéliser les lecteurs, faire connaître la bibliothèque, premier stade dans les “lieux culturels”, première démarche pouvant entraîner d'autres...”

“Ajouter un plus à l'offre de documents. *Faire vivre* les fonds. Donner envie aux lecteurs d'y aller voir. Ajouter du plaisir et du désir autour des livres (ou autres documents). Mettre en valeur.”

“Promotion des fonds, conquête des publics nouveaux.”

\* La mise en valeur de la bibliothèque par des actions qui renforcent l'image d'un lieu vivant et ouvert sur le monde, la cité, espace de débats et d'échanges :

"Une politique d'animation est la définition d'objectifs pour la mise en œuvre d'activités ou d'actions, ayant pour but de donner à voir la bibliothèque comme un lieu vivant et ouvert sur le monde."

"Avoir une politique d'animation, c'est à mon avis pouvoir définir et programmer des actions de promotion du livre et de la lecture cohérentes qui soient en résonance avec des manifestations locales ou nationales. Il s'agit de faire des bibliothèques un lieu vivant, de débats, d'échange, de circulation de la pensée."

"Une politique qui donne une plus grande visibilité à la bibliothèque en développant une image "vivante" de son fonds et de ses prestations. C'est aussi un moyen de fédérer le personnel sur des projets."

"Faire de la médiathèque un lieu vivant, où le public aime venir, se sente chez lui. Favoriser l'accès à la culture à un maximum de gens, en partenariat avec associations, institutions... en accord avec la politique culturelle de la ville. Développer les rencontres avec écrivains, illustrateurs, musiciens, rencontres intergénérationnelles, ateliers ponctuels autour d'expositions : calligraphie... Donner sa place à l'oralité : conte..."

\* La démocratisation de l'accès à la culture, à des œuvres et à des auteurs, au sein d'une stratégie de l'offre volontariste qui met en avant des aspects marginaux de la production éditoriale :

"C'est une politique qui s'appuie sur le projet culturel de l'établissement qui tient compte des collections et de la réalité locale des publics pour favoriser l'accès à la lecture et aux savoirs en se positionnant dans une démarche d'offre et donc toujours en léger décalage avec la demande. C'est solliciter, surprendre, tirer vers le haut."

"Un des aspects de notre mission éducative, culturelle et de loisirs. L'animation est partie prenante de nos fonds en faisant ressortir les choix. Elle permet de mettre en avant des aspects inconnus, insolites et particulièrement créatifs des œuvres de fiction et/ou d'ouvrir le débat sur des visions pas forcément consensuelles de la marche du monde. Ce n'est pas un supplément d'âme mais fonde aussi une partie de notre relation avec nos lecteurs."

Une unique réponse (lapidaire) met cependant en avant les demandes des usagers comme principe fondant les politiques d'animation :

"Répondre aux attentes des utilisateurs."

\* Un travail de médiation, visant à établir ou renforcer le lien entre publics, collections, et acteurs culturels :

"Démarche pédagogique de mise en relation collections / publics qui tient compte des publics reçus ou à toucher."

"Mener des actions auprès d'un large public favorisant l'accès au savoir, la rencontre avec des créateurs, la réflexion, suscitant l'imaginaire et la rencontre avec les œuvres. Jouer notre rôle de *médiateur* culturel en tissant un grand nombre de partenariats et de relais sur l'ensemble du territoire communal."

“L’action culturelle impulsée par la bibliothèque doit permettre aux citoyens de la ville d’accéder aux *contenus* de l’institution. Cela passe par une pratique individuelle mais aussi par l’échange, la rencontre, l’écoute, la découverte collective, l’expression. L’action culturelle en bibliothèque vise à favoriser le lien entre le citoyen et ceux qui écrivent, produisent, agissent dans le champ de la culture.”

Les enjeux de l’action culturelle, prolongeant les missions de diffusion, ne semblent guère se distinguer de ceux de la bibliothèque, dans son ensemble. S’y mêlent des missions sociales, éducatives, culturelles. Ses destinataires en sont les usagers et les non-usagers, les acteurs de la culture, la ville et ses habitants :

“Mettre en place des actions, des initiatives, des manifestations centrées sur le livre et la lecture qui renforcent l’identité de l’établissement comme lieu de vie culturelle, favorisant la découverte et l’appropriation de biens culturels, créant un rapport vivant à la connaissance, au savoir, à l’information. Permettre la confrontation et le débat d’idées, l’échange entre les publics, avec des artistes ou spécialistes, ouverts aux gens de l’extérieur. S’appuyer sur des démarches qui favorisent la participation des usagers, associations et partenaires. Développer la relation entre un lieu de vie collectif autour de la lecture et les “chemins solitaires” de chacun. Contribuer à la démocratisation culturelle par des actions d’accompagnement qui favorisent le développement de la lecture, l’intégration sociale, la lutte contre les exclusions. Rechercher de nouveaux publics, élargir la fréquentation. Fidéliser le public en créant des événements, des expositions, tables thématiques qui mettent en appétit, permettent la découverte, contribuent à donner l’image d’un lieu vivant où “il se passe toujours quelque chose”. Renouveler l’offre. Promouvoir et soutenir l’édition, en particulier celle qui ne bénéficie pas du même soutien médiatique ou commercial. Mettre en valeur des œuvres pour qu’il y ait partage, rencontre et élargir le cercle des lecteurs. Contribuer à la formation et à la participation des citoyens comme acteurs dans leur ville. Valoriser la ville et ses habitants, par la qualité des événements.”

Les réponses sont assez semblables à celles que l’enquête de la B.P.I. avait recueillies. Les bibliothécaires mettent l’accent (à une exception près) sur le fait que l’action culturelle s’inscrit dans une stratégie de l’offre et qu’elle est l’une des facettes de leur rôle de médiateur. L’action culturelle se donne ici à lire comme une pratique de résistance (à l’uniformisation de l’offre notamment) et comme un vecteur d’intégration (de la bibliothèque dans la cité et des publics dans la communauté). Qu’il s’agisse de formation ou d’information, de culture ou de loisirs, l’action culturelle laisse toutes portes ouvertes et ne paraît se refuser aucun champ d’intervention.

Il nous a enfin semblé qu’étaient mentionnés plus fréquemment que dans l’enquête menée par la B.P.I., le rôle des élus et des partenaires dans la définition des politiques d’animation. Plusieurs réponses soulignent en effet (et outre les objectifs déjà relevés) que la politique d’animation s’inscrit dans une politique culturelle globale définie en fonction d’enjeux locaux, en concertation avec les élus et partenaires :

“Animer un lieu en fonction de sa spécificité, en tenant compte de la vie culturelle environnante. Lier l’animation à un projet global et vivant, en rapport avec la vie de la cité ou de la région. Ne pas faire de l’animation pour “se faire plaisir” et sans tenir compte de nos usagers.”

“La politique d’animation se définit au niveau de la collectivité en fonction des enjeux locaux : ici proposer une alternative culturelle adéquate entre les difficultés de la vie quotidienne, facteurs d’exclusion sociale, et la consommation (souvent télévisuelle) de “produits” standards et médiatisés.”

“Il est important pour une bibliothèque d’avoir une politique d’animation définie par tous les partenaires concernés (l’Élu, le Directeur Culturel, les bibliothécaires). Cette politique permettra de se donner des objectifs pour répondre à notre mission de développement culturel dans la ville autour du livre et du multimédia. Elle permettra également de mieux appréhender les réseaux culturels de la ville (associations, comités d’entreprise...) et de découvrir des créateurs locaux (photographes, écrivains, plasticiens...) pour faire des actions culturelles communes. Enfin, elle est l’occasion de promouvoir des cultures différentes (Maghreb, Afrique noire, Asie)...”

“Le choix d’un ensemble d’actions, normalement élaboré entre l’adjoint à la culture, la hiérarchie administrative, la direction de la médiathèque (ce dernier aspect devant donner l’initiative à chacun dans l’équipe pour faire des propositions) et destiné à mettre le fonds en valeur, à faire connaître la structure à ceux qui ne la fréquentent pas, à participer aux autres manifestations ou festivités organisées par la ville, à mettre l’accent parfois sur certains sujets ou éclairages négligés par l’ensemble des médias.”

Une politique d’animation est donc un enjeu collectif dont l’élaboration fait l’objet de négociations et d’échanges. On reviendra dans la troisième partie sur le rôle des élus et des partenaires dans cette construction, mais auparavant on évoquera plus particulièrement ceux qui sont au centre des politiques d’animation : les publics.

## 2- Les publics

On a vu que la conquête de nouveaux publics était le deuxième objectif cité par les professionnels. On a donc voulu savoir (et toujours suivant en cela le questionnaire de la B.P.I.) quels étaient les publics plus particulièrement visés par les animations. On a posé la question suivante : “Quels publics visez-vous par ordre de priorité lors de vos animations?” en complétant les choix proposés par l’enquête de la B.P.I. puisqu’ont été ajoutés : les adolescents usagers de la bibliothèque, la population des quartiers en difficulté, les personnes âgées, les publics empêchés et les membres d’associations. Il était demandé de cocher plusieurs réponses en indiquant l’ordre de priorité.

Certains questionnaires proposant plusieurs réponses en premier choix, on en a accepté deux. On indique ici les réponses citées en premier, deuxième et troisième choix, ainsi que le total des mentions (toutes “positions” confondues).

- les usagers de la bibliothèque = cité 17 fois en 1er choix (2 fois en 2ème choix, 2 fois en 3ème...) au total 23 mentions
- les enfants usagers de la bibliothèque = cité 10 fois en 1er choix (6 fois en 2ème choix...) au total 16 mentions
- les adolescents usagers de la bibliothèque = cité 6 fois en 1er choix (1 fois en 2ème...) au total 11 mentions
- les personnes qui ne fréquentent pas votre établissement = cité 5 fois en 1er choix (4 fois en 2ème choix, 4 fois en 3ème...) au total 16 mentions
- les groupes d'enfants (classes, centre aérés...) = cité 2 fois en 1er choix (5 fois en 2ème, 5 fois en 3ème...) au total 15 mentions
- la population des quartiers en difficulté = cité 2 fois en 2ème choix, 1 fois en 3ème ... au total 6 mentions
- les médiateurs (journalistes, leaders d'opinion...) qui contribuent à l'image de votre établissement = (2 mentions)
- les personnes âgées : cité 1 fois en 3ème choix
- les publics empêchés (préciser) : (2 mentions dont une précise "bibliothèque à domicile")
- les membres d'associations (préciser) : 1 mention
- autre (préciser) : 1 mention

Ce sont donc les usagers de la bibliothèque qui sont visés en priorité, et parmi ceux-ci, plus particulièrement les enfants et les adolescents. En deuxième lieu, les non-usagers sont les plus couramment cités. Sur ce point les résultats rejoignent ceux de l'enquête de la B.P.I., à cette différence que la réponse "les enfants usagers" n'y était mentionnée qu'en troisième position. Il semble donc en effet y avoir contradiction, comme le note Anne-Marie Bertrand, entre l'objectif énoncé "attirer les personnes qui ne fréquentent pas la bibliothèque"<sup>55</sup>, et les publics visés, usagers de la bibliothèque. On proposera deux prolongements à ce constat.

Ce qui est peut-être mis en cause (et révélé par cette contradiction), c'est la capacité de l'action culturelle à attirer, seule, de nouveaux publics. Ainsi Florence Shreiber, directrice de la bibliothèque de Drancy, note-t-elle :

"Je ne crois pas que ce soit l'animation en tant que telle qui fasse venir des publics supplémentaires, je pense que c'est plutôt un jeu entre les propositions de services que vous allez développer. [...] En revanche, ce que je crois, c'est que l'animation ça revitalise, notamment en direction des classes moyennes, c'est-à-dire que quand aujourd'hui on a l'idéologie générale, quand il n'y a pas un peu de mouvement

---

<sup>55</sup> *Animation et bibliothèque, hasard ou nécessité? Éd. cit., p.37.*

autour des choses, au fond, les gens s'en désintéressent parce que la société est fondée sur l'image, la société du spectacle, comme dit Debord. On est quand même dans cette société-là, si vous ne valorisez pas ce que vous avez, ça meurt [...] Gagner des gens par l'animation, je suis partagée, car je pense que c'est un ensemble."<sup>56</sup>

On voit ici de quelle façon les finalités distinguées par Anne-Marie Bertrand s'entremêlent. Le souci de la démocratisation culturelle ne peut faire l'économie de considérations plus "stratégiques" qui renvoient à une valorisation de la bibliothèque et de ses services. Pour attirer de nouveaux publics, la bibliothèque dispose d'un ensemble d'outils, dont l'action culturelle n'est qu'un maillon. La bibliothèque de Tremblay-en-France a par exemple mis sur pied un projet destiné à toucher les publics âgés, lequel s'est décliné sous trois facettes : desserte de foyers de personnes âgées par le bibliobus, mise en place d'un service de bibliothèque à domicile, animation-spectacle dans un foyer de personnes âgées dans le cadre de Lire en fête. Dans ce cas, l'action culturelle a contribué à valoriser la mise en place d'un nouveau service. L'événementiel a ponctué le durable d'une touche festive. L'animation-spectacle, envisagée seule, n'aurait évidemment eu ni le même sens ni le même impact. Cette dynamique complexe marque l'une des limites de cette étude : comment envisager les enjeux, activités et profits de l'action culturelle, sans prendre en compte l'ensemble des services agrégés aux services de base (telle que services aux collectivités, actions de formation, partenariats divers), mais aussi la nature des collections, qu'ils complètent (... ou ne complètent pas)?

La croyance dans les "vertus conquérantes" de l'action culturelle est donc toute relative. D'autre part on notera qu'en entretien les professionnels se sont souvent montrés réticents à l'idée de désigner un public visé en priorité. Une action culturelle bien conçue, nous ont-ils dit, se décline en fonction de différents publics, à moins que ce ne soit la succession de différentes animations, destinées à des publics précis, qui ne réalise l'unité (idéale). Plusieurs remarques spontanées, relevées dans les questionnaires, témoignent de ce souhait :

"Toute la population est visée, lecteurs, non-lecteurs, adultes, enfants, adolescents, selon le thème de l'animation."

"Il est difficile de répondre à cela, le public touché étant l'ensemble de la population, à travers diverses actions on tente de toucher tous les publics."

"Cette priorité n'est pas déterminée définitivement. Une année on mettra l'accent sur les adolescents, une autre année sur les personnes âgées, puis sur les enfants, etc. On ne peut pas toujours viser les mêmes publics, car cela créerait des exclusions."

---

<sup>56</sup> Entretien, octobre 1999.

Les bibliothécaires ont évidemment le souci de servir l'ensemble de la population, souci qui se heurte dans les faits à la diversité des publics et de leurs besoins, et au nombre nécessairement limité d'actions que les moyens rendent possibles. Confrontés à la question des publics visés, ceux qui conçoivent et organisent les manifestations culturelles sont un peu dans la position de l'écrivain à qui l'on demanderait "pour qui écrivez-vous"? Car il s'agit bien, ici aussi, d'un acte d'énonciation où se dessine en creux l'image d'un destinataire<sup>57</sup>. Comme l'indique cette remarque glanée dans un questionnaire, chaque animation appelle son public (et c'est alors la diversité des actions qui est posée comme gage d'égalité des publics) :

"La hiérarchisation se fait en fonction des différentes animations proposées, une rencontre littéraire ne concerne pas le même public que l'heure du conte. C'est la diversité qui permet de concerner chacun à un moment donné. Nous essayons de proposer des animations pour toutes les tranches d'âge, à la fois pour les usagers et en essayant à chaque fois de concerner d'autres Noiséens."

La question (difficile) est évidemment de savoir quelle action permettra de toucher quel public. Au-delà de catégories larges (enfants/adultes par exemple), chaque professionnel investit dans ses choix une représentation des usages, besoins et désirs des publics auxquels il souhaite s'adresser. Aspect qu'éclairent les propos d'Emmanuel Cuffini, directeur de la bibliothèque de Montreuil, commentant une série d'actions consacrées à la littérature africaine :

"Quand on travaille sur la littérature africaine, on vise plus particulièrement les familles issues de l'immigration africaine, on vise les associations de femmes maliennes, et caetera, et on travaille à la fois sur la question des racines, et la littérature africaine ce n'est pas seulement la question des racines, c'est aussi très moderne, on travaille aussi sur un rapport à la modernité, on sort de l'aspect folklorique."<sup>58</sup>

S'établit ainsi une alchimie délicate entre des thèmes d'animation (mais aussi des supports, des intervenants, des modes d'action et des pans de collections) et un public potentiel. Il ne s'agit pas d'une relation mécanique mais, pour reprendre une expression

---

<sup>57</sup> Aspect largement étudié par les théoriciens de la réception. Mais l'on pourrait plus simplement appliquer à l'animation ce qu'Eliséo Véron dit de la mise en espace des collections : "Comme tout acte d'énonciation, l'étalement spatial du fonds d'une bibliothèque en libre accès contient une image du destinataire de cet acte, suppose des hypothèses sur l'utilisateur, sur ses intérêts et ses attentes.", *in: Espaces du livre*, Paris, B.P.I., 1989, p. 11.

<sup>58</sup> Entretien., octobre 1999.

de Bertrand Calenge, d'une "modélisation hypothétique"<sup>59</sup>. Ce jeu de représentations concerne les publics mais aussi le territoire où la bibliothèque déploie ses services. Étudiant l'action culturelle à l'échelon départemental, on a souhaité savoir si un tel découpage était pertinent pour la définition d'une spécificité.

### 3- Le territoire départemental, une spécificité contestée

La deuxième question que nous nous posions était donc celle de l'impact de la réalité sociale, culturelle et politique du territoire de la Seine-Saint-Denis sur les politiques d'action culturelle. La question "A votre avis y a-t-il, ou devrait-il y avoir une spécificité des politiques d'action culturelle (en bibliothèque) en Seine-Saint-Denis ? Pourquoi ?" a fourni des réponses partagées. La question a été traitée dans 17 questionnaires.

Trois bibliothèques ont répondu non, sans développement. Pour d'autres, l'action culturelle est nécessairement fonction d'une spécificité locale à l'échelle de la commune (élément déjà relevé dans les pages précédentes). Certains professionnels déclarent alors tenir compte, dans l'élaboration de leur politique d'animation, de la nature de la demande (déterminée par la composition démographique des publics, leur origine, leur situation économique) :

"Dans une politique d'action culturelle, on tient toujours compte des différentes communautés qui vivent dans la ville et de leur pouvoir d'achat. J'ai mis par exemple les cédéroms en consultation sur place pour faire découvrir ce support à des familles qui n'ont pas de lecteur de cédéroms. J'ai fait une animation sur les Antilles car il y a beaucoup d'Antillais à Saint-Ouen. Mais je préfère des actions ponctuelles et avoir une politique générale d'action culturelle."

"La réponse est donnée au point 1 [en fonction des enjeux locaux]. Je complète en précisant que nous nous efforçons de cibler l'animation sur des offres correspondant réellement à l'attente du public local avec ses spécificités. En particulier grosse demande pour la petite enfance à laquelle répond la bibliothèque avec un programme annuel de spectacles vivants (contes, théâtre...)"

Certains refusent de mettre en avant une éventuelle spécificité de la Seine-Saint-Denis, car ils redoutent qu'elle donne lieu à une possible stigmatisation, la Seine-Saint-Denis étant alors identifiée à un département "difficile", "à problèmes" :

"Non. Les problèmes rencontrés en Seine-Saint-Denis se rencontrent ailleurs."

"Je ne pense pas car cela pourrait contribuer à "ghettoïser" le département."

---

<sup>59</sup> Bertrand Calenge, *Les politiques d'acquisition*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1994, p.42.

“Non, pourquoi chercher à différencier ce département !”

D'autres évoquent la diversité des publics (“Non, il me semble nécessaire de cibler en fonction des publics et les publics sont multiples.”) ou émettent le souhait que l'action culturelle permette justement le dépassement des différences culturelles ou ethniques, et pallie les difficultés sociales rencontrées. La bibliothèque est alors dans l'idéal, l'espace qui rassemble et compense, soigne et rapproche.

“Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'avoir une spécificité en Seine-Saint-Denis. Simplement il me semble indispensable d'essayer d'initier des actions susceptibles d'être fédératrices compte tenu du cosmopolitisme des populations auxquelles nous nous adressons.”

“Oui, axer sur la spécificité des publics, le métissage et les difficultés sociales .”

“L'action culturelle est d'autant plus nécessaire que nous avons affaire à des publics plus éloignés des pratiques culturelles, où la médiation est indispensable pour que leur parvienne ce qu'il y a de plus exigeant et novateur dans la production.”

Enfin, certains mettent en avant une vitalité propre au département, générée par la réalité sociale, et encouragée par des structures départementales incitatives.

“Objectivement il y a là un dynamisme important, sans doute lié à l'urgence d'un département jeune, varié, enthousiasmant mais durement frappé par la pauvreté. Il y a aussi des structures-enfants de choix politiques particuliers : Livres au Trésor, C.P.L.J., Association des bibliothécaires qui poussent “à faire”.”

“Pas une spécificité mais il serait souhaitable de mener à nouveau des projets communs (voir Lire en Fête sur le Canal de l'Ourcq avec 11 bibliothèques participantes) et de mutualiser nos expériences. En tout cas il existe une certaine idée de la lecture publique dans le 93.”

“L'histoire, (ancienneté de la lecture publique, absence de B.C.P., rôle de la mission livre du Conseil général) a généré une certaine cohérence dans l'action culturelle des bibliothèques, l'aide à la création y est un objectif visiblement répandu.”

Si spécificité il y a, au niveau du département les termes n'en sont guère partagés, puisqu'elle est tantôt démographique, sociale, historique, politique. Sans doute le terme même de "spécificité" était-il piégé, puisque derrière ces citations, on devine la crainte qu'à se singulariser on ne finisse par s'exclure. On notera aussi que n'apparaissent qu'en filigrane l'histoire de la Seine-Saint-Denis et de sa tradition politique. Les réponses sont donc circonspectes, et indiquent que le département est finalement peu identifié et guère défini comme un territoire d'influences ou d'enjeux particuliers. Ainsi le rôle du Conseil général est-il peu mis en avant dans les réponses aux questions ouvertes, alors même que les priorités énoncées en termes de publics prioritaires, et l'accent mis sur les publics

enfants, sont un élément commun à ces différents acteurs. Sans doute est-ce alors que l'échelon communal est le seul espace reconnu comme étant celui où se joue la définition des politiques d'action culturelle. Dans ce travail de définition, les bibliothécaires n'agissent pas seuls. Partenaires et élus ont en effet leur mot à dire et c'est le point que l'on abordera à présent.

## C- LES PARTENAIRES ET LA MISE EN OEUVRE

On a vu dans les pages précédentes que, définissant les politiques d'animation, nos interlocuteurs ont parfois rappelé, dans leurs réponses aux questions ouvertes, qu'une politique d'animation s'élabore en liaison avec les différentes partenaires de la collectivité. On évoquera donc d'une part le rôle de la tutelle, puis celui des partenaires qui, s'ils participent surtout à la mise en œuvre, contribuent aussi à la définition des politiques d'animation.

### 1- Le rôle de la tutelle

Quelques questionnaires ont donc cité, comme participant à la définition des politiques d'animation : l'élu, le directeur culturel, les bibliothécaires, la hiérarchie administrative, la direction de la médiathèque, les partenaires. Quelle est alors la part des uns et des autres dans ce processus? A la question "comment se décident vos projets d'animation", on a obtenu les réponses suivantes :

**Sur votre proposition, avec l'accord de votre tutelle : Toujours = 12 Souvent = 11  
Rarement = 0 Jamais = 0**

**Sur la proposition d'éventuels partenaires : Toujours = 0 Souvent = 10  
Rarement = 10 Jamais = 1**

**Sur la proposition de votre tutelle : Toujours = 0 Souvent = 5 Rarement = 15  
Jamais = 6**

Les professionnels ont donc, dans l'élaboration des projets d'animation, le plus souvent l'initiative. Viennent ensuite les partenaires (10 réponses pour "souvent") et enfin la tutelle (5 réponses pour souvent). L'enquête de la B.P.I. amenait à des résultats semblables, résultats qu'Anne-marie Bertrand proposait de nuancer, au vu d'autres

éléments présents au fil des questionnaires<sup>60</sup>. La question "comment s'élaborent vos projets d'animation?" peut paraître ambiguë. S'agit-il en effet de l'élaboration d'une politique générale, en termes d'objectifs, ou du choix de la nature des animations mises en œuvre? Les questionnaires ne nous permettant pas de répondre à cette question, on fournira quelques éléments complémentaires recueillis en entretien.

Le plus souvent les professionnels rencontrés ont confirmé qu'ils bénéficiaient, dans la définition des politiques d'animation, d'une très large marge de manœuvre. Ils insistent fréquemment sur le flou des attentes et des représentations des élus, et donc sur la nécessité pour eux de communiquer, convaincre, faire partager et surtout valider les orientations qu'ils ont définies. C'est notamment le sentiment de Claire Presse, directrice de la médiathèque de Noisy-Le-Grand :

"Les politiques, je pense que c'est à eux de valider des orientations. Je dis bien valider, parce que lorsque tu leur demandes de les donner, il y a peu de politiques qui sont capables de te dire très clairement ce qu'ils veulent. Ici, c'était *ouverture* le mot [d'ordre] quand je suis arrivée. Ça veut tout dire *ouverture*. Ensuite à toi de dire, en tant que directrice : voilà ce que je veux."

L'équilibre est donc à trouver, pour une autonomie qui ne soit pas solitude (et absence de moyens). En effet :

"La trop large marge de manœuvre est dangereuse, parce que dans ce cas-là c'est l'affaire des professionnels, mais comment faire valoir l'idée qu'on a besoin de moyens, d'être accompagné et de soutien? Donc il faut faire valider ses orientations et ses objectifs par les élus."<sup>61</sup>

Les professionnels rencontrés considèrent la demande politique émanant des élus comme légitime, lorsqu'elle est l'expression des missions que le mandat électoral leur confère. Ils disent ne pas faire l'objet de "pressions", mais parfois de "commandes" ponctuelles. A cet égard ils soulignent que la demande peut intervenir à des niveaux différents. Elle est bien sûr liée à l'image que les élus ont du rôle et de l'importance de la bibliothèque dans la ville. On a tenté d'établir quelques distinctions entre les types d'intervention de la tutelle dans les politiques d'animations des bibliothèques, tout en insistant sur le fait que dans la réalité ces formes s'entremêlent le plus souvent, et que les éléments recueillis sont nécessairement très partiels :

#### 1- la distance

La tutelle ne propose (ni à fortiori n'impose) rien. C'est, nous semble-t-il, une forme de liberté paradoxale puisqu'elle est le signe d'un désintéret pour la bibliothèque, qui n'existe alors guère sur le territoire comme acteur culturel. La liberté théorique peut

---

<sup>60</sup> Voir *Animation et bibliothèque, hasard ou nécessité?*, Éd. cit., pp. 24-25.

<sup>61</sup> Entretien, novembre 1999.

donc s'accompagner d'une pauvreté pratique, qui peut toucher l'ensemble des services de la bibliothèque, voire l'ensemble des acteurs culturels de la ville (une bibliothèque nous a paru dans ce cas, très isolée et bénéficiant de peu de moyens, mais il n'est pas exclu qu'ailleurs des budgets convenables s'accompagnent de la même distance).

## 2- la validation ou la définition d'orientations larges

C'est le type de fonctionnement que l'on a déjà mentionné et que la plupart des professionnels rencontrés jugent "normal" et légitime. Les axes définis par la municipalité sont des orientations générales (en termes de publics : par exemple agir en direction des enfants, en termes de modalités d'action : développer des partenariats, etc.). A charge ensuite pour la bibliothèque d'élaborer un projet et de choisir les manifestations qui lui paraissent convenir le mieux<sup>62</sup>. Ainsi Marie-Noëlle Andissac, directrice des bibliothèques d'Épinay-sur-Seine, note-t-elle : "Je crois que la politique de lecture publique ce sont les professionnels qui la construisent, à partir des orientations données par la municipalité, qui sont suffisamment larges pour que la bibliothèque s'y retrouve... On peut me faire des propositions, à moi de décider, mais je n'ai pas de pressions, la difficulté c'est d'arbitrer entre tout ce qu'il faudrait faire."<sup>63</sup> Elle ajoute, point important, que les élus ne constituent pas un ensemble d'attitudes homogènes. Dans cette configuration, la "maîtrise des contenus" de l'action culturelle menée par les bibliothèques semble bien loin des préoccupations de élus. Ce qui rejoint l'analyse d'Erhard Friedberg et Philippe Urfalino, qui soulignent la diversité des actions culturelles dans les villes étudiées : "Loin d'être centrées, de par le contenu des activités qu'elles regroupent, sur une idéologie politique ou une culture régionale, les politiques culturelles sont au contraire remarquables par leur éclectisme. (...). Les villes étudiées ne permettent pas d'établir l'existence, au niveau municipal, d'une politique culturelle socialiste et d'une politique culturelle communiste."<sup>64</sup> D'autres bibliothécaires ont souligné que les véritables choix politiques portaient sur des questions de tarification (et de budget). Ici comme ailleurs, donc, c'est "le budget municipal qui devient le principal test de la volonté d'agir des élus, puisqu'agir, c'est dépenser."<sup>65</sup>

---

<sup>62</sup> Ainsi Emmanuel Constant, Maire adjoint à la culture de Noisy-le-Grand dit-il "Sur la programmation je n'interviens pas, surtout pas, je ne veux surtout pas m'en mêler, je fais confiance, j'interviens sur les objectifs." (Entretien, novembre 1999).

<sup>63</sup> Entretien, novembre 1999.

<sup>64</sup> *Le jeu du catalogue*, Op. cit. p. 20.

<sup>65</sup> *Ibid.*

### 3- la participation réclamée

Il arrive que soit réclamée la participation de la bibliothèque à un projet de la ville, qui concerne souvent plusieurs des services municipaux. Dès lors il s'agit d'assurer la présence de la bibliothèque, selon des formes choisies et mises en œuvre par les professionnels. Ce type de demande peut concerner aussi la participation à des manifestations nationales ou locales. Les professionnels rencontrés jugent ce type de demande légitime, lorsqu'elle leur paraît en cohérence avec leurs missions. Ils sont d'autant plus attachés à y répondre qu'ils souhaitent se situer comme des acteurs culturels "incontournables" ("sur le territoire communal, on se positionne comme les responsables du développement de la culture", note Brigitte Maury, directrice de la bibliothèque de Tremblay-en-France). A La Courneuve il a ainsi été demandé à l'ensemble des services d'"accompagner le projet de démolition de la barre Renoir"<sup>66</sup>, l'une des barres de la cité des 4000. La bibliothèque (dont la centrale jouxte la barre) a ainsi mis en place, en collaboration avec une conteuse, des ateliers de "racontage", de recueil et d'écriture de la mémoire des habitants de cette barre, qui donneront lieu à la publication d'un texte. Le projet a également permis des rencontres entre des publics qui ne se côtoyaient guère, jeunes auteurs de textes de rap et musiciens du conservatoire notamment.

### 4- la demande ponctuelle

Ce type de demande concerne des manifestations ciblées de façon plus précise (accueil d'un auteur, organisation d'un débat sur un thème choisi par les élus, participation à une commémoration) et peut apparaître comme la rançon du succès : "C'est vrai que trois ou quatre fois dans l'année on a une demande [...] Il n'y en a pas trop, mais ça peut arriver [...] ce qu'il faut voir c'est que tout cette dynamique dont je parlais tout à l'heure a fait en sorte que la bibliothèque maintenant existe vraiment [...] On est reconnu [...] on est très sollicités, même trop, on devient l'incontournable." (Brigitte Maury). Entendre la demande politique et choisir d'y répondre ou non, c'est tout l'objet d'une stratégie d'ensemble qui engage la place de la bibliothèque dans la ville. L'"invocation" à la qualité de "professionnel" est courante. Ainsi Emmanuel Cuffini (directeur de la bibliothèque de Montreuil) nous dit-il : "moi je revendique la place du professionnel là-dedans et en même temps je n'ai pas d'état d'âme, j'entends la commande politique [...] ensuite je considère que nous sommes des professionnels et que nous n'avons pas à être aux ordres, [avoir une commande politique] ça me semble légitime, après [tout dépend] quelle est l'expression de la demande..."

---

<sup>66</sup> L'expression est de Mme Uhlmann, directrice des bibliothèques de La Courneuve.

### 5- De la demande à la commande : l'instrumentalisation

Chacun peut estimer différemment ce qui relève ou non de l'instrumentalisation. La mise à disposition des locaux de la bibliothèque, pour des animations menées par des "partenaires extérieurs" et qui n'ont pas été choisies par la bibliothèque paraît ressortir de cette catégorie. Mais la bibliothèque peut aussi, par ce biais, souhaiter développer son image d'espace culturel où il se passe toujours quelque chose, et espérer ainsi toucher un plus vaste public. Quoi qu'il en soit, les témoignages apparaissent, sur ce point, difficiles à recueillir. Un seul de nos interlocuteurs, dont on préservera l'anonymat, a fait état de pressions relatives à une politique d'animation vigoureuse et imposée, dans un environnement très conflictuel.

Dans l'ensemble et même si, comme le note Anne-Marie Bertrand, bibliothécaires et élus ont à s'accorder sur des objectifs souvent contradictoires<sup>67</sup>, peu de dissensions ont été affirmées devant nous. Les bibliothécaires mettent en avant des aspects offensifs (séduire, convaincre, faire adhérer) plutôt que défensifs. Les tensions, inhérentes au fait que les bibliothécaires sont des fonctionnaires ayant à gérer aussi bien les attentes et représentations des élus (leurs employeurs) que des publics (leur raison d'être), sont au moins symboliquement résorbées par l'invocation à la qualité de "professionnel". Or les débats, anciens et actuels, relatifs aux politiques d'acquisition montrent bien à quel point, en l'absence de textes législatifs, les contenus et les attributions de compétences font l'objet d'une dangereuse indétermination. Le cadre même des droits et des devoirs qui sont ceux d'un directeur de bibliothèque reste, comme l'a montré Jean-Luc Gauthier-Gentès, à préciser<sup>68</sup>. Ces débats touchent également à la question de l'évaluation des politiques d'action culturelle, sur laquelle on reviendra.

Dans le quotidien de la mise en œuvre des animations, les différents partenaires sont des interlocuteurs qui interagissent aussi dans la définition des politiques d'animation.

---

<sup>67</sup> Voir le chapitre "Quels objectifs pour les bibliothèques municipales?", in : Anne-Marie Bertrand, *Les bibliothèques municipales : acteurs et enjeux*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1994.

<sup>68</sup> Voir Jean-Luc Gauthier-Gentès, "Réflexions exploratoires sur le métier de directeur de bibliothèque : le cas des bibliothèques municipales", *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, T. 44, n°4, pp. 14-26.

## 2- Les partenaires de la mise en œuvre

On a souhaité connaître les partenaires les plus habituels des bibliothèques dans la mise en œuvre des animations. A la question "pour vos animations, travaillez-vous régulièrement en collaboration avec...", on a obtenu les réponses suivantes :

- les différents services municipaux = 24
- des établissements scolaires = 23
- des associations locales (préciser) = 15
- le C.P.L.J.-93 = 14  
(Centre de Promotion du Livre de Jeunesse de Seine-Saint-Denis)
- d'autres établissements culturels (préciser) = 12
- le Conseil général de Seine-Saint-Denis = 12
- d'autres bibliothèques = 11
- la D.R.A.C. = 8
- livres au trésor = 8
- autre (préciser) = 4
- d'autres pays = 2
- l'Union Européenne = 1 (en projet)
- la Région Ile-de-France = 0

On notera que cette collaboration peut recouvrir des formes différentes : recherche de moyens financiers, recherches de moyens techniques, élaboration de projets.

La quasi-totalité des bibliothèques travaillent donc en collaboration avec les services municipaux, soit pour des actions culturelles conjointes (dans les maisons de quartiers, centres de loisir, P.M.I...), soit pour en recevoir une aide technique (services de la communication, ateliers municipaux...). Le partenariat scolaire est également "incontournable". C'est dans ce domaine que la distinction entre "action culturelle" et "médiation" paraît la plus ténue, puisque traditionnellement les bibliothèques développent des accueils de classes, qui constituent, pour certains, de l'action culturelle à part entière. On reparlera plus loin de l'importance des projets élaborés en direction des enfants. Notons cependant que des démarches de coopération à l'échelon départemental sont à l'essai, depuis 1997, date à laquelle a été lancé un "projet départemental des réseaux B.C.D.-C.D.I.-B.M." qui concernait 6 communes du département, dont deux se sont depuis retirées. Écoles, services municipaux et associations locales sont les partenaires les plus couramment cités. Il s'agit donc d'une coopération "de proximité". Les

questionnaires n'offrent pas de précision quant aux associations concernées. La collaboration avec d'"autres établissements culturels" arrive en cinquième position. Cinémas, théâtres, instituts culturels sont les établissements cités. La question ouverte numéro 11 avait pour fonction de préciser le type de collaboration existant pour les bibliothèques logées dans un centre culturel, et les éventuelles conséquences sur la politique d'animation. 9 bibliothèques ont répondu à cette question. Les réponses sont partagées, mais il nous semble que les collaborations régulières sont rares, ponctuelles et parfois tourmentées :

- "La bibliothèque se situe dans un centre culturel mais cela a peu de conséquences sur nos animations."
- "Quelques timides collaborations ont été tentées avec l'École normale de musique et avec l'École d'art. Elles ont abouti à deux expositions (une où les bibliothécaires ont conté, une où ils ont écrit des textes)."
- "Malheureusement difficile d'insérer notre programmation dans une maison lourde."
- "Richesse du lieu mais difficulté d'élaborer des projets communs..."
- "Nous travaillons avec un espace et un service culturel et nous concevons notre programmation ensemble, notamment en direction des scolaires."
- "Avant-scènes à la médiathèque de concerts proposés par le service culturel, rencontres avec des metteurs en scènes, théâtre à domicile à l'annexe..."
- "Passage d'idées, travail commun sur animations, expos..."
- "Spectacles autour d'un auteur en collaboration avec le Bureau animation culturelle, conservatoire, club Théâtre, AACV, Club anciens..."
- "Partenariat avec le Centre culturel : ouverture de la médiathèque avant certains spectacles, tables thématiques."

En entretien, certains interlocuteurs nous ont indiqué coopérer plus volontiers avec les acteurs sociaux, quand d'autres privilégiaient les acteurs culturels. Ces choix, qui ne sont évidemment pas exclusifs peuvent s'expliquer à la fois par des affinités personnelles mais aussi par les représentations que les uns et les autres se font de leurs missions et des publics qu'ils visent. Ainsi une directrice nous a-t-elle indiqué qu'elle faisait parvenir systématiquement le programme des animations aux abonnés du théâtre municipal, tandis qu'ailleurs on estimait que théâtre et bibliothèque ne s'adressaient pas au(x) même(s) public(s). On proposera plus loin un exemple de coopération existant entre bibliothèque et services culturels.

On note également que les partenariats à l'échelle départementale sont courants, puisqu'entre un tiers et la moitié des bibliothèques y ont recours. Le C.P.L.J. est cité par une large moitié des questionnaires. Le centre de ressource Livres au trésor, par un tiers seulement, ce qui nous semble une sous-évaluation (due peut-être au fait que ce sont les bibliothécaires responsables des sections jeunesse qui sont en contact avec cette structure, et qu'en général ils ne répondaient pas eux-mêmes au questionnaire). De plus, en tant que partenaire (et dans le domaine de l'action culturelle) Livres au trésor a une fonction de

conseil tandis que le C.P.L.J. coproduit des manifestations, loue ou prête des expositions. Les propositions émanant des structures départementales contribuent à une structuration de l'offre culturelle, à la fois au niveau des thématiques et des publics visés. Elles favorisent une dynamique, en faveur des enfants et de la littérature de jeunesse. Mais les bibliothécaires rencontrés se disent désireux d'une collaboration souple (aussi bien avec le C.P.L.J. que le Conseil général) en fonction des projets. Et le recours à l'offre et aux produits du C.P.L.J. n'apparaît pas systématique. Ainsi, le bilan de Livres au trésor (année 1997-98) indique que les 29 expositions louées à des partenaires extérieurs (par les sections jeunesse des bibliothèques du département) l'ont été à 18 partenaires différents (associations et organisme divers, le C.P.L.J. étant mentionné cinq fois), ce qui laisse à penser que les circuits de coopération dans ce domaine sont variés.

La coopération départementale concerne également les bibliothèques, citées à 11 reprises. Il s'agit des bibliothèques investies dans l'action menée à l'automne 1999 par l'association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis et le C.P.L.J., dont on reparlera.

### III- LES ACTIVITÉS ET LEURS PUBLICS

Nous proposerons tout d'abord une synthèse des activités pratiquées par les bibliothèques (telles qu'on peut les lire au travers des questionnaires), avant de mettre l'accent sur deux publics privilégiés, les enfants et les jeunes. Enfin on exposera deux initiatives originales menées en partenariat.

#### A-TRADITIONS ET INNOVATIONS : SYNTHÈSE DES QUESTIONNAIRES

##### 1- Les expositions

On rappellera que l'on dispose d'un échantillon de 26 bibliothèques ayant traité ces questions. Trois d'entre elles ne fabriquent ni n'empruntent aucune exposition, et deux en empruntent rarement. 12 bibliothèques fabriquent des expositions, soit un peu de moins de la moitié. Ce sont les mêmes bibliothèques qui fabriquent des expositions pour les enfants et pour les adultes (l'une d'entre elles a précisé qu'il s'agissait d'expositions tout public.) Le nombre d'expositions réalisées varie de une par an - pour la moitié des bibliothèques ayant répondu "oui-" à 6 voire 8 par an (dans des villes de 50 000 habitants). D'autre part 18 bibliothèques empruntent (ou louent) souvent ou parfois des expositions pour enfants, et 15 des expositions pour adultes. Dix bibliothèques fabriquent *et* empruntent (souvent ou parfois) des expositions. La taille de la ville d'implantation ne semble pas être un élément discriminant puisque on trouve ces bibliothèques dans des villes de 17 000 à 85 000 habitants. L'exposition reste donc bien une activité répandue. Une bibliothèque a souligné préférer "acheter" des expositions afin de pouvoir les prêter aux écoles, ou les réexploiter dans la bibliothèque. Le prêt d'exposition est donc théoriquement un mode de coopération.

On s'attendait à ce que le prêt d'exposition entre les sections jeunesse des bibliothèques (facilité par le travail de Livres au trésor qui permet aux sections jeunesse de connaître les réalisations dans le département) soit courant mais le bilan de Livres au trésor (1997-1998) ne mentionne qu'une seule bibliothèque dans ce cas. Les bibliothèques qui fabriquent des expositions disent les prêter (gratuitement), mais il est difficile de savoir dans quelle mesure elles circulent effectivement.

On a pu constater lors des visites que les bibliothèques accueillent des expositions réalisées par des partenaires (par exemple les travaux d'arts plastiques réalisés par les élèves d'un L.E.P. voisin), cherchent parfois à associer leurs usagers aux expositions en sollicitant le prêt d'ouvrages ou d'objets, voire exposent les réalisations d'un lecteur.

Enfin l'exposition fabriquée en interne fait l'objet de critiques. L'essentiel, est-il parfois souligné, est d'animer une exposition, et surtout de programmer des expositions en rapport avec les publics concernés. On évitera donc, note Brigitte Maury, directrice de la bibliothèque de Tremblay-en-France, les "expositions-panneaux" à l'intention des enfants, puisque "pour les enfants on privilégie les expositions ludiques qu'on peut animer." Pour certains, concevoir une exposition dépasse le domaine de compétence des bibliothécaires, consomme beaucoup de temps et nuit à l'accomplissement des missions véritables. C'est le point de vue d'Emmanuel Cuffini, directeur de la bibliothèque de Montreuil : "On a une difficulté dans nos bibliothèques en ce moment, c'est qu'une partie du personnel prend plus son pied à travailler pendant des heures et des heures pour construire une exposition qu'à faire un travail de médiation en direction du public. Ce n'est pas son rôle. Il y a des professionnels qui font cela très bien. Souvent les expositions construites en interne sont médiocres... Quant on a la grippe, on va voir le médecin." Dernier argument rencontré, en faveur du recours à des expositions extérieures : "Jamais on ne compte le véritable prix de revient d'une exposition faite par les bibliothécaires" (Marianne Légier, responsable des animations, médiathèque de Noisy-Le-Grand).

## 2- Les manifestations orales

Rappelons que cette appellation recouvre des activités très variées, dans leurs contenu et leur périodicité. Les catégories retenues sont celles du questionnaire de la B.P.I. : débats, conférences, lectures, rencontres, autre.

Trois bibliothèques ne proposent pas de manifestations orales et quatre précisent proposer, à destination des enfants, des "heures du conte" (et aucun des autres types mentionnés), toujours dans des villes de moins de 40 000 habitants. Ce sont donc sept bibliothèques qui ont dans le domaine une activité minimale.

### Manifestations orales pour enfants

Au total 12 bibliothèques ont mentionné spontanément l'heure du conte, que le questionnaire ne spécifiait pas. Il s'agit d'une animation fondamentale, et historiquement fondatrice<sup>69</sup> dans les sections enfantines. Ces données témoignent qu'elle n'est guère en recul, d'autant qu'il n'est pas impossible que l'heure du conte ait été (implicitement) mentionnée dans la catégorie des "lectures". Plus encore, elle apparaît, avec les expositions, comme le "plus petit dénominateur commun" puisque les bibliothèques ayant une activité d'animation réduite proposent ces deux animations qui constituent un "profil minimal". Enfin, c'est le type d'animation qui a la fréquence la plus élevée ("une fois par semaine", "25 fois par an", sont quelques-unes des fréquences mentionnées dans les questionnaires).

Les lectures ont été mentionnées par 9 bibliothèques, soit un tiers de l'échantillon, avec une fréquence moindre (entre 1 et 10 par an). On imagine qu'il s'agit de lectures proposées par des intervenants extérieurs. Un questionnaire apporte cependant la précision suivante : "lecture par les bibliothécaires : tous les jours". On touche ici à un point où la frontière entre les notions d'animation et de médiation, déjà évoquée, se brouille. Un critère de distinction possible entre ces deux formes d'intervention pourrait être le recours (ou non) à des intervenants (et donc des compétences) extérieurs à la bibliothèque.

Enfin les rencontres sont pratiquées par 7 bibliothèques, avec une périodicité assez faible (entre 1 et 10 par an). Comme on pouvait s'y attendre "débats" et "conférences" sont des formes inusitées à destination des enfants (2 bibliothèques). On reviendra plus loin sur les manifestations destinées aux adolescents.

### Manifestations orales pour adultes

Les lectures (citées par 13 bibliothèques) et les rencontres (12 citations) sont les formes de manifestations orales les plus couramment citées, avec des périodicités très faibles (entre 1 et 3 par an pour les lectures, 1 et 5 pour les rencontres). De façon générale toutes les manifestations orales pour adultes ont des fréquences peu élevées (débats : dans 10 bibliothèques, entre 1 et 3 par an; conférences : dans 10 bibliothèques, entre 1 et 4 par an). Les lectures sont liées au désir de "donner à entendre" les textes, selon les préceptes du geste de plaisir gratuit vulgarisés par Pennac. Ces "lectures" recouvrent de fait des

---

<sup>69</sup>Voir la contribution de Caroline Rives, "Bibliothèques pour enfants et animation", in *L'action culturelle en bibliothèque*, Éd. cit., pp. 123-140.

manifestations très variées et peuvent se mêler à une formule "débat" : cafés littéraires, cafés philosophiques, cabarets lectures, textes lus par des bibliothécaires, des écrivains, des comédiens, à l'intérieur ou à l'extérieur de la bibliothèque. Ces lectures, de même que les rencontres, sont un moyen de répondre à un besoin de convivialité, de restaurer le lien entre écriture et oralité. Comme le note Marie-Noëlle Andissac (responsable de la bibliothèque d'Épinay-sur-Seine) "on s'aperçoit qu'autour du livre il faut remettre de la parole". Les bibliothèques s'inspirent parfois des expériences qui, ailleurs, ont fait leurs preuves, comme en témoigne le choix de la formule des "cafés". Le questionnaire ne permet néanmoins pas de savoir si elles constituent des expériences isolées ou sont en voie de généralisation. Plusieurs manifestations, découvertes lors des entretiens, témoignent en effet du souci de surprendre, d'étonner, de porter la bibliothèque dans des lieux inhabituels, d'inventer de nouvelles formes d'animation, proches du "happening" : accompagnement d'un lecteur de rue à vélo (dans les commerces, marchés, sur les places...) ou de "facteurs poètes", lectures au fil du tramway. Ces manifestations sont ponctuelles. Elles ont eu lieu à l'occasion de Lire en Fête et participent d'une réflexion sur l'image de la bibliothèque dans la ville.

### **3- La collaboration avec des auteurs et des artistes**

On donnera ici une synthèse des réponses aux questions 18 ("Organisez-vous des ateliers d'écriture?") et 19 ("Travaillez-vous régulièrement avec des auteurs et des artistes?") avant d'évoquer les résidences d'auteurs du Conseil général. Cette question recoupe partiellement celle des manifestations orales, puisque la rencontre avec un artiste peut bien évidemment prendre la forme d'une lecture, d'un débat, etc.

8 bibliothèques ne mentionnent aucune activité menée avec des auteurs et artistes, dans des villes de tailles variées, cependant plus fréquemment de taille inférieure à 40 000 habitants.

#### Écrivains en bibliothèque

Ce sont les écrivains qui sont, de tous les artistes, les partenaires les plus réguliers des bibliothèques (ce qui rejoint les résultats de l'enquête menée par la B.P.I.). 13 bibliothèques (soit la moitié de l'échantillon) reçoivent des écrivains à l'intention des publics enfants (pour des ateliers, des rencontres avec les classes, etc.), 10 bibliothèques font de même en direction des adultes (rencontres, débats, publications de textes inédits et signatures sont les formes citées) et 7 en direction des adolescents.

12 bibliothèques mènent des ateliers d'écriture (11 en direction des enfants, 7 en direction des adolescents et 6 en direction des adultes), dans des villes de tailles variées (entre 10 000 et 85 000 habitants) et avec des publics divers. Parmi les 5 bibliothèques de villes de moins de 20 000 habitants qui ont répondu à l'enquête, 3 organisent ou ont organisé des ateliers d'écriture et une quatrième indique avoir cette activité en projet. Or ces bibliothèques ne proposent guère d'autres animations (et n'en ont pas les moyens). Ce qui laisse à penser que les ateliers d'écriture sont en voie de développement.

En direction des enfants, ils correspondent le plus souvent à un partenariat scolaire. Le bilan de Livres au Trésor pour l'année 1997-98 indique en effet que 8 bibliothèques ont organisé 14 "ateliers d'écriture ou d'illustration" (pour enfants), dont douze avec des classes (et deux sans précision). Parmi les bibliothèques visitées, une seule organise des ateliers d'écriture mis en œuvre par une bibliothécaire (en direction d'enfants et d'adolescents "individuels"). Deux des bibliothèques visitées proposent (ou ont proposé) des ateliers d'écriture pour adultes. Ces expériences, réalisées à Tremblay ("Tremblay s'écrit") et à La Courneuve ("Mémoire de Renoir") impliquent des partenariats locaux (services sociaux notamment) et portent sur le recueil de la mémoire locale. Interrogés sur les ateliers d'écritures, les bibliothécaires mettent l'accent sur le rôle de l'imaginaire, l'importance de la maîtrise de la langue et le souci d'accomplir un travail de passeurs, loin des exigences propres à l'école.

Les ateliers d'écriture semblent donc un peu plus fréquents qu'ils ne l'étaient dans l'enquête nationale, sans être néanmoins généralisés. On manque d'éléments pour dire s'il s'agit d'une évolution générale ou d'une spécificité liée à la dynamique départementale. On a vu en effet que les résidences d'auteur étaient une forme déjà ancienne de l'action du département dans ce domaine. L'écrivain François Bon, qui en a inauguré la formule (et anime toujours de nombreux ateliers d'écriture, en Seine-Saint-Denis comme ailleurs) est une figure emblématique de ces modes d'intervention de l'écrivain dans la cité, dans ce qu'ils ont de plus exigeants. Il a évoqué cette expérience dans ces termes :

"Le Conseil général nous a invité à nous installer, à travailler là, et, avec Didier Daenincks et Bernard Noël on a étrenné le projet. C'est renverser beaucoup d'habitudes, et, nous-mêmes ne l'avons mesuré qu'en cours de route... On m'a installé au seizième étage d'une tour, en rang avec six autres autour d'une dalle de ciment, avec un bistrot et un Codec, au-dessus d'une voie ferrée où passent deux mille wagons de marchandises par jour... La hauteur de ce défi, en Seine-Saint-Denis, c'est de laisser les démarches se faire dans leur autonomie propre. C'est l'enjeu qui se partage, l'urgence... Aller là où ça n'enclenche pas, où la mutilation se généralise, même si on ne peut pas dire que toute la réalité est comme ça. Mon boulot, c'était d'aller là où ces

gens n'assument plus, collectivement ou individuellement, la conscience de ce qu'ils sont."<sup>70</sup>

La relation nouée entre l'écrivain et ses interlocuteurs passe ici par un sentiment d'empathie que rend perceptible le partage au quotidien de la violence urbaine. Avant le partage des mots, le chemin du "ciment", et ce sont là des formes totales et engagées d'investissement de l'écrivain dans la cité. En quinze ans la formule a évolué. Les écrivains ne résident plus dans les villes qui les accueillent, et les trois projets mis en œuvre pour l'année 1999-2000 semblent avoir produit des impressions mitigées. L'une des bibliothèques concernées a programmé une douzaine de rencontres avec les lecteurs, la seconde une demi-douzaine. Enfin la troisième n'a finalement pas souhaité s'associer au projet et l'écrivain a été "pris en charge" par le service culturel de la ville. Ces collaborations n'ont pas donné lieu à des ateliers d'écriture. Nos interlocuteurs ont souligné la difficulté qu'ils avaient eue à élaborer un projet (et à investir leurs équipes) autour d'auteurs qu'ils n'avaient pas choisis, et avaient donc du mal à mettre en avant. Dans ce cas précis la collaboration avec le Conseil général a donc été génératrice de tensions, du fait d'une divergence d'objectifs. Les objectifs du Conseil général étant ici le soutien à la création (par l'attribution de bourses d'écriture) associée à une politique d'image, plutôt qu'une réflexion en terme de publics à toucher. Enfin, si les objectifs ne sont pas nécessairement incompatibles, le projet n'a pas fait l'objet d'une élaboration et d'une réflexion commune en amont, entre les partenaires concernés.

La multiplication et la variété des expériences impliquant des écrivains est un phénomène qui concerne non seulement les bibliothèques mais aussi les écoles et plus généralement tous ceux qui travaillent dans les domaines éducatifs et sociaux. Cette dynamique contribue, en matière d'action culturelle, à renforcer le caractère littéraire de l'offre mise en scène, sur laquelle on reviendra. Moncef Ben Othman, conseiller au livre de la D.R.A.C. Ile de France nous a ainsi indiqué que la majeure partie des dossiers instruits par ses services concernaient l'animation de la vie littéraire. S'impose alors, selon lui, la nécessité d'une réflexion quant à ces modes d'action. Pourquoi des écrivains en bibliothèques et comment? Une brochure réalisée par la D.R.A.C. et la Maison des écrivains explore quelques pistes et expériences. L'inspection académique de Créteil vient également de lancer un groupe de réflexion sur les "intervenants lecture". Autant

---

<sup>70</sup>Cité dans la brochure *Écrivains dans la cité* réalisée par la D.R.A.C. Ile de France et la Maison des Écrivains, 2ème édition, 1999, p. 44. On trouvera une autre évocation d'ateliers d'écritures menés par François Bon en bibliothèque dans *C'était toute une vie*, Lagrasse, Verdier, 1995, p. 15.

d'explorations qui indiquent que l'intervention des écrivains (en bibliothèque et ailleurs) est amenée à se généraliser et à trouver une place plus institutionnalisée.

#### Plasticiens en bibliothèque

Le travail avec des plasticiens ou illustrateurs est surtout le fait des sections enfantines (8 bibliothèques, contre 3 et 4 à destination des adolescents et des adultes). A destination des enfants, les ateliers d'écriture impliquent le plus souvent le recours à l'image. D'autre part, plus du tiers des expositions jeunesse sont consacrées à des illustrateurs de livres pour la jeunesse (16 sur 42, d'après le bilan Livres au Trésor 1997-98). On trouve ici l'écho du travail de promotion et de diffusion effectué au niveau départemental.

#### Musiciens en bibliothèque

Rares sont les bibliothèques qui proposent ce type d'animation : 3 à destination des enfants, 4 des adolescents (pour des mises en musique de poèmes, atelier rap) et 7 des adultes (concerts, soirées à thème musical, accompagnement de soirées, concert-lecture, soirées chanson-cabaret sont les formes mentionnées). Le caractère multimédia des collections (lorsqu'il existe) n'a donc guère de répercussion sur les animations proposées. On notera, parmi les intervenants mentionnés dans la catégorie "autre" : conteurs (3) comédiens (2), scientifique (1) pour enfants, ainsi que trois formes d'ateliers pour adultes échappant à nos classifications : atelier philosophie, atelier généalogie, travail avec un réalisateur de cinéma.

### **3 - Documents numériques et animation**

4 des 6 bibliothèques disposant de documents numériques proposent des animations liées à ces supports. Les deux bibliothèques n'en proposant pas sont celles pour qui le service est en cours d'organisation, ou proposé dans une annexe. Parmi les types d'animations mentionnés citons "initiation internet, initiation et découverte de sites, pour classes, groupes et individuels, démonstrations collectives, présentation et soutien". On voit qu'avec les documents numériques la frontière entre animation, renseignement, information et formation des usagers tend à s'effacer. C'est assez naturellement que les bibliothécaires désignent comme animations des activités de "formation des usagers". Comme si les documents numériques venaient poser la question d'une action culturelle

globale, capable d'unifier les différentes formes d'accompagnement et d'actions et direction des publics.

La question des "animations faisant intervenir, entre autres, les documents numériques" n'a obtenu aucune réponse. Peut-être manquait-elle de clarté. Il s'agissait d'évaluer le caractère multimédia d'animations à priori polyvalentes (expositions pouvant intégrer la consultation de cédéroms, ateliers d'écriture de cédéroms...).

#### 4 - Thématiques

La question "Quels thèmes la bibliothèque a-t-elle abordés lors d'animations réalisées récemment?" avait pour objectif le repérage des thématiques les plus couramment abordées, sans présumer des formes d'animation impliquées.

7 bibliothèques n'ont pas répondu à la question, soit que celle-ci ne leur soit pas apparue pertinente, soit, plus probablement, que la fréquence des animations ne permette pas de dégager ces trois thématiques. Parmi celles qui ont répondu, certaines bibliothèques ont cité des animations qui se déroulaient visiblement sur une journée ou soirée, quand nous souhaitions recueillir des informations sur les thèmes déployés sur de plus vastes périodes. Voici donc la liste des réponses données, classées par ordre alphabétique :

Afrique	Exposition Tadjou [illustratrice]
Algérie (exposition de photographies)	Fête (la)
Allemagne	Francophonie (la)
Amour	Guerre de 14-18
Automne africain	Himalaya et le bouddhisme (l')
Balzac et les femmes	Internet
Bibliothèque (centenaire de la)	Internet (fête de l')
Bibliothèque de rue	Lire en fête
Camps de concentration	Littérature africaine
Citoyenneté	Littérature et les adolescents (la)
Cocteau (spectacle)	Littérature québécoise
Contes (soirée contes tout public + rencontres + ateliers et exposition dans le cadre de l'automne africain)	Mail'art (exposition)
Concours littéraire (adulte et jeunesse)	Mégapole petite planète
Conte (mois du conte, jeunesse)	Mémoire (la)
Contes (veillée : les contes du monde)	1900 (exposition de livres de 1900)
Contes	Multimédia
Droits de l'enfant	Musique
Éclipse	Patrimoine local
Écriture, calligraphie	Peintre local (exposition)
Écrivain palestinien (soirée rencontre lecture-musique avec un écrivain palestinien)	Philosophie (banquet)
Écrivains pour la jeunesse (rencontre)	Photographie
Esclavage	Poésie (rencontre maternelle-poète)
	Portugal
	Résistance (exposition)
	Suède
	Voyage (exposition de photographies)

Cette liste réunit des éléments très hétérogènes, puisque c'est parfois la forme (veillée autour de contes, exposition de photographies) qui est mise en avant. Qu'une bibliothèque mentionne parmi ses animations la "bibliothèque de rue", sans plus de commentaires, traduit bien l'imprécision qui caractérise la notion d'animation. Cependant on notera la fréquence des animations contes, qui confirme une vitalité particulière de cette forme d'animation. Contes, écriture et littérature sont les thèmes récurrents et, si l'ensemble est assez éclectique, on notera néanmoins que 14 des 48 citations font explicitement référence à des contenus littéraires. De nombreuses animations sont également construites autour de thématiques géographiques. On a souhaité compléter ces éléments avec les listes établies par Livres au trésor, qui présentent les thèmes mis en scène dans les sections jeunesse. On a indiqué le cas échéant entre parenthèses qu'un thème avait été traité dans plusieurs bibliothèques.

Thèmes traités en 1997-98 en jeunesse	Thèmes traités en 1996-97 en jeunesse
Afrique noire Algérie (2) Archéologie Calligraphie (2) Cirque Droits de l'enfant (2) Eau Esclavage (2) Fantastique Football (2) Fruits et légumes (semaine du goût) Géologie Illustration dans le livre de jeunesse Immigration Lectures et bibliothèques dans les Livres (2) Loup Mémoire Multimédia Perrault (2) Poésie Poupées Québec Roman policier (2) Sida Théâtre	Afrique (3) La Bande dessinée Le Cirque Conte et illustration Création du monde Gourmandise Intergénération Journée des droits de l'enfant Jungle africaine Métiers du livre Nains, elfes et trolls Oiseaux Presse jeunesse Québec Roal Dahl Roman policier Semaine de la presse Surréalisme Tziganes

On note des récurrences, notamment les thématiques de l'Afrique et de l'Algérie, qui témoignent sans doute du souhait que la bibliothèque soit un lieu où puisse s'établir, pour les personnes d'origine africaine et nord-africaine, un lien entre culture d'origine et culture d'adoption. On peut interpréter ces choix comme étant la trace de la prise en

compte, au sein des animations, de la forte proportion des populations issues de l'immigration, qui constitue l'une des spécificités du territoire de la Seine-Saint-Denis (ou des communes concernées). Néanmoins on remarquera que ces thématiques ne sont pas omniprésentes. Les contes, les droits de l'enfant, le cirque et le Québec sont également des thématiques mentionnées plusieurs fois. Les thèmes propres aux sections enfantines paraissent plus ouverts à des questions liées à des domaines non-littéraires ou historiques.

## **5- La participation aux manifestations locales et nationales**

La participation des bibliothèques aux manifestations locales et nationales est une activité très généralement répandue.

### Les manifestations locales

20 bibliothèques disent y participer. Les manifestations les plus mentionnées sont les fêtes de la ville et les fêtes de quartiers. Sont également cité(e)s : bourse aux livres, forum de l'emploi, tenue d'une braderie alimentée par les dons des lecteurs, accueil des nouveaux habitants, forum des associations, semaine de l'avenir partagé A.T.D.-Quart-Monde, actions du syndicat d'initiative, fête du livre et des vieux papiers, journée SIDA, journée contre le racisme.

Les bibliothèques qui n'y participent pas sont celles qui ont une activité d'animation très réduite, pour ne pas dire inexistante. Elles sont situées dans des villes de moins de 40 000 habitants. On voit bien ici comment les activités d'animation sont liées à l'implantation de la bibliothèque dans la ville, à sa participation à un réseau d'équipement et de manifestations.

### Les manifestations nationales

19 bibliothèques y participent. Les manifestations les plus mentionnées sont bien sûr Lire en fête ainsi que le Salon du Livre de Jeunesse. Sont également cités : le Printemps des Poètes, la Fête de la Musique, Belles Étrangères, la Semaine du Goût, la Journée du SIDA, la Fête des Étoiles, les Journées du Patrimoine. La participation à ces animations peut correspondre à des degrés d'implication très variés (de la préparation d'une table de présentation, à l'organisation de débats ou d'expositions). La popularité de

ces manifestations nationales nous permet de penser qu'elles correspondent (au même titre que la participation aux manifestations locales) à un "devoir d'animation minimal".

## **6- Les activités de publication et la conservation des traces des animations**

Les activités de publication liées aux animations sont très répandues, à des degrés variables en fonction des produits concernés. La quasi-totalité des bibliothèques (24) produit et diffuse des bibliographies liées aux animations. 19 fabriquent des documents légers et ponctuels du type plaquettes, tracts, brochures et seulement 5 des catalogues d'exposition. Aucune bibliothèque ne produit de texte de conférences.

La moitié de l'échantillon diffuse un programme des animations, ce qui suppose évidemment un calendrier prévisionnel. 18 des 26 bibliothèques annoncent élaborer leur programmation selon un calendrier annuel. Pour les autres la programmation suit un calendrier trimestriel ou bien fait l'objet d'une mise en œuvre "empirique". L'existence de tels programmes renforce la cohérence et la visibilité des politiques d'animation, et contribue à la communication générale de la bibliothèque en direction de son public mais aussi de ses partenaires et élus. Le programme d'animation sera en effet parfois un véritable petit bulletin de liaison, où seront rappelées les modalités de fonctionnement des services de base.

Le souci de conserver des traces des animations participe également de cette volonté de communication. C'est aussi le moyen de construire la mémoire de ces activités volatiles que sont les animations. 22 bibliothèques déclarent ainsi conserver des traces des actions menées. Il s'agira le plus souvent des publications d'annonce déjà citées, mais aussi de photographies (9 citations), ou, plus rarement, d'articles de presse (4 citations) et d'enregistrement vidéo (3 citations).

Le poids de ces activités est évidemment fonction de l'intensité et du rythme des animations proposées, mais aussi des moyens dont la bibliothèque dispose, point sur lequel on reviendra.

L'enquête par questionnaire aplanit certes les singularités, et beaucoup sans doute n'y retrouveront guère qu'une trace brouillée de leurs actions. On lit le reflet de tendances sans doute très générales, permanence de l'exposition et de l'heure du conte, mais aussi développement des ateliers d'écriture. En direction des adultes il semble que les formules de lectures conviviales, souvent en petit comité, fassent l'objet d'un regain d'intérêt. Cependant, la plupart des activités mentionnées sont mises en œuvre avec une fréquence

plus élevée en direction des enfants et des jeunes, ce qui a été confirmé par les visites effectuées. Ce sont ces publics que nous évoquerons à présent, en proposant une synthèse des éléments recueillis lors des entretiens.

## **B- L'ACTION CULTURELLE EN DIRECTION DES ENFANTS ET DES JEUNES**

### **1- L'enfant, un public roi**

Le public enfant apparaît comme un public privilégié des animations. A cela, plusieurs explications. En premier lieu, il s'agit d'un fait général, lié à l'histoire et au développement des sections enfantines en France. La mise en œuvre d'activités d'animation y a été à la fois plus précoce et plus militante que dans les sections adultes. Elle est (et a été) alimentée par une vision éducative forte, et facilitée (malgré les conflits d'objectifs et de représentations) par les partenariats entretenus avec l'Éducation nationale. Cette donnée historique rencontre, en Seine-Saint-Denis, une spécificité locale, puisque, on l'a vu, le développement de la lecture publique s'incarne au sein de deux structures départementales consacrées au livre de jeunesse, le C.P.L.J. et Livres au trésor. D'autre part les enfants sont, notent les professionnels un "public captif", expression qui témoigne à la fois d'une importante demande scolaire (et périscolaire) et de la certitude qu'ont les bibliothécaires d'être là en terrain connu (sinon conquis). Enfin les partenariats avec les écoles, dont on a vu qu'ils étaient généralisés, permettent d'amener au livre un grand nombre de classes, de toucher les publics non-usagers, et de former les lecteurs de demain. L'une des bibliothèques visitées a ainsi mis en place un calendrier d'accueil de classes lui permettant d'accueillir dans ce cadre, et sur trois ans, tous les élèves scolarisés du Cours Préparatoire à la 6ème. A cet égard les professionnels rencontrés ont souvent distingué une forme d'accueil de classes minimal (parfois qualifiée d'"animation minimale", de "formule de base pour tous", ou encore distinguée de l'action culturelle proprement dite), de projets du type "atelier d'écriture", "club de lecture" voire "classe lecture", pour lesquels s'opère une nécessaire sélection. Cette action à multiples facettes est le reflet d'une ambition parfois génératrice d'ambiguïtés : toucher le plus grand nombre, augmenter la fréquentation et la familiarité avec le lieu-bibliothèque, sans renoncer à mener une politique de l'offre exigeante. La motivation des enseignants est souvent mentionnée comme l'élément déterminant dans le choix des projets à mener en direction des scolaires, de même que le souci de ne pas voir l'offre de la bibliothèque

restreinte à une "prestation de service", ni "aliénée aux prescriptions de lectures scolaires".

Si donc, théoriquement, un projet d'action culturelle bien conçu se décline, au dire des professionnels, en direction de tous les publics, le public enfant demeure un cas singulier et parfois complexe, nous dit le responsable de la bibliothèque de Montreuil : "Un projet culturel bien ciblé s'adresse à tous les publics, c'est un peu différent avec les enfants, la bibliothèque est la fille aînée de l'école publique et laïque, ce qui n'est pas sans poser des problèmes dans la tête d'un certain nombre d'enseignants, on est souvent instrumentalisés par les enseignants, je pense que les bibliothécaires, parce que c'est toujours plus facile, travaillent avec les publics captifs, c'est-à-dire les classes."

Mais l'action culturelle en direction des enfants ne se distingue pas seulement par les débats ou les insatisfactions qui alimentent les relations entre bibliothèques et écoles. Elle est riche d'un grand nombre de formules. A la bibliothèque de Tremblay-en-France par exemple, on tente de répondre aux demandes par le développement d'actions de formation, en direction notamment des professionnels de la petite enfance, pour qui un stage sur l'art de conter a été organisé. A La Courneuve, des actions de soutien scolaire (menées par des étudiants), que la directrice qualifie "d'action culturelle en profondeur" sont organisées à la bibliothèque. A Noisy-Le-Grand les médiateurs racontent et lisent au pied des cités et dans les maisons de Jeunes, un conteur professionnel anime auprès de classes de S.E.G.P.A. des ateliers contes et musique.

Dans tous ces cas, on le voit, la frontière entre médiation, action culturelle et formation apparaît extrêmement volatile. Si les formes d'intervention sont diverses, c'est très généralement autour de la littérature et des contes que ces actions se déploient. La lecture littéraire apparaît (sans surprise) comme le plus valorisé des usages documentaires et des pratiques à promouvoir. Pour la responsable de la bibliothèque de Bobigny, où depuis quinze ans est élaboré, par et pour des enfants (de 8 à 12 ans) le journal des *Bobigneries* (autour de la sélection de romans et d'un prix littéraire décerné par un public d'enfants) la fiction est au cœur des enjeux et des actions menées en direction des enfants : "La fiction, pour les enfants, est essentielle dans la construction de l'imaginaire et le rapport à la langue, par rapport aux problèmes d'échec scolaire, c'est une question essentielle car le pouvoir des individus tient beaucoup au pouvoir qu'ils ont de maîtriser la langue. On considère que c'est en partie par le biais de la fiction qu'on y accède, ce qui permet, lorsque l'on domine la langue, de dominer également les domaines scientifiques, de l'abstraction"<sup>71</sup>. Par la promotion de la littérature de jeunesse, les bibliothécaires espèrent également proposer aux jeunes une alternative aux usages scolaires afin qu'au

---

<sup>71</sup>Entretien. Octobre 1999.

terme de leur scolarité ils se soient approprié un plaisir (et des usages) personnels de la bibliothèque. "C'est, note Dominique Tabah, un autre point qui nous paraît très important : c'est souvent sur des besoins utilitaires que se fait pour les jeunes le premier contact avec la bibliothèque publique (un devoir, un exposé) (...) On voulait que très jeunes ils trouvent les raisons de continuer à fréquenter les bibliothèques. On savait que si c'était seulement la réponse à des besoins documentaires, une fois l'école finie... il fallait donc trouver des projets qui ne soient pas seulement des réponses à la demande scolaire." Ici encore l'enjeu pour les bibliothécaires paraît être de construire une proposition différente de celle de l'école (qui, elle aussi pourtant distingue la lecture littéraire) notamment par la promotion de la littérature de jeunesse. Mais, dans tout les cas, comme le note la directrice de la médiathèque de Noisy-Le-Grand, "on ne se pose plus la question de savoir si c'est vraiment notre rôle, on le fait, on n'est plus à l'époque où il y avait débat sur la question de savoir si l'on devait ou non travailler avec les scolaires". Les animations proposées par la médiathèque y font d'ailleurs chaque année en septembre l'objet d'une réunion de présentation aux enseignants. Un centre de ressources sur le conte y est également ouvert à tous les acteurs de la lecture. Le maître-mot, ajoute-t-elle, c'est faire "mais faire avec une certaine passion"<sup>72</sup>. Souci partagé, pour les enfants mais aussi les adolescents, public qui pose d'autres questions.

## 2- A la recherche des adolescents

Les réponses aux questionnaires indiquent que les ateliers d'écriture et les rencontres avec les artistes sont proposés aux adolescents moins fréquemment qu'aux enfants. D'autre part on notera que la quasi-totalité des actions recensées par le bilan de Livres au Trésor (pour l'année scolaire 1997-98) concerne des enfants d'âge primaire ou élèves de collège (exceptionnellement en 3ème), jamais en lycée. Mais le formulaire étant de toute évidence adressé aux sections enfantines, le bilan doit être nuancé.

Si, dans l'ensemble, les professionnels rencontrés s'interrogent quant aux animations à offrir à ce(s) public(s), il s'agit d'une interrogation qui trouve naturellement sa place au sein d'une réflexion plus vaste quant à la nature des fonds à constituer. Véronique Soulé, directrice de Livres au trésor, indique que les bibliothécaires expriment le besoin d'un "comité de lecture adolescent", ce que le centre, faute de moyens et de personnel, ne peut mettre en place actuellement. Le travail effectué par le comité de lecture de Livres au trésor est déterminé non par une tranche d'âge, mais par la production de

---

<sup>72</sup>Entretien. Novembre 1999.

littérature jeunesse. A ce titre, les adolescents sont présents dans la sélection annuelle qui propose une rubrique "romans pour grands adolescents", mais ne font pas l'objet d'une réflexion spécifique.

En matière d'animation en direction des adolescents, le cas du journal *Fureur de Lire* à Bobigny constitue de toute évidence, par son ambition et sa longévité (il est né en 1981) un cas à part. Chaque année 300 à 500 jeunes participent à l'élaboration du journal, discutent d'ouvrages, font des propositions, écrivent des critiques littéraires, rencontrent des auteurs<sup>73</sup>. Cette action combine plusieurs aspects : élargissement de l'offre culturelle faite aux jeunes, apprentissage de modes de lecture critique mais aussi soutien à l'édition de littérature jeunesse contemporaine, puisque de nombreux titres sont achetés en une vingtaine d'exemplaires. Ici donc, l'action culturelle se double d'un service aux collectivités et d'une politique d'acquisition volontariste.

Si les partenariats scolaires apparaissent plus aisés à mettre en œuvre avec les écoles qu'avec les collèges et lycées, pour des raisons administratives (une gestion municipale commune) et pédagogiques (des horaires et programmes plus souples), ils restent néanmoins souvent essentiels à la réussite des projets destinés aux adolescents. Ainsi, à Noisy-Le-Grand, après une série de Club de lecture s'adressant à des adolescents venus individuellement, et n'ayant réuni qu'une paire d'aficionados, un partenariat avec les C.D.I. est-il envisagé. A Épinay-sur-Seine, un même souci de favoriser chez les jeunes l'ouverture à une lecture de plaisir, indépendante des prescriptions scolaires, a également donné lieu à la mise en place d'un Club Livr'ado, en partenariat avec les établissements scolaires (avec toutes les ambiguïtés déjà relevées) : "on échange, on donne à entendre les textes, dans la bibliothèque et dans les C.D.I., en partenariat avec les enseignants; on va dans les classes présenter les livres, de la littérature contemporaine, car nous ne sommes pas dans le rôle de l'école, on ne présente pas des classiques (...) dans les classes ça fonctionne très bien; le contrat avec l'enseignant c'est qu'il n'y ait pas d'utilisation de ce moment-là; c'est une lecture gratuite" note Marie-Noëlle Andissac, directrice de la bibliothèque<sup>74</sup>. Ont également été organisés, dans une

---

<sup>73</sup>On ne détaille pas ici les deux actions, exemplaires à plus d'un titre des *Bobigneries* (destiné aux enfants) et de la *Fureur de lire* (destiné aux adolescents) puisqu'elles ont déjà fait l'objet d'analyses et de synthèses. Voir notamment : "La fureur de Lire a quinze ans", *Lecture Jeunesse*, n°8, janvier 1997; Dominique Tabah, "Le rôle social des bibliothèques vu de Bobigny", *Bulletin des Bibliothèques de France*, T. 42, n°1, 1997; Juliette Robain, *L'animation jeunesse en bibliothèques municipale : l'exemple des Bobigneries et de la Fureur de lire à la bibliothèque Elsa Triolet*. E.N.S.S.I.B., Mémoire de D.C.B., 1994.

<sup>74</sup>Entretien. Novembre 1999.

classe de S.E.G.P.A., des ateliers de lecture à voix haute, suivies de rencontres avec l'auteur, expérience originale dont l'ambition était de mettre "tous les élèves à égalité d'intelligence du texte" puisque devenus auditeurs ils n'étaient plus exposés à la difficulté (éventuelle) de lire mais invités à l'écoute. A Tremblay-en-France, les élèves d'un Lycée d'Enseignement Professionnel sont venus exposer à la bibliothèque des réalisations d'arts plastiques, produit d'un travail sur le thème du carnet de voyage, tandis qu'à La Courneuve un travail de mise en musique de textes de rap par des jeunes a donné lieu à une collaboration avec le Conservatoire de musique. On le voit, les expériences sont variées dans leurs formes, même s'il semble que la promotion de la littérature demeure souvent un objectif essentiel. Cependant, il est difficile d'appréhender ce que seraient les besoins et demandes propres à ces publics en matière d'animations et la façon dont les actions menées y répondent, puisque, on y reviendra, la demande relève de l'inconnaissable.

Les actions menées en direction des enfants et des jeunes sont largement conditionnées (et favorisées) par les partenariats scolaires. On a souhaité proposer pour conclure ce chapitre la description de deux actions menées au sein de partenariats "élargis" à d'autres structures, et qui dessinent peut-être des visages nouveaux de l'action culturelle en bibliothèque.

## **C- NOUVEAUX VISAGES DE L'ACTION CULTURELLE EN BIBLIOTHEQUE?**

### **1- Animer la construction, construire la communication, l'exemple de la bibliothèque de Drancy<sup>75</sup>**

La ville de Drancy (62 000 habitants) possède actuellement un réseau de 4 bâtiments (400 m<sup>2</sup> chacun environ), proposant uniquement des livres sur des heures d'ouverture réduites (17 h) et qui se révèlent inaptes au développement d'une véritable politique de lecture publique. Seuls 10 % des Drancéens sont inscrits. La construction d'une médiathèque (par l'architecte Roland Castro) a donc été décidée et programmée,

---

<sup>75</sup>Les informations ici résumées ont été recueillies au cours d'un entretien avec Florence Shreiber, directrice de la bibliothèque de Drancy, le 30 octobre 1999.

ainsi que la conservation de deux des bâtiments existants. L'ouverture est prévue en 2002. Un tel projet implique de nombreuses actions de communication et de concertation, de la part de l'ensemble des responsables de services et des élus, avec et vers les Drancéens. Dans ce contexte, animation et communication sont intimement liés, puisque l'équipe développe plusieurs projets qui ont (notamment) pour mission d'"accompagner l'évolution du réseau". Le projet de construction implique évidemment des moyens accrus, et l'on notera que ceux-ci ont connu, entre 1998 et 1999 une progression notable : multiplication par 1,5 pour les acquisitions et par 2,5 pour les animations, ce qui confirme, si besoin était, la reconnaissance de l'enjeu que constitue l'animation dans ce contexte.

Le projet a tout d'abord fait l'objet d'une soirée de présentation et de discussion avec les élus, les Drancéens (250 personnes) et l'équipe de la bibliothèque, en avril 1998. La soirée était accompagnée d'une entrée en musique et de lectures de textes. Il s'agissait, indique Florence Shreiber, directrice de la bibliothèque "d'intégrer tout de suite le politique et le culturel". Si la nouveauté de la formule pouvait déconcerter, elle a conquis le public et remporté un vif succès. La formule conviviale du cabaret a donc été reprise à l'occasion d'une présentation de saison, commune à tous les acteurs culturels. L'ambition de la bibliothèque et de ses partenaires est en effet de "favoriser l'émergence d'un secteur culturel", en développant la concertation et par là même la cohérence et la visibilité des actions proposées : "L'idée du secteur culturel c'est : on a chacun des compétences et des spécialités et en fin de compte on travaille sur les mêmes publics" souligne Florence Shreiber. Présentation de saison commune, sous forme de cabaret, de forum, puis élaboration de plaquettes collectives sont les outils qui accompagnent une collaboration qui pourrait se poursuivre par la mise en œuvre de projets élaborés sur des budgets communs. Présenter et rendre visible de tels projets c'est encore communiquer et déjà animer.

D'autre part une consultation a été menée auprès des habitants, destinée à connaître leurs attentes (2500 cartes T dépouillées, qui complète un questionnaire spécifique en direction des jeunes). On ne développera que les aspects relatifs à notre sujet, en soulignant tout d'abord que le projet de construction prévoit des espaces consacrés aux animations. D'autre part, plusieurs questions sont, dans ce questionnaire, consacrées aux animations, ce qui indique qu'elles ont déjà été envisagées comme un service inhérent à la future médiathèque. Les réponses recueillies montrent que ce sont les rencontres avec des écrivains ou des musiciens qui sont le plus demandées (62%) suivies par les conférences (56%, surtout chez les étudiants et les retraités) et les expositions (46% des réponses). L'heure du conte est l'animation qui rencontre le plus faible résultat, avec 26% (18% chez les hommes et 30% chez les femmes qui, ainsi que le note Florence

Shreiber, ont sans doute répondu en pensant à leurs enfants). Ce résultat est en contradiction avec le développement des activités consacrées au conte, que l'on a relevé. Chez les jeunes 46% des élèves de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> envisagent de se rendre à la médiathèque pour participer à des animations (contre seulement 19% des élèves de première)<sup>76</sup>.

Enfin, toutes les animations sont l'occasion de communiquer autour du futur équipement. Ainsi en est-il du spectacle intitulé "le voyageur", construit par Anne Rousseau autour de héros de livres de jeunesse, et qui a fait l'objet de 18 représentations dans des B.C.D. Le spectacle a été suivi de présentations de livres et d'échanges, dont Florence Shreiber note : "ça c'est du domaine de l'animation, mais c'est aussi de la communication, parce que chaque fois qu'on parle de cela, on parle aussi du projet [de construction de la médiathèque]." Participent également de cette mission de communication les visites effectuées dans les établissements scolaires, à dessein d'expliquer le projet et plus généralement ce qu'est une médiathèque et en quoi consiste le métier de bibliothécaire.

Cet exemple montre, nous semble-t-il, à quel point les trois finalités (culturelle, civique et stratégique) de l'animation sont parfois mêlées. Développer l'accès à la culture, faire de la bibliothèque un lieu (et une occasion) de débat public et en valoriser l'image sont ici des objectifs soutenus par un projet global.

Enfin, autre cas atypique, l'action menée en partenariat par l'association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis et le C.P.L.J. dans le cadre de Lire en Fête, que l'on décrira à présent.

## 2- Bibliothèques en coopération

A l'initiative de l'association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis une dizaine de bibliothèques avaient organisé une première manifestation commune à l'occasion de Lire en fête 1998 : sur une péniche naviguant au fil du Canal de l'Ourcq bibliothécaires et auteurs proposaient des lectures et animations et "embarquaient" des lecteurs. "L'idée, nous dit Dominique Tabah, présidente de l'association et directrice de la bibliothèque de Bobigny, c'est qu'on associe toujours des artistes et des écrivains à une opération, toujours dans cette idée d'échange, entre ceux qui font les livres, travaillent sur les idées

---

<sup>76</sup>Informations extraites du journal *Tête de Lecture*, trimestriel d'information pour la médiathèque de Drancy, n° 2 et 3.

et le public. Il y a toujours également l'idée d'une commande : on avait commandé à un écrivain [Didier Daenincks] une nouvelle sur ce thème et puis il y avait cette image de la bibliothèque d'Alexandrie, fournie par tous ces bateaux qui apportaient des livres. (...) Chaque bibliothèque pouvait inventer sa propre formule dans sa ville, qui complétait la formule commune."<sup>77</sup>

L'expérience a été jugée suffisamment riche pour être reconduite en 1999. La formule a été renouvelée et le partenariat élargi. Le thème de l'Afrique a été choisi, avec le souci de compléter la proposition élaborée par le C.P.L.J. dans le cadre du salon du livre de jeunesse, par des animations destinées à promouvoir la littérature africaine en direction d'un plus large public. Seize bibliothèques se sont associées sur cette thématique commune<sup>78</sup>. Deux opérations complémentaires ont vu le jour : la première, intitulée "carte noire pour lettres blanches" s'est déroulée dans le cadre de Lire en Fête (15-17 octobre 1999). En complément des rencontres avec des auteurs africains, organisées dans plusieurs bibliothèques, les comédiens de la Compagnie Robert Cantarella (compagnie en résidence au Théâtre Gérard Philipe), accompagnés de bibliothécaires, ont lu des textes de la littérature africaine au fil du tramway qui relie plusieurs communes du département (Saint-Denis, Drancy, La Courneuve, Bobigny). Ces lectures étaient ponctuées de stations, en musique et en conte, assurées par l'association "les griots urbains". La journée s'est conclue sur une inauguration d'exposition et un débat autour de la littérature africaine à la bibliothèque de Bobigny. L'opération a donné lieu à la commande de nouvelles. Quatre textes d'auteurs africains<sup>79</sup> ont été édités et diffusés (gratuitement) dans les bibliothèques. L'opération a fait l'objet d'une subvention de 80 000 F. du Ministère de la culture, permettant de couvrir la communication et les commandes aux auteurs.

La deuxième manifestation, "un automne africain", s'est déroulée durant les mois d'octobre à décembre 1999, en partenariat avec le C.P.L.J et les librairies "Folie d'encre". Chaque bibliothèque a décliné, selon ses choix, son programme de rencontres, débats, expositions, lectures ou contes. Une bibliographie présentant une cinquantaine de titres et d'auteurs majeurs de la littérature africaine contemporaine, élaborée par Bernard Magnier, a été coproduite par le C.P.L.J. et l'association, puis préachetée par les bibliothèques participantes afin d'être diffusée (gratuitement) aux lecteurs. Cette

---

<sup>77</sup>Entretien, 22 octobre 1999.

<sup>78</sup>Il s'agit des bibliothèques d'Aubervilliers, Bagolet, Bobigny, Drancy, Epinay-sur-Seine, La Courneuve, Le Pré-Saint-Gervais, Montreuil, Noisy-Le-Grand, Noisy-Le-Sec, Pierrefitte, Pantin, Romainville, Saint-Denis, Saint-Ouen et Sevran.

<sup>79</sup>Kossi Efoui, Moussa Konaté, Jean-Luc Raharimanana, Abdourahman A. Waberi.

coopération a également donné lieu à plusieurs journées de formation commune sur l'Afrique, à l'intention des bibliothécaires.

Au total, et d'après la brochure-programme, une vingtaine de rencontres (débats ou lectures), une vingtaine de séances de contes africains (par des conteurs professionnels), un atelier avec un illustrateur et 13 expositions ont été suscitées, ou fédérées, par ces deux manifestations, dans les 16 bibliothèques concernées. Une douzaine d'auteurs et autant de conteurs auront rencontré, pendant cet "automne africain", les lecteurs des bibliothèques de la Seine-Saint-Denis. Par ailleurs plusieurs demandes de subventions pour des fonds consacrés à l'Afrique ont été adressées au C.N.L, politiques d'animations et d'acquisitions ont été, dans ces cas-là, élaborées en complémentarité.

La formule nous paraît originale à deux titres : parce qu'elle implique un grand nombre de bibliothèques et parce qu'elle affirme et renforce le rôle de ces bibliothèques dans le soutien à la création vivante.

La coopération a fédéré les bibliothèques autour d'objectifs communs. Favoriser la rencontre avec les auteurs et participer à la diffusion d'une littérature peu connue, tributaire de réseaux de distribution restreints sont les enjeux majeurs de ces opérations qui ont mêlé formules d'animation classiques et inattendues, avec le souci de promouvoir une image vivante des bibliothèques. On manque d'éléments pour déterminer si ces animations auront provoqué ou accompagné, dans l'ensemble des bibliothèques impliquées, des acquisitions en nombre d'œuvres de la littérature africaine contemporaine. Lorsque c'est le cas, comme à la bibliothèque de Bobigny, le risque qu'une part de ces ouvrages doivent être placés en réserve d'ici quelques années est assumé comme tel, puisque il est indissociable du travail de promotion de la création vivante. De plus on soulignera qu'en commandant des textes à plusieurs auteurs, les bibliothèques s'associent étroitement au processus de création, et, devenues (ponctuellement) éditrices, s'affirment comme instances de légitimation des produits culturels. A cet égard Bernadette Seibel distinguait deux types d'animations, celles qui "organisent la mise en valeurs des produits culturels les plus légitimes (auteurs classiques, histoire, arts...)" et "un autre type d'animation qui a pour enjeu la transformation des hiérarchies établies des produits littéraires, au profit des genres moyens"<sup>80</sup>. Les actions menées autour de la littérature africaine appartiennent à cette seconde catégorie, qui comporte aussi la valorisation de littératures étrangères dont la place est marginale dans les pratiques de lecture. Ces manifestations sont, enfin, un signe

---

<sup>80</sup>Bernadette Seibel, *Bibliothèques municipales et animation*, *Op. cit.*, p. 169.

adressé aux populations originaires d'Afrique, dont la culture est ici objet de reconnaissance et d'échanges (et non plus d'exclusion ou de rejet), signe qui participe d'une démarche de conquête de publics mais surtout plus généralement du rôle civique des bibliothèques.

Enfin on notera qu'il s'agit là d'un modèle de coopération à la fois ambitieux et souple, puisque le niveau de participation des bibliothèques a été très variable : de la manifestation isolée, le plus souvent une séance de conte, à la programmation d'activités multiples, rencontres, expositions, débats. La coopération a permis la mise en commun des moyens et renforcé la visibilité des manifestations, grâce aux outils de communication et d'information (tracts et programmes, textes publiés en fascicules, bibliographie), largement diffusés. Il faut cependant noter que la gestion des opérations les plus lourdes (communication, subventions) a été assurée par les trois bibliothèques les plus investies dans l'opération. A terme, si la coopération entre bibliothèques, en matière d'animation, apparaît bien comme un mode d'action nécessaire et enrichissant, il n'est pas certain que la structure associative actuelle soit la plus adaptée. Ainsi Emmanuel Cuffini (directeur de la bibliothèque de Montreuil et trésorier de l'association) note-t-il : "Il serait dommage que l'association devienne uniquement un support d'animation alors que ce n'est pas ça au départ, c'est une association de coopération pour parler des bibliothèques entre nous (...) L'action culturelle, là, ça prend trop de place, on a travaillé avec quinze bibliothèques mais seules trois ont été moteurs, mais la mutualisation dans le domaine culturel me paraît assez essentielle, sous quelle forme, je crois qu'il faut qu'on y réfléchisse." Néanmoins, la coopération a certainement permis aux plus petites de ces bibliothèques d'obtenir des moyens.

L'existence de moyens pérennes et l'élaboration de méthodes d'évaluation sont deux conditions, à la fois essentielles et problématiques, de la mise en œuvre des politiques d'animation. C'est le point que l'on abordera à présent.

## IV - MOYENS ET MODES D'ÉVALUATION DE L'ACTION CULTURELLE EN BIBLIOTHÈQUE

### A-LES MOYENS DE L'ACTION CULTURELLE

Dominique Tabah, directrice de la bibliothèque de Bobigny, résume parfaitement la situation qui est celle des bibliothèques en matière de moyens consacrés à l'animation : "On peut dire que l'animation est faite de l'huile de coude du personnel, du budget de la ville et de pas mal de recherches de subventions"<sup>81</sup>. On déclinera ces différents aspects en y ajoutant la question des locaux.

#### 1- Les locaux

Les visites effectuées dans les bibliothèques de la Seine-Saint-Denis nous ont permis de constater l'extrême disparité des situations et des moyens. Les réponses aux questionnaires indiquent que 6 bibliothèques ne disposent d'aucun local spécifiquement conçu pour des activités d'animation. 4 bibliothèques ont pour seul local une salle d'heure du conte. Bien que le cas soit plus fréquent dans les villes de moins de 20 000 habitants, la date de construction de la bibliothèque apparaît comme un facteur déterminant. Le partage des locaux est une situation fréquente. 14 bibliothèques déclarent partager régulièrement ou occasionnellement des locaux avec d'autres structures (maison de quartier, maison de l'enfance, centre culturel, foyer). 14 bibliothèques possèdent une salle d'heure du conte, 12 une salle polyvalente, 9 une salle d'exposition. Dans ce dernier cas il s'agit parfois du hall d'accueil, reconverti à ces fins. Au vu de ces quelques chiffres, il ne fait guère de doute que les bibliothécaires doivent, au quotidien, déployer des trésors d'inventivité pour mener à bien les animations.

#### 2- Les budgets

Nous avons eu recours, pour traiter cette question, aux données de la Direction du Livre et de la Lecture, ce qui nous a permis de compléter l'échantillon constitué par les

---

<sup>81</sup>Entretien. Octobre 1999.

bibliothèques ayant répondu à l'enquête par questionnaire. On a déjà indiqué que les dépenses d'animation étaient, en Seine-Saint-Denis, légèrement supérieures aux moyennes nationales, pour autant qu'une telle comparaison soit légitime. On soulignera que ces chiffres doivent être interprétés avec prudence, puisqu'ils ne recouvrent pas nécessairement des réalités comparables. D'une part les budgets déclarés peuvent inclure des ressources non-municipales, d'autre part les budgets affectés à l'animation comportent parfois des sommes utilisées à d'autres fins.

*Ressources extérieures* : 11 des 27 bibliothèques ayant répondu à l'enquête ont déclaré recevoir des subventions (D.R.A.C, Contrat de ville) pour leurs animations, sans que l'on puisse établir à chaque fois si celles-ci constituent une part substantielle ou non du budget total, puisque leur montant n'a généralement pas été indiqué. Une bibliothèque mentionne une aide sous forme de coproduction, une autre fait état du manque de temps pour la gestion de telles demandes. Une troisième enfin fait part dans le questionnaire de sa désillusion à cet égard en ces termes : "Nous avons peu de moyens et nous faisons beaucoup par nous-mêmes, ayant souvent l'occasion (sic?) d'être sur une autre planète que les autres villes de la Seine-Saint-Denis... Très souvent dans la mesure de nos faibles moyens financiers nous avons le sentiment d'être dans un autre monde. Je pense depuis longtemps que trop souvent l'argent et les aides vont déjà là où il y a des moyens et des subsides!". On ne saurait dire s'il s'agit là d'un propos d'humeur. On manque d'éléments propres à éclairer la logique d'attribution des aides, qui ne sont d'ailleurs pas au centre de notre propos. On indiquera seulement que Moncef Ben Ohtman, Conseiller Livres à la D.R.A.C. Ile de France nous a indiqué que la logique d'aménagement du territoire impliquait de privilégier les bibliothèques dont le dynamisme est d'ores et déjà reconnu, en pariant sur une logique de rayonnement et de diffusion des initiatives<sup>82</sup>. De plus les aides accordées par l'État aux bibliothèques pour leurs animations sont à mettre en relation avec le développement des contrats de ville-lecture, dont elles constitueront éventuellement soit le prélude soit un volet. Enfin on remarquera que ce sont, au sein de notre échantillon, les bibliothèques des villes de plus de 30 000 habitants qui obtiennent (et demandent) des subventions. En l'absence de B.D.P., les plus petites bibliothèques ne paraissent donc pas, dans ce domaine, faire l'objet de dispositifs de soutien spécifiques.

On a également souhaité savoir si les bibliothèques faisaient appel à des sponsors. La réponse est "non", sauf dans deux cas. 10 bibliothèques n'y ont pas recours "par

---

<sup>82</sup>Entretien. Octobre 1999.

choix", choix peut-être lié à la crainte d'un fonctionnement économique qui serait alors progressivement soumis aux lois de la société marchande. En revanche 8 autres évoquent des démarches n'ayant pas abouti ou à venir. Enfin on se demandait si certaines activités d'animation étaient payantes. Ce n'est généralement pas le cas, sauf pour deux bibliothèques, l'une recevant des recettes pour des ateliers d'écriture et des locations d'expositions, l'autre pour des concerts. La recherche et l'obtention de recettes extérieures, sous forme de subventions, concerne donc un peu moins de la moitié de notre échantillon. Ce chiffre est néanmoins supérieur à celui relevé par Louis Yvert en 1991, puisqu'il notait que seules deux bibliothèques avaient reçu des subventions pour des actions (d'animation) spécifiques<sup>83</sup>.

*Définition du budget d'animation* : les sommes déclarées en tant que budget d'animation dans le formulaire de la D.L.L. regroupent parfois des sommes affectées à des finalités multiples : budget de communication interne à la bibliothèque ou acquisitions de livres destinés aux animations sont deux cas rencontrés dans les questionnaires. Ces variables imposent la prudence quant à d'éventuelles comparaisons.

Le tableau suivant présente les chiffres recueillis auprès de la D.L.L. (colonnes B, C et D). On a calculé les dépenses d'animation par habitant (colonne E), de même que le poids relatif des dépenses d'animation, comparées aux dépenses d'acquisition (colonne F). Nous avons modifié les chiffres donnés par la D.L.L. concernant la bibliothèque de Bobigny, puisque d'après nos informations les budgets d'animation de Livres au trésor (rattaché administrativement à la bibliothèque) et ceux propres à la bibliothèque avaient été additionnés.

---

<sup>83</sup>Louis Yvert, *La lecture publique en Seine-Saint-Denis*, Op. cit., p. 41.

## Les budgets d'animation et d'acquisitions en 1998

Bibliothèque de	Hab.	Acquisitions 1998	Animation 1998	Animation en F./hab.	part animations/ acquisitions en%
AUBERVILLIERS	67 836	908 793	150 000	2,21	16,51
AULNAY SOUS BOIS	82 537	1 147 855	152 154	1,84	13,26
BAGNOLET	32 739	701 290	78 495	2,40	11,19
BLANC MESNIL (LE)	47 093	1 296 084	101 703	2,16	7,85
BOBIGNY	44 881	863 000	154 000	3,43	17,84
BONDY	46 880	512 946	68 707	1,47	13,39
BOURGET (LE)	11 728	160 734	10 780	0,92	6,71
CLICHY SOUS BOIS	28 280	103 187	0	0,00	0,00
COUBRON	4 801	7 978	0	0,00	0,00
COURNEUVE (LA)	34 351	903 427	42 713	1,24	4,73
DRANCY	60 928	576 834	72 105	1,18	12,50
DUGNY	8 742	90 000	0	0,00	0,00
EPINAY SUR SEINE	48 851	637 000	260 000	5,32	40,82
GAGNY	36 151	306 875	34 125	0,94	11,12
ILE SAINT DENIS	7 429	147 045	25 800	3,47	17,55
LILAS (LES)	20 532	263 830	40 207	1,96	15,24
LIVRY GARGAN	35 471	253 319	0	0,00	0,00
MONTFERMEIL	25 695	140 000	37 000	1,44	26,43
MONTREUIL	95 038	1 032 938	45 089	0,47	4,37
NEUILLY PLAISANCE	18 235	196 381	2 500	0,14	1,27
NEUILLY SUR MARNE	31 603	271 212	10 322	0,33	3,81
NOISY LE GRAND	54 112	995 000	185 000	3,42	18,59
NOISY LE SEC	36 402	1 170 000	150 000	4,12	12,82
PANTIN	47 444	838 243	160 239	3,38	19,12
PAVILLONS SOUS BOIS (LES)	17 423	108 226	38 624	2,22	35,69
PIERREFITE SUR SEINE	25 882	232 378	109 100	4,22	46,95
PRE ST GERVAIS (LE)	15 644	207 498	8 100	0,52	3,90
RAINCY (LE)	13 672	487 923	17 772	1,30	3,64
ROMAINVILLE	23 615	205 444	93 423	3,96	45,47
ROSNY SOUS BOIS	37 779	445 317	800	0,02	0,18
SAINT DENIS	90 806	1 064 652	185 751	2,05	17,45
SAINT OUEN	42 611	909 812	34 130	0,80	3,75
SEVRAN	48 564	855 538	180 000	3,71	21,04
STAINS	35 068	617 460	74 000	2,11	11,98
TREMBLAY-EN- FRANCE	31 432	626 000	217 000	6,90	34,66
VAUJOUR	5 480	160 000	65 000	11,86	40,63
VILLEMOMBLE	27 000	281 215	30 000	1,11	10,67
VILLEPINTE	30 412	279 592	37 420	1,23	13,38
VILLETANEUSE	11 194	221 000	12 000	1,07	5,43
Total	1 384 341	20 226 026	2 884 059	moyenne=2, 08F./hab	14,25

Les chiffres mentionnés appellent plusieurs remarques. Dans le département, 4 bibliothèques ne disposent d'aucun budget pour des activités d'animation, dans des villes de moins de 40 000 habitants. Parmi celles qui disposent d'un budget, ce qui frappe d'abord c'est l'extrême hétérogénéité des situations, dans des bibliothèques de villes de taille comparable. Dans les villes de moins de 20 000 habitants (10 bibliothèques), les budgets s'échelonnent entre 0 et 65 000 F., pour une dépense par habitant située entre 0 et 11 F. (par an). Entre 20 000 et 50 000 habitants on constate la même disparité : les budgets vont de 0 à 260 000 F., pour une dépense par habitant de 0 à 7 F. Dans les villes de plus de 50 000 habitants, les sommes consacrées aux animations sont proportionnellement moins importantes (entre 45 000 et 185 000 F.) puisqu'elles représentent une dépense de 0,5 à 3,5 F. par an et par habitant. Sur ce point l'enquête de la B.P.I apportait le constat d'un mouvement comparable. La moyenne des dépenses d'animation, qui était, selon le rapport Yvert (et pour 25 villes) en 1991 de 1,15 F. est en 1998 de 2 F. (5 bibliothèques ayant des dépenses par habitant supérieures à 4 F.).

On dispose de trop peu d'éléments pour interpréter ces chiffres. On notera cependant que pour les 26 bibliothèques ayant répondu à la question "sur les trois dernières années le budget consacré aux animations est-il, stable, en hausse ou en diminution?", 12 ont indiqué un budget stable, 11 un budget en hausse, 3 un budget en baisse ou fluctuant. Il semble donc, si l'on en croit ce mouvement que l'animation soit sur le plan des moyens financiers, l'objet d'un consensus, voire, dans certains cas, d'une volonté municipale affirmée, qui renvoie à des situations locales extrêmement diverses. Lorsque la bibliothèque doit gérer des équipements anciens et limités en surfaces, l'action culturelle peut, par exemple, participer d'une stratégie compensatoire et ce malgré des locaux souvent inadaptés. Ailleurs elle aura aussi pour fonction de pallier l'absence d'annexe par des actions auprès de publics éloignés. Trois des professionnels questionnés, bénéficiant de budgets d'animation supérieurs à la moyenne ont ainsi mis en avant des besoins en équipement (non satisfaits).

Enfin, on soulignera qu'il n'est pas possible d'établir une relation mécanique entre le volume du budget d'animation et l'ampleur des activités d'animation menées. En effet, si comme l'écrivent Erhard Friedberg et Philippe Urfalino, en matière d'intervention municipale dans le domaine de la culture, "agir, c'est dépenser"<sup>84</sup>, pour les bibliothécaires, l'action culturelle consiste plus souvent à se dépenser pour agir (sans... dépenser). Aussi le personnel est-il la ressource clé des bibliothèques.

---

<sup>84</sup>Erhard Friedberg, Philippe Urfalino, *Op. cit.*, p. 22.

### 3-Les personnels

Parmi les 26 bibliothèques ayant répondu à la question "disposez-vous de personnel spécifiquement affecté aux activités d'animation", 6 ont répondu oui, soit un peu moins du quart de l'échantillon. En outre, une bibliothèque engage ponctuellement des vacataires afin d'animer ses expositions. Une bibliothèque indique que deux assistants qualifiés, l'un en section adulte, l'autre en section jeunesse, se consacrent à des activités d'animation. Une autre fait état d'un "groupe d'animation pour adultes" de cinq agents mais indique que ceux-ci se consacrent également au travail courant. Le recrutement d'emplois-jeunes brouille les cartes, puisqu'ils assurent, parmi d'autres tâches, des activités d'animation, mais n'ont pas été systématiquement mentionnés dans les questionnaires.

Ces quelques éléments peuvent être complétés par les informations recueillies en entretien. Parmi les 8 bibliothèques visitées, deux disposent de responsables (assistante qualifiée et bibliothécaire) affectés spécifiquement à l'organisation des activités d'animation. Ces personnes élaborent, avec l'équipe de direction, les projets d'animation dont la mise en œuvre est ensuite relayée par les équipes. Tous nos interlocuteurs ont également souligné l'aide considérable qu'apportent, quand ils existent, des personnels administratifs affectés aux tâches de secrétariat. De plus on notera que certains projets nécessitent un investissement très important du personnel, sans peser sur le budget d'animation. C'est notamment le cas, à Bobigny, des deux actions menées depuis plus de quinze ans avec des enfants et adolescents pour la publication des journaux *Bobigneries* et *La fureur de lire* (la production des journaux relevant du budget de communication la ville).

A Bobigny, le profil "animation, communication, médiation" est un élément essentiel lors des recrutements et s'il n'existe actuellement pas de responsable des animations, la directrice réfléchit actuellement à la possibilité d'affecter une personne au suivi logistique des actions menées. Une réflexion similaire est en cours à la bibliothèque de Montreuil, dont le responsable indique : "Je pense que la fonction de développement culturel doit être intégrée dans l'organigramme des bibliothèques, il doit y avoir quelqu'un qui s'en occupe, ce qui ne signifie pas que les autres s'en désintéressent." La directrice de la bibliothèque d'Epina-sur-Seine note également qu'"il serait intéressant d'avoir quelqu'un à ce poste-là, même si la difficulté serait que les équipes restent impliquées". La définition de postes spécifiques est donc une opération complexe : un tel poste permet d'assurer la cohérence des actions menées mais nécessite que soit préservée une dynamique interne, afin que l'ensemble des agents concernés portent effectivement le

projet. A la bibliothèque de Noisy-Le-Grand où une assistante qualifiée est en charge des "animations et partenariats", les actions d'animation font l'objet de réunions régulières et certaines animations naissent de l'initiative des équipes. La directrice de la bibliothèque de Tremblay-en-France, où une bibliothécaire est affectée aux animations, indique avoir résolu le problème de l'investissement des équipes grâce à des dynamiques de projet : chaque animation étant prise en charge par un (ou plusieurs) agent(s) spécialisé(s) ou intéressé(s) par le domaine et les publics concernés. D'autre part, la maîtrise de la conduite des projets d'action culturelle constitue un enjeu symbolique fort, dans la mesure où l'animation consacre une légitimité professionnelle et participe à la visibilité de l'établissement. Ainsi la directrice de la bibliothèque d'Epinais-sur-Seine note-t-elle "c'est très satisfaisant la définition de projets culturels, c'est gratifiant", sentiment partagé par la responsable de la bibliothèque de Tremblay-en-France qui met l'accent sur l'impact médiatique des animations : "Le pourquoi souvent les équipes ne sont pas associées (...) c'est souvent de la part des responsables aussi, c'est un peu chasse gardée, c'est stratégiquement important, c'est l'image de la bibliothèque (...) après il faut créer une dynamique en interne".

Il semble donc, au regard des pratiques actuelles, qu'il soit impossible de définir ici un profil type propre à la Seine-Saint-Denis. En matière de moyens, qu'il s'agisse de locaux, de budgets ou de personnels, la diversité prime sur l'homogénéité. Les modes d'évaluation font en revanche, à leur manière, l'unanimité...

## B- ÉVALUER L'ACTION CULTURELLE ?

Mesurer les effets de l'action culturelle, au regard des objectifs poursuivis, apparaît d'autant plus difficile que les objectifs sont, on l'a vu, nombreux et qu'ils se confondent avec l'ensemble des missions et finalités des bibliothèques. D'autre part on est bien en peine de dire ce qu'il s'agirait ici de mesurer : indépendamment de la fréquentation, comment évaluer les effets d'une rencontre, d'un débat? L'ouvrage *Bibliothèques et évaluation*<sup>85</sup>, qui consacre quelques lignes à cette question, donne la mesure de la difficulté d'une évaluation où primera nécessairement la dimension subjective.

---

<sup>85</sup>Voir *Bibliothèques et évaluation*, sous la direction d'Anne Kupiec, Paris, Éditions du cercle de la Librairie, 1994., pp. 53-54.

## 1- Le point de vue des bibliothécaires

On proposera ici une synthèse des réponses aux questionnaires et des entretiens.

A la question "procédez-vous à une évaluation de vos activités d'animation ?" 6 bibliothèques ont répondu non, et 20 oui. La réponse "non" est donnée par les bibliothèques de villes de moins de 40 000 habitants et se rencontre, assez logiquement, chez les bibliothèques qui font peu d'animation.

Les formes d'évaluation mentionnées sont : le décompte des participants (9 citations), le livre d'or (3 citations) ou de suggestion (2 citations), mais aussi l'utilisation d'un "formulaire recensant les principales statistiques et caractéristiques des animations" (cas particuliers puisque, si nos renseignements sont exacts, celui-ci est élaboré et fourni par la municipalité). Sont également mentionnés les "bilans qualitatifs et quantitatifs en fin d'animation" et divers comptes-rendus ou bilans en équipe (4 citations). Enfin, deux questionnaires mentionnent les "échanges avec le public" et un (seul) l'"impact sur la lecture". Les conséquences de ces modes d'"évaluation" sur les pratiques sont évoquées de façon assez vague : "mieux cerner les attentes de notre public" ; "remettre en cause, voire abandonner des activités qui ne "marchent" pas" ; "comme pour toute activité on tient compte des remarques, des suggestions pour les animations futures" ; "intégration pour les activités futures des enseignements tirés" ; "on essaie de mieux cibler nos animations en travaillant en direction des partenaires préexistants", et enfin, note à la fois sincère et humoristique qui énonce toute la difficulté de l'opération : " (pour) notre satisfaction morale!".

Ces résultats recourent ceux de l'enquête de la B.P.I., à l'issue de laquelle Anne-Marie Bertrand notait que si de nombreuses bibliothèques déclarent "évaluer" leurs animations, il s'agit le plus souvent d'une "évaluation empirique". D'une bibliothèque à l'autre les formes sont à la fois communes et vagues. Le bilan d'activité annuel soumis à la tutelle est souvent l'occasion d'une synthèse. Ceux que nous avons consultés distinguent les publics visés, mettent en valeur les partenariats et le nombre des participants. Les actions en direction des scolaires y font généralement l'objet d'une présentation distincte, regroupant les différentes activités menées (qu'il s'agisse d'accueil de groupes, d'animations, d'actions hors les murs) ce qui indique, si besoin était, qu'ils sont un enjeu essentiel des politiques menées et qu'il importe de leur donner, auprès des élus, pleine visibilité.

L'évaluation de la "réussite" d'une action est donc le plus souvent une évaluation quantitative. A cet égard, chaque type d'animation s'adressant à des publics individuels fait l'objet d'attentes implicites, élaborées par l'expérience et l'échange avec d'autres

professionnels. Ainsi, telle bibliothèque, souhaitant mettre en œuvre un "café littéraire" s'enquiert-elle ailleurs de la "jauge" d'une telle animation.

Hormis l'habituel décompte des participants, évidemment essentiel (et souvent générateur d'angoisses, lorsqu'il s'agit d'accueillir un intervenant face à une salle vide!) les professionnels demeurent démunis pour évaluer les retombées de leurs actions. Comment en effet préjuger des conséquences (intimes et inconnaissables) de la rencontre avec un auteur, de la lecture d'un texte, de l'audition d'un morceau de musique? Comment savoir si l'image de la bibliothèque s'en est trouvée améliorée, si sa fréquentation a augmenté, si tel ou tel aspect des fonds aura effectivement été découvert, parcouru? Comment juger de la pertinence de l'utilisation des sommes ainsi dépensées? Comme le note la directrice de la Médiathèque de Noisy-Le-Grand : "On ne dispose pas d'outils ni de méthode ni d'instance au niveau national qui nous permettrait de faire de réel audit (...) à chaque fois on est dans du subjectif."

L'action culturelle apparaît comme un terrain de passions et d'engagements dont les professionnels assument la part d'incertitude. Incertitudes et difficultés à évaluer les retombées d'une action culturelle (comme à en définir les objectifs) qui ne sont du reste pas le propre des bibliothèques mais traversent, comme le rappelle Anne-Marie Bertrand<sup>86</sup>, tout le champ culturel. Bien loin d'être le lieu d'une (auto)-satisfaction silencieuse, l'action culturelle est un espace de questionnement. Les interrogations sont nombreuses. Interrogations quant aux formes et aux thèmes : "On n'a pas été très bons sur notre table ronde sur le roman policier [africain] on pensait que ça accrocherait plus (..), [on pensait] que le fait d'annoncer littératures policières était une façon de dédramatiser le rapport à la littérature (...) ce n'est pas vrai, et ça pose le problème des débats en bibliothèque." Interrogations liées aux besoins des publics et aux finalités de l'action culturelle : "Il y a des tas de gens, l'animation ils n'en ont rien à faire, moi je ne vais pas assister à des animations en bibliothèques, en même temps la bibliothèque on sait qu'elle existe, qu'il s'y passe des choses, elle a une image positive, tout cela participe du succès de fréquentation". Interrogations encore quant au lien incertain existant entre politiques d'acquisitions et animations : "Quelque part l'animation n'est pas le reflet de nos politiques d'acquisition. Des romans du terroir, on en achète, il y a longtemps que je pense qu'il faut que j'invite un bon écrivain du terroir. Est-ce que nous ne sommes pas trop élitistes dans nos choix?". Interrogations, enfin, quant aux enjeux et destinataires des actions menées : "Si vous faites venir, je ne sais pas, Jean d'Ormesson par exemple, il y

---

<sup>86</sup>Anne-Marie Bertrand, *Les bibliothèques municipales : acteurs et enjeux*, Éd. cit., p. 57 sq.

a beaucoup de chances pour que vous ayez plus de monde qu'avec Pierre Michon. (...) Mais là, ce n'est pas tant en direction que du public que vous faites ça (parce que je ne suis pas sûre que ça bouleverse la vie des gens...) en revanche vous calmez vos élus (...)."; "Mais si on ne se donne pas le mal de faire lire François Bon ou Pierre Michon, qui va le faire?".

Autant de questions dont on voit qu'elles recouvrent largement celles qu'affrontent les bibliothèques dans l'ensemble des services qu'elles rendent. Prudence et modestie sont donc de mise et ce sont souvent les échanges avec les lecteurs qu'évoquent les professionnels pour témoigner de leurs actions : "J'ai toujours de belles histoires à raconter, 20 ans après je revois des personnes qui se souviennent de la rencontre avec un auteur et me disent que cela les a profondément marqués", raconte Dominique Tabah, directrice de la bibliothèque de Bobigny.

Enfin, si les politiques d'animation sont si difficiles à élaborer, comme à évaluer, c'est aussi que les publics et leurs attentes sont mal connus et, qu'enfin, ici comme en matière d'acquisitions doit s'élaborer l'alchimie délicate de l'offre et de la demande.

## 2- Une demande invisible?

L'élaboration des politiques d'animation, si elle s'inscrit souvent dans une politique d'offre volontariste, ne fait pas l'économie des questions suscitées par la nature des demandes des publics. Or ces demandes, si l'on écarte celles qui émanent des partenaires institutionnels, apparaissent peu connues, et pour ainsi dire invisibles. On dispose de peu d'éléments pour analyser la fréquentation des animations et les représentations des publics dans ce domaine. Une enquête menée à la médiathèque de Chambéry indique qu'"une majorité de 62 % des usagers déclarent ne pas fréquenter les animations ou les expositions", même si "le jugement qu'ils portent sur les animations et les expositions est largement plus favorable que leur fréquentation ne le laisserait supposer : 51 % des personnes les jugent "indispensables", 32 % ne les jugent "pas indispensables"."<sup>87</sup> Une autre enquête effectuée à Arles montre que l'insatisfaction par

---

<sup>87</sup>Briault Marianne, Leblond Corinne, Mei Franck, Reymond Valérie, *Les médiathèques et leurs publics : enquête dans le Rhône, à Arles et Chambéry*, E.N.S.S.I.B., 1996, pp. 53-54.

rapport aux animations proposées n'est jamais citée, chez d'anciens usagers, comme motif de non-réinscription<sup>88</sup>.

Si, en matière d'acquisitions et de besoins documentaires, il existe, comme le note Bertrand Calenge, trois modes d'expression de la "demande directe" (la demande verbale, le cahier de suggestions et le comité de lecture, que complètent des comptages de prêts)<sup>89</sup>, la demande qui pourrait exister dans le domaine des animations apparaît plus insaisissable encore. A cet égard, les publics enfants, adolescents et adultes ne sont pas dans des situations comparables. En effet les partenariats scolaires contribuent à faire émerger (mais aussi à définir) la demande des scolaires.

En revanche les besoins des adultes et des adolescents paraissent moins bien connus. "Les adultes ont-ils besoin d'animations?", demandait l'une des directrices de bibliothèque rencontrée durant cette étude. Nos interlocuteurs ont généralement constaté combien l'animation en direction des adultes était parfois source de désillusions. Pourtant l'enjeu est de taille puisque la bibliothèque est parfois le seul établissement culturel de la commune, et dans tous les cas le plus fréquenté. Un questionnaire, diffusé auprès des publics de la médiathèque de Noisy-Le-Grand, destiné à recueillir des informations quant aux animations les plus fréquentées et à recueillir d'éventuelles demandes, a donné lieu à peu de propositions. Surtout, les échanges avec les lecteurs, de même que leurs propositions écrites, ont régulièrement été l'occasion d'exprimer des besoins documentaires ou de support (Internet, des cédéroms en prêt, une ludothèque). Les jeunes en revanche se sont montrés désireux d'espaces où débattre, mais la plupart ignoraient les propositions (Club Livr'ado) qui leur étaient faites dans la médiathèque et se disaient "pas informés". Une autre étude, menée en 1997 auprès d'une cinquantaine de jeunes indique que les adolescents font rarement spontanément des propositions d'animations, et que "globalement, les jeunes participent peu aux animations organisées par les bibliothèques : 33 sur 46 soit près des trois quarts n'y sont jamais allés; beaucoup ne sont pas au courant : 20 sont dans ce cas, ce qui montre soit un défaut d'information de la part de la bibliothèque, soit un manque d'intérêt des adolescents pour l'actualité de la bibliothèque."<sup>90</sup>

Pourtant, l'étude récente de Michèle Petit a montré combien la bibliothèque était présente au cœur de certains parcours de jeunes, comme moyen d'émancipation, de décalage par rapport aux positions assignées, et combien fort était parfois le souhait de

---

<sup>88</sup>H., p. 202.

<sup>89</sup>Bertrand Calenge, *Les politiques d'acquisition*, Éd. cit., p. 47.

<sup>90</sup>Lucie Albaret, *Adolescents et bibliothèques*, E.N.S.S.I.B., Mémoire de D.C.B., 1997, p. 40.

voir dans ce lieu s'affirmer les pratiques d'une sociabilité nouvelle, capable d'encourager et de soutenir l'exercice de la citoyenneté. "Et beaucoup, écrit-elle, se montrent là désireux de formes d'animation, de conversation, de débat, qui permettent l'exercice d'une liberté de parole, et la mise en œuvre de leur désir d'expression civique, politique. Comme s'il était dans la vocation même de la bibliothèque, qui recueille des voix plurielles d'hier et d'aujourd'hui, d'appeler des échanges langagiers inédits. D'être, dans tous les sens du terme, le lieu du langage partagé. Or, dans leurs formes actuelles, les animations destinées aux publics adultes ne répondent pas à leurs désirs, et la plupart du temps ils n'y vont pas."<sup>91</sup>

L'une des difficultés de l'action culturelle semble être cette impossible identification des attentes et besoins des publics, alliée à la nécessité (au souhait et à l'ambition) de déployer une offre exigeante qui ne soit pas la réplique des propositions déjà développées par d'autres institutions culturelles. Si en théorie l'on pouvait s'attendre à ce qu'une telle offre soit le reflet de l'encyclopédisme et de la diversité des collections, en pratique c'est une offre littéraire qui est bien souvent proposée, élément sur lequel les professionnels s'interrogent.

### 3- Une offre littéraire

L'offre d'animation apparaît en effet, dans les bibliothèques de la Seine-Saint-Denis, offrir la prééminence au domaine littéraire (entendu au sens large). A cela de nombreuses raisons, connues, dont certaines sont communes à un grand nombre de bibliothèques, et d'autres plus spécifiques au département : la difficulté à développer des fonds techniques et scientifiques, la formation le plus souvent littéraire des bibliothécaires, une politique culturelle départementale axée sur la promotion de la création littéraire. Enfin, et surtout, l'idée que la littérature est sans doute le plus précieux refuge de l'être, et que la bibliothèque (identifiée à un espace de résistance à la marchandisation de la culture) a vocation à être le refuge de la littérature. La littérature, forte du pouvoir de poser toutes les questions, de nourrir l'imaginaire et d'enrichir le monde de la langue, est appréhendée comme le "passeur de culture" par excellence.

Les bibliothécaires se sentent également une responsabilité vis-à-vis de la création artistique et notamment de celle qui n'a pas accès aux réseaux de diffusion les plus larges.

---

<sup>91</sup>Michèle Petit et al., *De la bibliothèque au droit de cité : parcours de jeunes*, Paris, B.P.I., 1997, pp. 336-337.

La directrice de la bibliothèque de Bobigny note que "80 % des livres prêtés aux enfants sont de la fiction", proportion qu'elle attribue (en partie) aux nombreuses actions menées pour la promotion de la littérature de jeunesse. Elle ajoute "c'est énorme, c'est même trop".

Les professionnels rencontrés énoncent à la fois l'attachement à ce rôle spécifique, dans ce qu'il a de plus exigeant ("Je crois de plus en plus à la question de la poésie, accessible beaucoup plus facilement, même par ceux qui n'ont pas la maîtrise de la langue.") et le souci d'élargir les thèmes de l'offre ("Je pense qu'il faut sortir du tout littéraire et du tout fiction, mais le recrutement des bibliothécaires se fait sur la base de quoi?"). La bibliothèque de Tremblay-en-France a ainsi en projet pour le printemps 2000 une quinzaine scientifique, et plusieurs de nos interlocuteurs ont manifesté le souhait (le projet) de mener des actions en faveur du développement de la culture scientifique, le plus souvent avec des partenaires locaux.

Parmi les partenaires possibles, le Conseil général, qui au printemps 2000 coproduira dans plusieurs bibliothèques des actions sur le thème "effet de serre", en mettant l'accent sur le multimédia puisqu'il sera proposé aux bibliothèques participantes de déposer les traces de leur production sur le site d'une revue en ligne, hébergée par le Métafort d'Aubervilliers. Autre acteur local, *Fondation 93* (Centre de promotion régional de la culture scientifique, technique et industrielle), basé à Montreuil, qui n'a cependant été mentionné que dans un seul des questionnaires, au titre des partenaires réguliers. La Cité de Sciences et de l'Industrie de La Villette apparaît peu dans les échanges que nous avons eus. Paradoxe, puisque c'est bien l'existence de cette institution, et les collaborations qu'elle devrait permettre, qui sont souvent avancés pour expliquer une orientation littéraire.

Il ne s'agit cependant évidemment pas d'opposer deux modes d'action culturelle, l'un littéraire, l'autre scientifique, puisque toutes les collections présentes en bibliothèque ont vocation à être ainsi "animées" et mises en valeur, mais de prendre acte d'une "sous-représentation". Lors des troisièmes rencontres de "La science se Livre" (manifestation organisée en janvier 1999 par le Conseil général des Hauts-de-Seine, l'A.D.A.C.92 et 20 bibliothèques des Hauts-de-Seine) Dominique Arot proposait le paradoxe suivant :

"Oui, les sciences et les techniques ont besoin d'être mises en scène, illustrées, mises en question et en débat, et donc la question de l'animation scientifique en bibliothèque mérite d'être posée. Non la science n'a ni plus ni moins besoin que d'autres savoirs représentés dans les collections encyclopédiques des bibliothèques de faire l'objet d'animation. En faire un cas spécifique, n'est-ce pas au fond avouer implicitement la

difficulté à faire de la science un élément constitutif, comme un autre, de la culture de l'homme de cette fin de XXème siècle?"<sup>92</sup>

C'est cette difficulté qui sans doute trouve un écho dans les thèmes d'animation choisis.

---

<sup>92</sup>Dominique Arot, "L'animation scientifique en bibliothèque, quelle spécificité?", p. 5 in *Les troisièmes rencontres de La science se livre : l'animation scientifique en bibliothèque*, 21 janvier 1999, A.D.A.C. 92, 24 p. (dactyl).

## CONCLUSION

Au terme de ce parcours, il nous paraît confirmé que la Seine-Saint-Denis constitue bien un exemple révélateur des enjeux de l'animation culturelle en bibliothèque. En effet, à bien des égards, ce département présente en la matière des traits conformes aux pratiques telles qu'elles ont été observées à l'échelon national : les activités d'animation y sont comparables aux données nationales, selon les chiffres de 1994, cités dans le colloque de Beaubourg. On y voit que l'action culturelle est en voie de généralisation. Les animations les plus courantes (expositions, heure du conte) concernent les deux tiers des bibliothèques, les manifestations orales entre un tiers et la moitié.

Cela étant, à la lecture même de ces chiffres, on ne saurait dire pour autant que l'animation culturelle a conquis l'ensemble des bibliothèques du département. L'examen des moyens alloués, en locaux, budgets et personnels atteste l'existence de très fortes disparités. Quelques bibliothèques ne disposent toujours pas de budget d'animation, alors que pour quelques autres ce même budget équivaut au tiers des dépenses consacrées aux acquisitions. Dans l'ensemble, les budgets d'animation semblent en augmentation ce qui, dans un contexte général de diminution des ressources publiques, peut témoigner soit d'une détermination croissante des professionnels à réclamer des moyens pour ces activités, soit d'une légitimité de ces actions plus grande chez les élus. Mais malgré cette évolution, l'inadaptation de locaux souvent anciens et le petit nombre des personnels affectés à ces missions mettent en péril la pérennité des activités. Les ambiguïtés qui affectent cette pratique à l'échelon national sont donc ici clairement perceptibles.

Dans ce cadre d'ensemble, les principaux points de notre problématique reçoivent des éclairages qui révèlent à la fois des similitudes avec les tendances générales, et des spécificités. Ainsi, les politiques d'action culturelle ont-elles, dans le discours des bibliothécaires du département, pour objectifs explicites d'une part la promotion du livre et de la lecture, et d'autre part le souhait d'attirer de nouveaux publics. Ce double souci rejoint la recommandation énoncée par Jean-Baptiste Dupuit, Directeur du Livre et de la Lecture, lors du colloque organisé par la Bibliothèque Publique d'Information en 1995 :

"Si l'État devait, en conclusion, formuler quelques recommandations, ce serait naturellement de privilégier en la matière ce qui sert le livre et sa diffusion, tout en élargissant le public de la bibliothèque."<sup>93</sup>

Mais si cette place centrale qu'occupe la promotion du livre et de la lecture dans les discours et activités d'animation nous paraît relever d'un modèle national, l'enjeu en est renforcé par une spécificité locale. On a vu en effet que le caractère multimédia des collections était moins développé en Seine-Saint-Denis qu'ailleurs, la moitié des bibliothèques ne proposant que des livres. S'il s'agit donc d'"animer le livre" avant tout autre support, cette mission de promotion et de diffusion n'est pas exactement synonyme de la valorisation des services et des fonds, objectif qui n'arrive qu'en cinquième position. L'action culturelle met en scène la lecture sans être pourtant nécessairement conçue comme une pédagogie de l'accès aux ressources globales de la bibliothèque. Enfin, si elle se donne plutôt pour fonction d'agir sur l'image du livre, de la lecture et de la bibliothèque, elle s'exerce différemment en fonction des publics visés.

La question des publics met elle aussi à jour plusieurs paradoxes. En effet, alors même que la conquête de nouveaux publics est le deuxième objectif énoncé par les professionnels, les publics visés en priorité sont en réalité les usagers déjà acquis, et parmi eux tout particulièrement les enfants. Si, de la sorte, l'objectif général déclaré contredit le pragmatisme de fait des animations réalisées, c'est que l'action culturelle n'apparaît pas dotée à elle seule du pouvoir d'attirer de nouveaux publics.

Parmi ces publics, deux méritent une analyse spécifique. D'une part, l'attention particulière portée aux enfants, liée au développement des animations dans les sections Jeunesse, est sans doute une caractéristique générale en France. Mais ici les choix locaux la renforcent. Les ressources du département en matière de promotion du livre sont en effet massivement consacrées à des actions en direction des enfants. Le Salon du Livre de Jeunesse de Montreuil et le centre de documentation pour le livre de jeunesse Livres au trésor génèrent une dynamique qui favorise la coopération entre bibliothécaires, enseignants et acteurs socio-culturels. L'action culturelle élaborée par les bibliothèques en direction des enfants fait très généralement appel à des partenariats scolaires et est donc structurée en fonction d'une demande extérieure. La visée pédagogique (visite de la bibliothèque, présentation de l'organisation des fonds, découverte de la littérature de jeunesse) y est nécessairement prégnante et le lien établi entre collections et animations

---

<sup>93</sup>*L'animation en bibliothèque, hasard ou nécessité?, Éd.cit., p. 10.*

s'y révèle plus étroit qu'au sein des activités conçues à destination des publics adultes. Reste qu'ici comme ailleurs ces publics jeunes sont objet d'interrogations. Les professionnels paraissent notamment souvent être à la recherche des formes d'animation qui conviendraient plus particulièrement aux adolescents. La difficulté d'"animer" la lecture des adolescents est sans doute renforcée par l'intensité variable des relations entre bibliothèques municipales et établissements scolaires en fonction des classes concernées. Les partenariats élaborés avec les collèges puis les lycées sont en effet nettement moins nombreux que ceux qui concernent l'école primaire<sup>94</sup>. De plus, dès lors qu'ils s'adressent à des jeunes venus individuellement, les bibliothécaires se heurtent à la difficulté de faire connaître, reconnaître et goûter les animations proposées.

On notera enfin que c'est la littérature de jeunesse (ses auteurs mais aussi ses illustrateurs) qui est bien souvent au cœur des actions menées et il est à cet égard significatif que Livres au trésor soit consacré exclusivement à la littérature de jeunesse. Mais si, en insistant sur la littérature de jeunesse contemporaine, la place de l'image, le droit au plaisir et à la gratuité, les bibliothécaires tendent à distinguer leur rôle de celui qu'ils attribuent à leur partenaire scolaire, l'accent mis sur la culture littéraire reste en pratique l'objet d'un consensus assez général. François de Singly a montré que l'institution scolaire peinait à définir les relations à établir entre la diffusion de la lecture, la formation d'une culture et la transmission de la littérature : à l'École le texte littéraire est, constate-t-il, le réservoir idéal de tous les apprentissages de lecture, le médiateur absolu<sup>95</sup>. La bibliothèque se distingue donc à cet égard moins de l'École que l'on aurait pu le penser. Elle la complète plutôt en en renforçant les tendances. La force de la tradition de promotion du livre dans ce département intervient sans doute aussi comme un aiguillon de ces préoccupations, du reste parfaitement légitimes.

De leur côté, les animations en direction des adultes, moins nombreuses, reproduisent dans leurs thèmes cette même tendance : les contenus des activités proposées

---

<sup>94</sup>Voir *Bibliothèques, école : quelles coopérations?*, Créteil, Centre Régional de Documentation pédagogique, 1995, pp. 29 sq..

<sup>95</sup>François de Singly, *Les jeunes et la lecture*, Ministère de la Culture, 1993, (Collection Dossiers Éducation et formation, n°24). L'auteur cite cet extrait significatif des *Instructions Officielles* de 1990 : "Le Professeur de Lettres doit apprendre aux élèves à lire tous les textes; mais il donne une place privilégiée aux textes littéraires, car leur forme est toujours significative et ils permettent des interprétations multiples qui n'ont cessé de se renouveler au cours de l'histoire. Le jeune lecteur y découvre, dans les domaines de l'esprit, du cœur et de la vie sociale, des réalités qu'il n'a pu que pressentir et que la médiation du texte permet d'aborder de façon plus fructueuse, précise et discrète à la fois. Son imagination, sa sensibilité se nourrissent des mythes et des personnages qu'il y trouve. (...)".

mettent eux aussi en avant un profil littéraire puisque la littérature et dans une moindre mesure, l'histoire, la géographie et les arts, sont les domaines de loin les plus récurrents. Cette orientation générale est, ici aussi, renforcée par les choix de la politique départementale qui, à travers ses résidences d'auteurs et ses journées vouées à littérature contemporaine soutient la création littéraire actuelle, de façon néanmoins plus sporadique qu'à destination des publics enfants. Ces actions contribuent à véhiculer et nourrir un modèle de lecture littéraire, au sein duquel lire c'est toujours lire des livres, et plus particulièrement des livres de fiction. En complément de l'influence du modèle qui identifie la "culture littéraire" à une "valeur suprême"<sup>96</sup>, on peut émettre l'hypothèse que la littérature est appréhendée par les bibliothécaires comme relevant d'une médiation intuitive et subjective, peut-être plus aisée à mettre en œuvre que des animations impliquant des contenus disciplinaires apparemment plus formalisés. La littérature, enfin, est le creuset où l'ensemble des savoirs et interrogations se réfracte.

— Si, dans leur ensemble, les activités proposées induisent nécessairement une segmentation des publics, en ce qui concerne les formes d'animation, aucune n'apparaît systématisée. Dans les sections enfantines, le conte est, bien sûr, à l'honneur. Parfois, il est appréhendé comme une activité susceptible de rassembler toutes les générations au cours de soirées qui renouvellent la forme traditionnelle de la veillée. En direction des adultes, les animations consacrées à la lecture de textes et destinées à mettre en appétit de découverte ont la faveur. Reste que se dessine, à travers toutes ces formes d'animations, une tendance : la bibliothèque y met en œuvre des modes de sociabilité de la lecture qui ont vocation à affirmer sa dimension d'espace de dialogue et d'échanges, tout en assumant une dimension prescriptive et subjective. A travers les formules de cafés littéraires, cabarets lecture, cercles divers, les bibliothèques expérimentent de nouveaux modes de rapport au(x) public(s). Et à cet égard les animations peuvent apparaître comme le lieu d'une "transgression contrôlée" des codes que l'institution-bibliothèque édicte par ailleurs dans son fonctionnement courant : la lecture y est extériorisée, elle se fait à haute voix, la parole succède au silence, l'intimité de l'expérience littéraire devient enjeu de dialogues, une relation personnalisée s'instaure entre usagers et bibliothécaires et même il n'est pas rare que l'on boive ou mange (à côté des livres!). Alors le livre est l'objet d'une désacralisation de fait, qui se mêle à la distinction dont bénéficie parfois un groupe de fidèles, auquel sera éventuellement adressé individuellement le programme des manifestations suivantes. Ce mode de sociabilité s'étend progressivement à celles des

---

<sup>96</sup>Voir François de Singly, *Op. cit.*, pp. 10 sq..

bibliothèques qui, au cours de manifestations élaborées en commun, expérimentent des formes de fonctionnement en réseau.

Ainsi, tout en relativisant ces analyses en rappelant les limites de l'enquête menée, il nous paraît que quelques perspectives majeures, et quelques propositions possibles, se dégagent. On peut dire, notamment, que l'action culturelle, polymorphe par essence, oscille entre médiation et communication. Aucun objectif ne lui est à priori étranger, mais aucun ne lui est consubstantiel. Formation, information, culture et loisirs en sont autant de finalités possibles, et souvent entremêlées. Dans les cas que nous avons étudiés, la finalité "culturelle" paraît néanmoins primer sur la finalité "documentaire" et l'on rappellera à cet égard que Bernadette Seibel suggérait de renforcer la place des "intérêts pratiques de lecture" dans les animations<sup>97</sup> et d'accompagner les pratiques d'autodidaxie. Il nous semble que cette réflexion est toujours d'actualité. On remarquera par exemple que les nouvelles technologies ont amené la mise en place d'activités qui mêlent formation et animation, et les (quelques) bibliothèques qui les pratiquent ont mentionnées ces activités au titre des animations.

Face à l'émergence des nouvelles technologies de l'information, mais aussi au développement des partenariats, en direction de la petite enfance notamment, l'action culturelle apparaît particulièrement pertinente lorsqu'elle s'intègre à des dynamiques de projets mêlant formation, desserte en documents et animations. Dans tous ces cas, les actions sont précédées d'une identification des publics à servir et de leurs besoins. Or, comme le souligne Bertrand Calenge<sup>98</sup>, la définition d'un public prioritaire pour un service donné est une opération complexe, à la fois nécessaire et insatisfaisante en ce qu'elle contredit l'idéal d'une bibliothèque desservant sur un mode homogène et égalitaire une communauté unifiée. Les propos recueillis portent la marque de cette difficulté. Ainsi

---

<sup>97</sup>Bernadette Seibel écrit notamment : "D'autre part les intérêts spécifiques de l'ensemble de ce groupe social [membres des classes populaires], en matière d'information, sur la culture scientifique et technique par exemple, ou les intérêts documentaires liés à la gestion de la vie quotidienne sont peu représentés dans les activités de la bibliothèque. Ne conviendrait-il pas d'approfondir les expériences, menées fragmentairement de-ci de-là, qui cherchent à intégrer la pratique culturelle, et notamment la lecture, dans les activités, les lieux et le réseau des relations sociales par lesquelles se définit l'adulte de milieu populaire dans sa vie familiale, de loisir ou professionnelle?" in *Bibliothèques municipales et animation*, *Op. cit.*, p. 318.

<sup>98</sup>Voir Bertrand Calenge, *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*, Paris, Éditions du cercle de la librairie, 1996, pp. 57 sq. .

définir des "publics visés en priorité" par l'action culturelle a souvent paru être une opération illégitime ou problématique, de même que nos interlocuteurs ont été partagés dès lors qu'il s'agissait d'identifier ce qui, dans la spécificité du territoire de la Seine-Saint-Denis et de ses publics, pouvait rendre nécessaire ou justifier des modes d'intervention particuliers. Cette difficile "segmentation des publics" se résout dans les faits dès lors que l'action culturelle s'adresse à des publics scolaires. Mais elle est d'autant plus aiguë pour les animations à destination des adultes qui ne sont pas constitués en groupes ou communautés dont la bibliothèque pourrait identifier les besoins, intérêts ou curiosités. De plus, identifier des publics plus spécialement visés par les animations heurte la définition même de l'action culturelle, fenêtre ouverte et non porte close, idéalement lieu de rencontre, de dialogue et d'échange entre des publics que ne rassemblent pas par ailleurs leurs pratiques culturelles ou leurs usages de la bibliothèque.

Ici encore l'action culturelle apparaît tributaire de tous les paradoxes qui fondent et nourrissent la bibliothèque publique : une vocation unique pour des publics multiples serait l'idéal d'une "animation" qui suppose le partage, mais par ailleurs le caractère nécessairement limité des moyens et des forces impose une logique d'"action" sélective et argumentée.

## BIBLIOGRAPHIE

## I - BIBLIOTHÈQUES et LECTURE : histoire, acteurs, enjeux.

ALBARET, Lucie, *Adolescents et bibliothèques : attentes et propositions*, Mémoire de DCB, Villeurbanne, E.N.S.S.I.B., 1997.

Association des bibliothécaires français, *Le Métier de bibliothécaire*, 10<sup>e</sup> éd., Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1996.

BERTRAND, Anne-Marie, *Les bibliothèques municipales : acteurs et enjeux*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1994. (Collection Bibliothèques).

BERTRAND, Anne-Marie, *Bibliothécaires face au public*, Paris, Bibliothèque Publique d'Information, 1995. (Collection Études et recherches).

BERTRAND, Anne-Marie, *Bibliothèques territoriales, identité et environnement*, C.N.F.P.T., 1995. (Collection Culture).

BERTRAND, Anne-Marie, *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider (1945-1985)*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1999. (Collection Bibliothèques).

*Les bibliothèques en France, 1991-1997*, sous la direction de Dominique Arot, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1998. (Collection Bibliothèques).

*Bibliothèques et évaluation*, sous la direction d'Anne Kupiec, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1994. (Collection Bibliothèques).

*Bibliothèques municipales, bibliothèques départementales de prêt : données 1997*, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction du livre et de la lecture, 1999.

BRIAULT, Marianne, LEBLOND, Corinne, MEI, Franck, *et al.*, *Les médiathèques et leurs publics : enquête dans le Rhône, à Arles et Chambéry*, Villeurbanne, E.N.S.S.I.B., [1996].

BUCH, Esteban, BURGOS, Martine, EVANS, Christophe, *Sociabilités du livre et communauté de lecteurs : trois études sur la sociabilité du livre*, Paris, Bibliothèque Publique d'Information, 1996. (Collection Études et Recherches).

CALENGE, Bertrand, *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1996. (Collection Bibliothèques).

CALENGE, Bertrand, *Les politiques d'acquisition*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1994. (Collection Bibliothèques).

*La charte des bibliothèques, rapport du président pour l'année 1991*, Conseil Supérieur des Bibliothèques, 1992.

CHARTIER, Anne-Marie, HÉBRARD, Jean, *Discours sur la lecture (1880-1980)*, Paris, Bibliothèque Publique d'Information, 1989. (Collection Études et Recherches).

DONNAT, Olivier, COGNEAU, Didier, *Les pratiques culturelles des Français (1973-1989)*, Paris, La découverte-La Documentation française, 1990.

GREEN, Anne-Marie, MOUCHTOURIS, Antigone, *Lire en banlieue*, Paris, L'Harmattan, 1993.

*Histoire des bibliothèques française, tome IV : les Bibliothèques au XX<sup>e</sup> siècle (1914-1990)*, sous la direction de Martine Poulain, Paris, Promodis-Éditions du Cercle de la Librairie, 1992.

*Lectures, livres et bibliothèques pour enfants*, sous la direction de Claude-Anne Parmegiani, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1993.

*Lire, faire lire : des usages de l'écrit aux politiques de lecture*, sous la direction de Bernadette Seibel, Paris, Le Monde Éditions, 1995.

*Lire en France aujourd'hui*, sous la direction de Martine Poulain, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1994. (Collection Bibliothèques).

PETIT, Michèle, BALLEY, Chantal, LADEFROUX, Raymonde, *De la bibliothèque au droit de cité : parcours de jeunes*, Paris, Bibliothèque Publique d'Information, 1997. (Collection Études et recherche).

POISSENOT, Claude, *Les adolescents et la bibliothèque*, Paris, Bibliothèque Publique d'Information, 1997. (Collection Études et recherche).

*Pour une sociologie de la lecture : lectures et lecteurs dans la France contemporaine*, sous la direction de Martine Poulain, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1988. (Collection Bibliothèques).

ROUET, François, *La grande mutation des bibliothèques municipales : modernisation et nouveaux modèles*, rapport établi en collaboration avec Anne-Marie Bertrand et Jean-François Hersent, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 1998.

*Science en bibliothèque*, sous la direction de Francis Agostini, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1994, (Collection Bibliothèques).

SINGLY, François de, *Les jeunes et la lecture*, Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture, 1993. (Collection Dossiers Éducation et Formation, n°24).

VÉRON, Éliseo, *Espaces du livre*, Paris, Bibliothèque Publique d'Information, 1989. (Collection Études et recherches).

## II – POLITIQUES CULTURELLES ET ACTION CULTURELLE

BESNARD, Pierre, *L'animation socioculturelle*, Paris, P.U.F., 1985. (Collection Que sais-je).

“Bibliothèques, musées, archives : histoires croisées”, *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°5, 1994.

“Les bibliothèques dans les politiques culturelles”, *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°5, 1992.

- CAUNE, Jean, *Pour une éthique de la médiation : le sens des pratiques culturelles*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1999.
- Écrivains dans la cité*, Paris, 2<sup>e</sup> éd., D.R.A.C. Ile de France-Maison des Écrivains, 1999.
- FRIEDBERG, Erhard, URFALINO, Philippe, *Le jeu du catalogue : les contraintes de l'action culturelle dans les villes*, Paris, La documentation française, 1984.
- GAUDIBERT, Pierre, *Action culturelle : Intervention et/ou subversion ?*, Paris, Casterman, 1972.
- GAUTIER-GENTÈS, Jean-Luc, "Réflexions exploratoires sur le métier de directeur de bibliothèque : le cas des bibliothèques municipales", *Bulletin des Bibliothèques de France*, T. 44, n°4, 1999, pp. 14-26.
- GOSSELIN, Isabelle, *Bibliothèques municipales et politiques culturelles*, Voiron, La lettre du cadre territorial, 1995.
- HUET, Armand (dir.), *L'action socio-culturelle dans la ville*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- MOULINIER, Pierre, *Politique culturelle et décentralisation*, Paris, C.N.F.P.T., 1995. (Collection Culture).
- MOULINIER, Pierre, *Les politiques publiques de la culture en France*, Paris, Éditions du Seuil, 1999. (Collection Que sais-je).
- POUJOL, Geneviève, *Guide de l'animateur socio-culturel*, Paris, Dunod, 1996.
- SIX, Jean-François, *Dynamique de la médiation*, Paris, Desclée de Brouwer, 1995.
- SPIRE, Antoine, VIALA, Jean-Pierre, *La bataille du livre*, Paris, Éditions sociales, 1976.

### III - ANIMATION ET ACTION CULTURELLE EN BIBLIOTHÈQUE

*L'action culturelle en bibliothèque*, sous la direction de Viviane Cabanne et de Martine Poulain, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1998. (Collection Bibliothèques).

*Actions théâtre/bibliothèque : journées d'études et de rencontres, 8 et 9 décembre 1997*, Paris, Éditions Théâtrales, 1998.

*Animation et bibliothèque : journée d'étude organisée par l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques à Villeurbanne (avril 1984)*, Villeurbanne, E.N.S.B., 1984.

*Animation et bibliothèque, hasards ou nécessité ? Synthèse du colloque organisé par la Bibliothèque Publique d'Information au Centre Georges Pompidou, 3-4 avril 1995*, Paris, Bibliothèque Publique d'Information, 1996. (Collection B.P.I. en actes).

*L'animation scientifique en bibliothèque : troisièmes rencontres de La science se livre, 21 janvier 1999, à l'initiative du Conseil général des Hauts-de-Seine et de l'A.D.A.C. 92*, 1999, Conseil général des Hauts-de-Seine-A.D.A.C.92, 1999, 24 p. (dactyl.).

*Bibliothèques, école : quelles coopérations ?*, Créteil, Centre Régional de Documentation Pédagogique, 1995.

DAILLEAU, Sophie, *L'animation pour adulte dans les bibliothèques publiques québécoises : tendances dans la région de Montréal*, E.N.S.S.I.B., Mémoire de D.C.B., 1994.

*Lectures et médiations culturelles : actes du colloque de Villeurbanne, mars 1990*, sous la direction de Jean-Marie Privat et Yves Reuter, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1992.

LETURCQ, Sandrine, *Les médiateurs en bibliothèque*, Villeurbanne, E.N.S.S.I.B., 1999.

"Médiateurs et médiations", *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, n°170, 1996.

"Médiations, questions et perspectives", *Argos*, n°23, avril 1999.

"Missions sociales et culturelles des bibliothèques", *Bulletin des Bibliothèques de France*, n°1, 1997.

SEIBEL, Bernadette, *Bibliothèques municipales et animation*, Paris, Dalloz, 1983.

TABET, Claudie, *La bibliothèque hors les murs*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1996. (Collection Bibliothèques).

#### IV- SEINE-SAINT-DENIS

DELOULE, Madeleine, "La nouveauté romanesque dans les bibliothèques", *Bulletin d'Information de l'Association des Bibliothécaires Français*, n°163, 4ème trim., 1993, pp. 35-39.

"La fureur de Lire a quinze ans", *Lecture Jeunesse*, n°8, janvier 1997.

*Livres et petite enfance : récits d'expérience en Ile-de-France*, plaquette réalisée par la D.R.A.C. Ile de France et l'association A.C.C. E.S.S. [s.d.].

ROBAIN, Juliette, *L'Animation jeunesse en bibliothèque municipale : l'exemple des Bobigneries et de la Fureur de lire à la bibliothèque Elsa Triolet.*, E.N.S.S.I.B., Mémoire de DCB, 1994.

*Seine-Saint-Denis : chantiers et mémoires*, sous la direction de Jacques Girault, Paris, Éditions Autrement, 1998. (Collection France, n°16).

*Seine-Saint-Denis : le guide*, Paris, L'Archipel, 1998.

*Seine-Saint-Denis*, plaquette réalisée par la Direction de la Communication du Conseil général, Département de la Seine-Saint-Denis, 1998.

TABAH, Dominique, "Le rôle social des bibliothèques vu de Bobigny", *Bulletin des Bibliothèques de France*, T. 42, n°1, 1997, pp. 43-50.

YVERT, Louis, *La lecture publique en Seine-Saint-Denis*, Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, 1992. (Dactyl.).

**ANNEXE 1****Politiques et activités d'animation en bibliothèque :  
questionnaire d'enquête****• Bibliothèque municipale de**

Nombre d'habitants de la commune :

Date de création de la bibliothèque (ou de son installation dans de nouveaux locaux) :

La bibliothèque dispose-t-elle d'une ou plusieurs annexes ?

De bibliobus ?

Quelle est la surface (totale) de la bibliothèque ?

Quel est le nombre d'agents de la bibliothèque ?

Quel est le budget acquisitions (1998) ?

La bibliothèque propose-t-elle :

- des CD • en consultation • en prêt
- des vidéos • en consultation • en prêt
- des cédéroms • en consultation • en prêt
- Internet
- une artothèque

Nom et coordonnées de la personne ayant rempli le questionnaire

**I- LES OBJECTIFS**

1- Qu'est-ce pour vous qu'une politique d'animation?

2- Préférez-vous parler d'action culturelle, d'animation culturelle (ou autres...), ou bien cette question vous paraît-elle sans objet?

3- A votre avis, y a-t-il, ou devrait-il y avoir une spécificité des politiques d'action culturelle (en bibliothèque) en Seine-Saint-Denis ? Pourquoi ?

4- Quels sont les objectifs que vous assignez à une politique d'animation ? (cocher 3 réponses au maximum)

- remplir votre rôle de diffusion culturelle
- améliorer la visibilité de votre établissement
- attirer les personnes qui ne fréquentent pas la bibliothèque
- proposer un service supplémentaire à vos usagers
- renforcer votre légitimité auprès de votre tutelle
- faire parler de votre établissement dans la presse
- contribuer à la vie culturelle locale
- mettre en valeur des collections ou des services de votre établissement
- contribuer à la motivation de votre équipe
- améliorer l'implantation locale et encourager des partenariats locaux
- faire de la bibliothèque un lieu culturel
- promouvoir le livre et la lecture
- autre (préciser)

5- Quels publics visez-vous par ordre de priorité lors de vos animations? (cocher en précisant 1, 2...)

- les usagers de la bibliothèque
- les enfants usagers de la bibliothèque
- les adolescents usagers de la bibliothèque
- les personnes qui ne fréquentent pas votre établissement
- les groupes d'enfants (classes, centre aérés...)
- les médiateurs (journalistes, leaders d'opinion...) qui contribuent à l'image de votre établissement
- la population des quartiers en difficulté
- les personnes âgées
- les publics empêchés (préciser)
- les membres d'associations (préciser)
- autre (préciser)

## II- ORGANISATION

### 6- Comment se décident vos projets d'animation?

- en fonction des publics visés
  - toujours
  - souvent
  - rarement
  - jamais
- en fonction des thèmes (littérature, architecture, botanique...)
  - toujours
  - souvent
  - rarement
  - jamais
- en fonction de l'actualité (anniversaires, manifestations nationales ou locales...)
  - toujours
  - souvent
  - rarement
  - jamais
- en fonction des types de supports que vous souhaitez mettre en valeur (livres, cédéroms, documents audiovisuels...)
  - toujours
  - souvent
  - rarement
  - jamais
- en fonction de vos fonds spécialisés
  - toujours
  - souvent
  - rarement
  - jamais
- sur la proposition de votre tutelle
  - toujours
  - souvent
  - rarement
  - jamais

- sur votre proposition, avec l'accord de votre tutelle
- toujours
- souvent
- rarement
- jamais
- sur la proposition d'éventuels partenaires
- toujours (préciser)
- souvent (préciser)
- rarement
- jamais

#### 7- Votre programmation s'élabore

- sur un calendrier annuel
- sur un calendrier trimestriel
- plutôt empiriquement
- selon des thèmes
- selon des cycles (préciser leur durée)

8- Pour vos animations, travaillez-vous régulièrement en collaboration avec (cocher les réponses et indiquer la nature de cette collaboration, par exemple financement, et/ou élaboration de projets...)

- les différents services municipaux
- des associations locales (préciser)
- des établissements scolaires
- d'autres établissements culturels (préciser)
- le CPLJ-93  
(Centre de Promotion du Livre de Jeunesse de Seine-Saint-Denis)
- livres au trésor
- d'autres bibliothèques
- le Conseil Général de Seine-Saint-Denis
- la Région Ile-de-France
- la DRAC
- l'Union Européenne
- d'autres pays
- autre (préciser)

9- Si la bibliothèque dispose d'une (ou plusieurs) annexe(s), quel rôle joue(nt)-elle(s) dans la politique d'animation ?

- la programmation est conçue comme un ensemble (par exemple un thème/cycle déployé sur plusieurs sites...)
- la (les) annexe(s) propose(nt) des actions spécifiques
  - en fonction des publics
  - en fonction de leurs fonds
  - en fonction de thèmes particuliers
  - autre (préciser)
- les activités se déploient sur les différents sites de façon empirique, au cas par cas
- autre (préciser)

10- Si la bibliothèque dispose d'un (ou plusieurs) bibliobus, quel rôle joue(nt)-il(s) dans la politique d'animation ?

- la programmation est conçue comme un ensemble, auquel le(s) bibliobus participe(nt)
- le(s) bibliobus propose(nt) des actions spécifiques (donner un exemple)
- le(s) bibliobus ne propose(nt) pas d'activités d'animation
- autre (préciser)

11- Si la bibliothèque s'inscrit dans un ensemble de type centre culturel et cohabite avec d'autres établissements culturels, quels en sont les conséquences sur la politique d'animation ? (donner quelques exemples)

12- Procédez-vous à une évaluation de vos activités d'animation ?

- non
- oui

si oui, sous quelle forme (décompte du nombre des participants, questionnaires, livres d'or ou de suggestions....?)

avec quelles conséquences?

13- Conservez-vous des traces (publications, enregistrements, photos...) de vos activités d'animation ?

- non
- oui

si oui, sous quelle forme?

### III-LES ACTIVITÉS

14- Réalisez-vous vous-même des expositions ? (indiquer en cochant quelles sont les activités réalisées par la bibliothèque ainsi que leur nombre)

	pour enfants (nombre/an)	pour adultes (nombre/an)
expositions réalisées		

15- Empruntez-vous des expositions à l'extérieur ?

	pour enfants	pour adultes
souvent (à qui)		
parfois		
rarement		
jamais		
seulement si elles sont gratuites		

16- Prêtez-vous des expositions à l'extérieur?

non

oui

si oui, nombre d'expositions itinérantes (et sur quelle période)

• Les prêtez-vous gratuitement ?

non

oui

17- Organisez-vous des manifestations orales?

	pour enfants (nombre/an)	pour adultes (nombre/an)
des débats		
des conférences		
des lectures		
des rencontres		
autre (préciser)		

18- Organisez-vous des ateliers d'écriture?

	pour enfants	pour adolescents	pour adultes
ateliers d'écriture			

19- Travaillez-vous régulièrement avec des auteurs ou des artistes?

	pour enfants	pour adolescents	pour adultes
écrivains (sous quelle forme)			
musiciens (sous quelle forme)			
plasticiens (sous quelle forme)			
autre			

20- Organisez-vous?

	pour enfants	pour adolescents	pour adultes
des concerts			
des projections de films			
des manifestations exceptionnelles (festival, nuit de l'écriture, concours)			

21- Organisez-vous des animations faisant intervenir les documents numériques?

	pour enfants	pour adolescents	pour adultes
animations axées sur l'utilisation d'Internet (sous quelle forme)			
animations axées sur l'utilisation de cédéroms (sous quelle forme)			
animations faisant intervenir, entre autres, les documents numériques (sous quelle forme)			

22- Participez-vous à des manifestations locales (salons, fêtes de quartier...)?

- oui
- non

préciser

23- Participez-vous à des manifestations nationales (fête de la musique, Lire en fête, salons du livre...)?

- oui
- non

préciser

24- Publiez-vous?

- le programme de vos animations
  - oui            • non            combien/an
- des catalogues d'expositions
  - oui            • non            combien/an
- des documents plus légers sur vos animations (plaquettes, brochures)
  - oui            • non            combien/an
- le texte des conférences ou débats que vous organisez
  - oui            • non            combien/an
- des bibliographies liées à vos animations
  - oui            • non            combien/an
- d'autres documents (précisez)

25- Quels thèmes la bibliothèque a-t-elle abordés lors d'animations réalisées récemment?

[Citer les trois dernières actions que vous avez menées]

- 
- 
- 

**IV MOYENS**26- De quels locaux permanents disposez-vous pour vos animations?

- salle polyvalente
  - oui                      • non                      si oui fréquence d'utilisation :
- salle de conférence
  - oui                      • non                      si oui fréquence d'utilisation :
- salle d'exposition
  - oui                      • non                      si oui fréquence d'utilisation :
- salle d'heure du conte
  - oui                      • non                      si oui fréquence d'utilisation :
- autre (préciser)

27- Partagez-vous des locaux avec d'autres établissements?

- oui, régulièrement (préciser)
- oui, occasionnellement (préciser)
- non

28- Disposez-vous de personnel(s) affecté(s) spécifiquement aux activités d'animation?

- non
- oui (préciser le nombre, le statut et les fonctions - responsable animations enfants et/ou adultes par exemple)

si oui, ont-ils(elles) suivi des formations spécifiques liées aux tâches d'animation?

29- De quel budget disposez-vous pour les animations?

- budget global animations (1998) :



**ANNEXE 2 : quelques programmes d'animation**

I à III : Un automne africain et carte blanche pour lettres noires : couvertures des plaquettes diffusées par l'association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis.

IV : *Tête de lecture* : extrait du journal trimestriel d'information pour la médiathèque de Drancy.

V : Lire en fête : programme des manifestations de la Seine-Saint-Denis (extrait du journal *Le Parisien*.)

VI à IX : Journal de la médiathèque de Noisy-Le-Grand.



Association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis

# CARTE BLANCHE POUR LETTRES NOIRES



lire en fête 15 • 17 octobre 99

les littératures africaines  
s'affichent  
dans les bibliothèques de  
Seine-Saint-Denis

**Dis moi,  
à quoi ça sert  
un écrivain en Afrique ?  
de Emmanuel Dongala**

avec le soutien du commissariat Général de Lire en fête - Ministère de la Culture



ENSSIB



# CARTE BLANCHE POUR LETTRES NOIRES

lire en fête 15 octobre 1998

les littératures africaines s'affichent  
dans les bibliothèques de Seine-Saint-Denis

Association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis

**Au programme : lectures, expositions, rencontres, débats, animations,...** Contactez vos bibliothèques.

*Ils s'appellent Abdourahman Waberi, Emmanuel Dongala, Kossi Efoui, Moussa Konaté...*

*Ils écrivent des nouvelles du "pays sans ombre", content des histoires de "petits garçons qui naissent des étoiles", inventent les aventures "du petit frère du rameur", disent le "prix de l'âme"...*

*Métissées, colorées, énergiques, bouillantes, ces voix africaines dévoilent la parole vive, les ivresses, les douleurs d'un continent chahuté et nous questionnent sur notre rapport au monde et à l'autre.*

**Les littératures africaines s'affichent • lire en fête • samedi 16 octobre**

## Soirée Carte blanche pour Lettres noires

- Bibliothèque de Bobigny
- 4, rue de l'Union : 01 48 95 20 56 - à partir de 18 h
- Vernissage de l'exposition du peintre et poète Hawad
- Rencontre avec Moussa Konaté, Kossi Efoui, Abdourahman Waberi, Nurrudin Farah animée par Antoine Spire
- Intermède musical
- Buffet africain (participation aux frais) • Librairie africaine.

## Au fil du tram

- De Saint-Denis à Bobigny, 14 h - 17 h
- Aller-retour dans la littérature africaine
- Des nouvelles inédites de Moussa Konaté, Kossi Efoui, Abdourahman Waberi, Emmanuel Dongala, Nurrudin Farah, Raharimanana offertes aux voyageurs.
- Lectures par la compagnie Robert Cantarella

## Aux stations de tram

- Animations contes et musiques avec les Griots Urbains
- Saint-Denis, Théâtre Gérard Philippe à 14 h
- La Courneuve, Hôtel de Ville à 15 h
- Drancy, Avenir à 16 h • Bobigny - Préfecture à 17 h

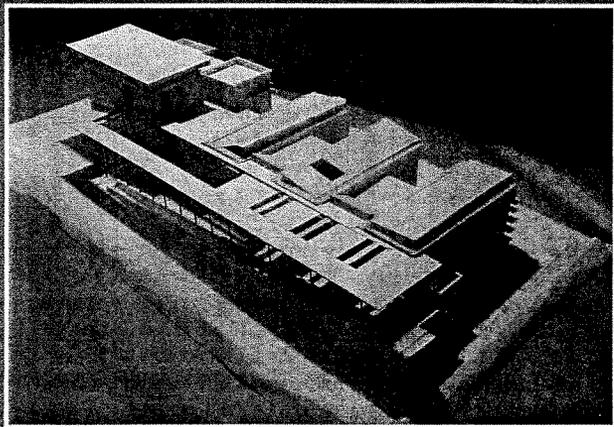
## Salon La Plume Noire

- Grenouille poétique - des poètes africains à voix haute 10 h 30 - 16 h 30
- Table ronde - le roman noir dans la littérature africaine. Invité d'honneur Moussa Konaté avec Boyla, Achille Ngoye, Aboussa Ndirane.
- En collaboration avec le Salon La Plume Noire.
- Montreuil, Bibliothèque Robert Desnos
- 14, boulevard Rouget-de-L'Isle - 01 48 70 64 55

## Bibliothèques :

- Aubervilliers : 01 48 34 36 13 • Bagnolet : 01 49 93 60 90 • Bobigny : 01 48 95 20 56 • Drancy : 01 48 32 25 12 • Epinay-sur-Seine : 01 49 71 99 69
- La Courneuve : 01 49 92 61 64 • Le Pré-Saint-Gervais : 01 48 44 69 96 • Montreuil : 01 48 70 64 55 • Noisy-le-Sec : 01 49 42 67 19 • Pantin : 01 49 15 45 05
- Pierrefitte : 01 48 23 39 39 • Saint-Denis : 01 49 33 92 40 • Saint-Ouen : 01 40 11 47 75 • Sevran : 01 43 84 87 20

**Partenariat :** Association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis • Centre de promotion du livre de jeunesse en Seine-Saint-Denis • Commissariat Général Lire en Fête - Ministère de la Culture Bibliothèques  
Folies d'encre • R.A.T.P. • Région Ile de France • Salon La Plume Noire • Théâtre Gérard Philippe.

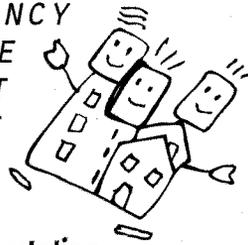


## La concertation continue

Depuis deux ans, le projet de médiathèque grandit et se nourrit de vos remarques. En mars 1999 le cabinet d'architectes Castro-Denisoff nous a présenté son travail qui s'enrichit des suggestions formulées par les usagers, et par les professionnels. De premières et fécondes réflexions s'ouvrent avec l'analyse du questionnaire rempli par 800 jeunes

**Les Drancéens parlent de leur ville, de leur vie, de leur avenir. Dans ce débat les jeunes prennent toute leur place. Le samedi 23 octobre, ils sont invités à participer au Rendez-vous de la jeunesse à l'Espace culturel du parc. Cet après-midi de concertation, préparé par des jeunes, permettra à chacun de s'exprimer sur ses attentes. Un mois plus tard, le samedi 27 novembre, les Assises de la vie locale, qui se tiendront aussi à l'Espace culturel du parc, seront le point d'orgue de cette concertation pour imaginer le projet de ville.**

DRANCY  
IMAGINE  
SON PROJET  
DEVILLE  
CONCERTATION 99/2000



E N C H A N T I E R

# Revue en détail

*L'avant-projet définitif (APD) tient compte du fait qu'une médiathèque est souvent le bâtiment public le plus visité dans une ville. Aussi il s'adapte au gré de la concertation. C'est aussi pourquoi les architectes du cabinet Castro-Denisoff et Florence Schreiber, qui est chargée du projet pour la municipalité, n'ont pas hésité à rendre visite à de nombreuses médiathèques. Juste pour se faire une idée sur ces petits détails qui peuvent avoir une très grande importance.*

### Les changements :

Pôles d'accueil et de renseignements repensés pour limiter au maximum les files d'attente. Les groupes et les classes auront leur propre zone d'accès. Ce qui permettra de fluidifier le hall. L'emplacement des ordinateurs est modifié dans la section multimédia en vue d'éviter toutes sortes de reflets sur les écrans. Les tablettes individuelles de travail ne sont plus dans une salle spécifique : elles sont réparties face aux baies vitrées à l'arrière du bâtiment. En levant le nez de son livre, on apercevra le ciel. Le meilleur moyen pour travailler en s'isolant : se fonder dans la salle de travail collectif. Justement, on y

trouvera tout ce qu'il faut pour faciliter la concentration : éclairages individuels, prises ordinateur, accès Internet...

### La nouveauté :

Une parthothèque est à l'étude. Des partitions "non classiques" y seront disponibles. Une nouveauté qui devrait réjouir tous les musiciens.

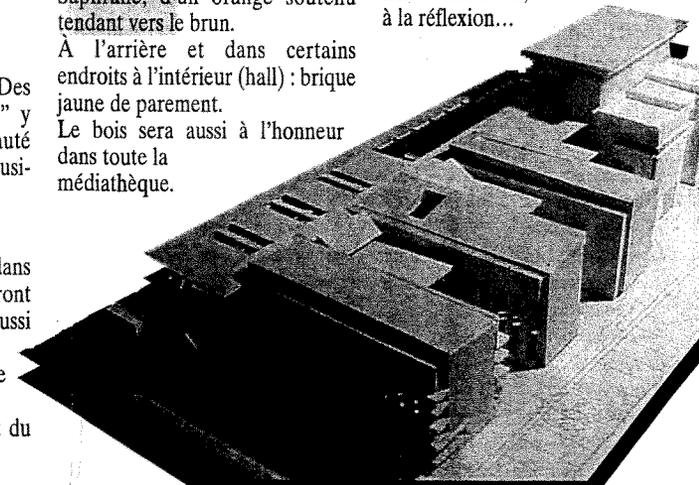
### Le confort :

Les adultes auront leur place dans la section *enfants*. Ils y trouveront des sièges à leur taille mais aussi des livres. Un gros travail sur l'acoustique est à l'étude. Penser aux mois d'été : le toit du hall n'est plus en verre.

### Les matériaux :

Sur la face avant : pierre marbrière Saphrane, d'un orange soutenu tendant vers le brun. À l'arrière et dans certains endroits à l'intérieur (hall) : brique jaune de parement. Le bois sera aussi à l'honneur dans toute la médiathèque.

Ces notes chaudes seront une réelle invitation à la lecture, à la consultation, à la réflexion...



Levallois-Perret

☆ **Bibliothèque Gabriel-Périd**  
8, rue Gabriel Périd. Tél. 01.47.57.92.50.  
Ouverture exceptionnelle, dimanche 14 h-17 h  
Mille et Une Europe  
« Les Écrivains de la conscience européenne ». Photographies d'instruments de musique populaire d'Europe.  
Samedi 15 h : lecture-spectacle.  
Dimanche 15 h : « La fille de neige et la fille du soleil ».

☆ **Bibliothèque Maurice-Ravel**  
47, rue Marjolain. Tél. 01.47.31.02.94  
« L'Univers d'Hugo Pratt selon Corto Maltese ». Atelier CD-ROM sur la BD. Sur inscription.

☆ **Bibliothèque Alsace**  
8, rue Arthur-Ladwig. Tél. 01.42.70.22.15  
« La Maison Théâtre » histoire du théâtre européen.

☆ **Bibliothèque Albert Camus**  
29, avenue de l'Europe. Tél. 01.47.58.15.94  
« Les Idiomatics » Jeu lecture sur les expressions idiomatiques.  
Vendredi et samedi : initiation à l'utilisation de CD-ROM.

Malakoff

**A la recherche du théâtre. Théâtre 71**  
3, place du 11-Novembre. Tél. 01.46.55.43.45  
Des élèves lisent Wajdi Mouawad  
Vendredi et samedi 20 h, dimanche 16 h : des élèves présentent un travail sur des textes de Wajdi Mouawad en première partie de soirée. Entrée payante.

Montrouge

**Bibliothèque de Montrouge**  
32, rue Gabriel-Périd. Tél. 01.46.12.75.95  
Les jeunes de l'atelier d'écriture rencontrent leurs aînés  
Samedi : distribution d'un questionnaire sur les lectures préférées.  
11 h, 15 h : visite de la bibliothèque, guidée par des jeunes. 15 h : table ronde sur les questionnaires, et mise à disposition des livres sélectionnés.

Neuilly-sur-Seine

**Bibliothèque municipale Arturo-Lopez**  
68, rue de Longchamp. Tél. 01.40.88.88.23.  
Ouverture exceptionnelle, dimanche 14 h-18 h  
Dimanche 16 h 30 : lecture de textes de Pirandello.

**Bibliothèque Emile-Bergerat**  
5, villa Emile-Bergerat. Tél. 01.40.88.88.24  
Samedi 16 h 30 : « Le Panier de fruits » de Philippe Delerm, lecture.

Rueil-Malmaison

**Bibliothèque jeunesse de Rueil-Malmaison**  
5, boulevard du Gué. Tél. 01.47.51.42.92  
Paroles d'Afrique  
Samedi 17 h : contes africains.

Le Plessis-Robinson

☆ **Bibliothèque-discothèque municipale**  
2, rue André-Le-Nôtre. Tél. 01.46.01.44.70  
Fêtes italiennes  
« A la découverte de la commedia dell'arte ».  
Vendredi 19 h : vernissage de l'exposition en présence de Philippe Pastot.  
18 h : chants populaires polyphoniques italiens. Samedi 11 h-17 h : visites de l'exposition avec Philippe Pastot.

Puteaux

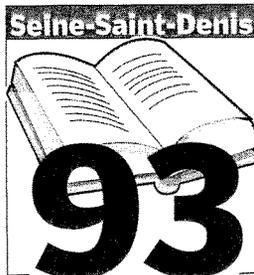
☆ **Bibliothèque municipale**  
131, rue de la République. Tél. 01.46.92.93.54.  
« Ils rêvent le monde... images de l'an 2000 »  
Vendredi 17 h : « Ah Annabelle », spectacle tout public. Samedi 15 h : « Le concours du plus beau sourire », spectacle jeune public. Dimanche 15 h : « Lucky Luke », spectacle jeune public. 17 h : contes avec Nathalie et Agnès. A partir de 10 ans. Samedi 14 h, dim 17 heures : contes avec Mouna. Pour les 6-10 ans.

Vanves

**Bibliothèque municipale**  
16, rue Sadi-Carnot. Tél. 01.41.53.92.17  
Sur le thème du temps  
Présentation de travaux d'ateliers d'écriture.  
Samedi 10 h-17 h : la compagnie du Pied Gauche boulesse la bibliothèque.  
☆ **Théâtre Cinéma les Vanves**  
12, rue Sadi-Carnot. Tél. 01.41.33.92.91  
Originaux de l'Orage d'Anne Brouillard.  
Samedi 15 h : contes.  
20 h 45 : « l'Arbre d'amour et de plaisir ». Pour adultes. Entrée : 80 F, 60 F.  
☆ **Bibli-Club**  
28, rue Auguste-Comte. Tél. 01.41.08.00.13  
Hommage aux grenouilles, témoins du temps. Grenouille, crapouille, crapaud, crapouille « Images de grenouilles chez de grands illustrateurs jeunesse ».  
Vendredi et samedi 17 h : « Contes de transformation ». Pour tout public.  
Samedi 15 h : ateliers d'écriture, d'origami, de pâtisserie. Pour les 6-12 ans.

Villeneuve-la-Garenne

**Bibliothèque municipale**  
23, quai d'Asnières. Tél. 01.47.94.10.20  
Vie privée : les livres nous parlent  
Samedi 13 h 30, 14 h 30 : « Vie privée », spectacle.



**Carte blanche pour lettres noires**  
L'Association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis organise expositions et animations sur la littérature africaine et des rencontres avec des auteurs africains. Spectacle par les « Griots urbains », lecture au différents arrêts du tramway à Bobigny, La Courneuve, Drancy, Saint-Denis. Tél. 01.49.71.99.69.

Aubervilliers

☆ **Bibliothèque centrale Saint-John-Perse**  
2, rue Edouard-Potsson. Tél. 01.48.34.11.72  
Exposition « Littératures africaines de A à Z ».

☆ **Bibliothèque André-Breton**  
1, rue Bordier. Tél. 01.48.34.46.13  
« Littératures africaines de A à Z ».

☆ **Bibliothèque Henri-Michaux**  
27 bis, rue Lopez-et-Jules-Martin. Tél. 01.48.34.33.54  
« Littératures africaines de A à Z ».  
Samedi 15 h : lecture de textes d'auteurs caribéens du XX<sup>e</sup> siècle.

**Collège Gabriel-Périd**  
Boulevard Edouard-Vaillant. Tél. 01.48.33.24.45.  
Vendredi 15 h : lecture de textes d'auteurs caribéens du XX<sup>e</sup> siècle.

**Galerie Art'O ou Angi**  
9, rue de la Maladrerie. Tél. 01.48.34.85.87.  
Dimanche 15 h : lecture de textes d'auteurs caribéens du XX<sup>e</sup> siècle.

**Espace Renaudie**  
30, rue Lopez-et-Jules-Martin. Tél. 01.48.33.87.80  
5<sup>e</sup> Rencontre du Cerac.  
Combats de femmes en Asie  
Vendredi 20 h 30 : hommage à Yvette Pierpaoli, sous la présidence d'honneur de Danièle Mitterrand.

Aulnay-sous-Bois

Il écrivait, il raconte, elles lisent  
☆ **Bibliothèque Apollinaire**  
22-24, rue Turgot. Tél. 01.48.68.34.11  
Œuvres d'Oswaldo Torres.  
Samedi 15 h : contes des Andes par Oswaldo Torres avec des musiciens.  
**Bibliothèque Daudet**  
Rond-point du Hameau. Tél. 01.48.66.98.80  
« La Comédie humaine » sur l'œuvre de Balzac.  
Vendredi 18 h 30 : lecture de textes de Balzac.

Bagnolet

☆ **Théâtre de l'Echangeur**  
59, avenue du Général-de-Gaulle. Tél. 01.43.62.06.92  
Internet, une écriture utopique  
Samedi 16 h : rencontre et débats avec éditeurs, auteurs et chercheurs sur l'édition en ligne, et présentation de dispositifs d'écriture interactive.  
**Journée sur la mémoire**  
« Images et colonies ».  
Dimanche 16 h : projection d'« Une journée portée disparue », documentaire de Philip Brooks.  
17 h : concert de raï.  
18 h : débat sur la répression de la manifestation des Algériens du 17 octobre 1961 avec Jean-Luc Einaudi et Pascal Blanchard, et rencontre avec des témoins et des victimes.  
21 h : concert de musique algérienne.

Bobigny

☆ **Bibliothèque Elsa-Triolet**  
4, rue de l'Union. Tél. 01.48.95.20.56  
Expositions de poèmes et calligraphies d'Hawad et « Carnet de voyages », de Mamadou N'Ddonga.  
Vendredi 19 h : rencontre avec Hawad.  
Samedi 19 h : rencontre avec Nurudin Farah, Kossi Efoui et Abdourahman Wabari.

La Courneuve

☆ **Médiathèque John-Lennon**  
9, avenue du Général-Leclerc. Tél. 01.49.92.61.69  
Futur composé  
« Ils rêvent le monde... images sur l'an 2000 ».  
« La Cité du rêve » travaux des élèves de l'atelier d'écriture.  
**Cinéma l'Etoile**  
1, allée du Progrès. Tél. 01.48.35.00.37  
Vendredi 21 h : projection de « Blade Runner ». Entrée payante.

Drancy

**Gare de Drancy**  
Tél. 01.48.96.25.25  
Vendredi 17 h : lecture de textes de satire mythologique.  
**Bibliothèque centrale**  
Rue Adrien-Froment. Tél. 01.42.01.16.07  
**Le Voyageur**  
Présentation ludique de textes d'auteurs contemporains. Samedi 14 h : le voyageur invite les enfants à un voyage imaginaire peuplé de personnages de livres.  
Sur réservation.

Epinay-sur-Seine

☆ **Bibliothèque Mendès-France**  
23, rue de Paris. Tél. 01.49.71.99.69  
Exposition « Sur les traces d'Amkoullel, l'enfant peul »  
Photographies de Philippe Dupich.

Montreuil

**Bibliothèque de Montreuil**  
14, boulevard Rouget-de-Lisle. Tél. 01.48.70.63.70  
5<sup>e</sup> Salon de la plume noire  
Salon littéraire destiné à faire connaître au grand public les littératures d'Afrique noire, de l'océan Indien, des Antilles et du Pacifique, avec des auteurs, éditeurs et libraires et un invité d'honneur : la Corne de l'Afrique. Déroulement en parallèle au centre Louis-Lumière (75020).  
Exposition de peintures et sculptures d'artistes contemporains africains et créoles.  
Samedi 10 h 30 : « Gueuioir poétique », lectures de poèmes mise en scène par Catherine Savart.  
17 h : « Le roman noir dans la littérature négro-africaine », débat animé par Sophie Ekoué.

Neuilly-sur-Marne

☆ **Bibliothèque Saint-Exupéry**  
212, avenue du 6-Mai-1945. Tél. 01.43.08.04.29. Ouverture exceptionnelle, dimanche 10 h-midi, 14 h-18 h  
Histoires en origami  
Samedi et dimanche 10 h-midi, 14 h-18 h : atelier d'origami avec contes.  
Pour tout public.  
Sur réservation.

Noisy-le-Grand

☆ **Médiathèque - espace Michel-Simon**  
36, rue de la République. Tél. 01.49.31.02.62  
Lectures inoubliables  
« Graines de lecteurs » de Claire Garate et Michel Host, « Lectures inoubliables » « Livre séduction » photographies des étudiants de l'école Louis-Lumière.  
Vendredi 19 h : « Liv'Emoi », cabaret-lecture.

Noisy-le-Sec

☆ **Médiathèque**  
3, rue Jean-Jaurès. Tél. 01.49.42.67.19  
Exposition de Véronique Tadjó.  
Samedi 16 h : rencontre avec Jean-Luc Raharimanana animée par Gérard Noiret.

Pantin

☆ **Bibliothèque Jules-Vernes**  
71-73, avenue Edouard-Vaillant. Tél. 01.49.15.45.20  
« François Schuiten illustre Jules Verne »  
Présentation de travaux des enfants de la maison de l'enfance et du centre d'arts plastiques.  
Samedi 14 h 30, 16 h : rencontre avec Michaël Guillon-Verne et Jean-Paul Dekiss.

Les Pavillons-sous-Bois

**Bibliothèque municipale**  
8, allée Robillard. Tél. 01.48.47.95.54  
Rencontres littéraires autour de Lire en fête  
Vendredi 17 h : rencontre avec Alain Dubois, commandant de police au service des disparitions.  
Samedi 14 h 30 : « Lectures de Balzac » conférence d'Éliane Lafont.

Pierrefitte

☆ **Médiathèque Jacques-Duclos**  
Avenue Gabriel-Périd. Tél. 01.48.21.61.44  
« Gens du Togo, portraits ».  
Photographies de Sophie Prévot.  
Vendredi 19 h : rencontre avec Kossi Efoui.

Le Pré-Saint-Gervais

☆ **Bibliothèque François-Mitterrand**  
46, avenue Jean-Jaurès. Tél. 01.48.44.69.96  
« Littératures d'Afrique noire de A à Z »  
Vendredi 18 h 30 : lectures et rencontre avec Dominique Mwankumi, Babacar Niang et Jean-Luc Raharimanana.  
21 h 30 : veillée contes avec Moussa Kamouté et Rogo Koffi M. Fiangor. Samedi 15 h : « L'Afrique : ses mythes, ses légendes, ses traditions », spectacle de contes.

Romainville

**Cinéma le Trianon**  
Place Carnot. Tél. 01.48.45.68.53  
Lire en fête au Trianon  
Programmation de « la Lettre » de Manoel de Oliveira, et des « Enfants du siècle », de Diane Kurys.  
Concours.  
Samedi 21 h : remise des prix du concours, lecture de la nouvelle primée et projection des « Enfants du siècle ». Entrée payante.

Saint-Denis

☆ **Théâtre Gérard-Philippe**  
59, boulevard Jules-Guesde. Tél. 01.48.13.70.10  
Lectures sur l'insoumission  
Samedi 18 h : lecture de textes sur l'insoumission.

Saint-Ouen

**Espace 1789**  
2-4, rue Alexandre Bachelet. Tél. 01.40.11.50.23  
Participation au concours de nouvelles liés au cinéma.  
☆ **Bibliothèque municipale Lucie-Aubrac**  
13, rue Eugène-Berthoud. Tél. 01.49.21.01.53  
Exposition des œuvres calligraphiques d'Hawad.  
☆ **Bibliothèque Glarner**  
43, avenue du Capitaine-Glarner. Tél. 01.40.11.68.18  
Exposition de photographies du Burkina Faso.

Sevran

☆ **Bibliothèque André-Malraux**  
6, rue de la Gare. Tél. 01.43.84.87.20  
Exposition de photographies « le Cameroun de l'Atlantique au désert ». Samedi 15 h : rencontre avec Francis Bébéy.

☆ **Bibliothèque Marguerite-Youcenar**  
Place Nelson-Mandela. Tél. 01.43.36.01.78  
« Noir de pots », poteries du Burkina Faso.  
Au fil du tram : un aller-retour dans la littérature africaine. Samedi après-midi : lectures-spectacles par des comédiens aux arrêts de tramways Bobigny, La Courneuve, Drancy-Avenir, Saint-Denis.

**Bibliothèque Elsa-Triolet**  
9, place Elsa-Triolet. Tél. 01.43.83.25.67  
Samedi 15 h : lecture surprise.  
Pour tout public. Sur réservation.

Stains

☆ **Bibliothèque municipale Louis-Aragon**  
4, place du Colonel-Fabien. Tél. 01.48.21.72.24  
Littérature et cinéma fantastiques  
Couvertures de Jean Nicolle, originaux de la revue « Métal hurlant » et de la collection « Chair de poule ».

**Cinéma Paul-Eluard**  
Place Marcel-Poinet. Tél. 01.49.71.82.25  
Projections et rencontre avec Alain Pelosato.  
Entrée : 33 F, 22 F. Vendredi 20 h 30 : projection d'un court-métrage de Pain Levé, suivi de « Nosferatu », de Murnau. Samedi 13 h : projection de « Dracula » de F. Coppola.

Tremblay-en-France

**Invitation au Voyage.**  
« Voyage en poésie » : affichage de textes dans la ville.  
Samedi 10h-12 h 30, 14h-18 h : « les Facteurs poètes », lecture-spectacle.

☆ **Bibliothèque municipale Boris-Vian**  
24, boulevard de l'Hôtel-de-Ville. Tél. 01.49.63.69.61  
« Au clair de la lune, trois petits bouquins »  
Pour les 18 mois-3 ans.  
« Carnets de voyage » illustrations réalisées par le LEP Hélène-Boucher. Vendredi 20 h 30 : « Écrivains voyageurs », rencontre animée par Bernard Mazo, avec Gilles Lapouge, Alain Jouffroy, Frédéric Jacques Temple et Jamel Balhi. Samedi 10 h : « Voyage sur le Net », initiation à Internet et découverte de CD-ROM sur le voyage. 11 h, 15 h : « Tous sur le pont ! l'embarquement immédiat sur le Boris-Vian », visite-spectacle de la bibliothèque. 16 h 30 : « Un chien en hiver », contes par Didier Kowarsky. A partir de 6 ans. Sur réservation.

**Foyer 3<sup>e</sup> âge Ambroise-Croizat**  
Place Pierre-Curie. Tél. 01.48.61.87.85  
Vendredi 15 h : « le Tour du monde en 80 nouvelles », lecture-spectacle.  
Inscription au 01.49.63.70.21.

**Espace Jean-Roger-Caussimon**  
6, rue des Alpes. Tél. 01.48.61.09.85  
Dimanche 17 h : « Un épais brouillard », spectacle de contes par Didier Kowarsky et Marc Demereau. A partir de 6 ans. Sur réservation.

**Cinéma Jacques-Tati**  
29 bis, avenue du Général-de-Gaulle. Tél. 01.48.61.94.26  
Variations sur le voyage  
Programmation des « Voyages de Gulliver », des Frères Fleisher, et de « Voyages », d'Emmanuel Finkiel. Entrée payante.  
Concours de nouvelles liés au cinéma.

Villepinte

**Bibliothèque municipale**  
Rue Jacques-Ferré. Tél. 01.43.84.87.15  
Des livres et nous  
Samedi 15 h-17 h : lecture-concert sur le fantastique. Pour les jeunes.

**Espaces V**  
Avenue Jean-Fourgeaud. Tél. 01.43.84.87.15  
Villepinte, ville peinte  
Samedi 10 h-17 h : animation de sculpture-calligraphie avec Hervé Rosenthal.

Villetaneuse

☆ **Bibliothèque Renaudie**  
52, rue Roger-Saleiro. Tél. 01.48.21.79.99  
Alimentation « Nourir les hommes »  
Animations autour de l'exposition.

# Calendrier des manifestations

Expositions "Lectures inoubliables" et "Jazz"

## Octobre

samedi 2	15h	Club Livr'Ado	
vendredi 8	19h	Debat sur "le droit de lire"	CPLJ - Michèle Petit
mercredi 6	10h	Heure des Petites Oreilles	Agnès Hollard
mercredi 13	15h	Temps des Contes	Gilles Bizouerne
vendredi 15	19h	Cabaret lecture	Théâtre de l'Opossum
mercredi 20	10h	Cinétoup'tits	Pierre et Jeannot Lapin
samedi 23	16h	Concert jazz	Trio Nicolas Brunet
mercredi 27	15h	Cinémômes	Gargantua
samedi 30	15h	Café littéraire	Eric Laurent, écrivain

## Novembre

mercredi 3	10h	Heure des Petites Oreilles	Soazig
samedi 6	15h	Club Livr'Ado	
mercredi 10	15h	Temps des Contes	Sabine Richard
mercredi 17	10h	Cinétoup'tits	Contes du Chat Perché
samedi 20	16h	Concert	Ecole de Musique M. Baquet
mercredi 24	15h	Cinémômes	Histoires de fantômes
samedi 27	15h	Café littéraire	Claire Garate, photographe

\* date à confirmer

## Décembre

mercredi 1er	10h	Heure des Petites Oreilles	Souleymane M'Bodj
samedi 4	15h	Club Livr'Ado	
vendredi 3	21h	MTL Richardets	Eric Laurent
mercredi 8	15h	Temps des Contes	Souleymane M'Bodj
samedi 11	16h	Concert	Quartet Messekis
mercredi 22	10h	Cinétoup'tits	Jean de la Lune
mercredi 29	15h	Cinémômes	L'île au Trésor

Les animations proposées aux groupes ne figurent pas dans ce journal, renseignez-vous. Les réceptions de collectivités se font sur rendez-vous.

vendredi et samedi à 17h ciné-club ado-adultes

Un seul numéro de téléphone pour prendre contact avec les responsables : le 01.49.31.02.02

Claire Presso, directrice de la Médiathèque, poste 220 - Marianne Légier, animation partenariat, poste 210

Stéphanie Mallard, bibliothèque adultes, poste 230 - Nadine Lefèvre, bibliothèque des jeunes, poste 221

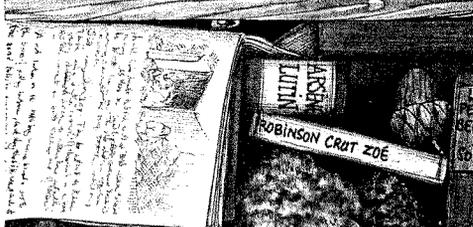
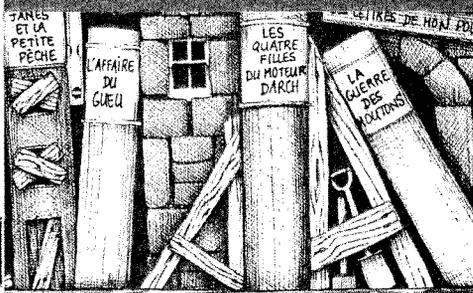
Éric Malterre, discothèque vidéo, poste 225 (ou 245) - Jean-Claude Dorothe, bibliobus, poste 230

Association de la commune amie du "Save the Spine", le Club Théâtre et le Club de Danse Contemporaine

Éditions de la Médiathèque - Avec l'appui de la Ville de Noisy-le-Grand

Journal de la Médiathèque - Ville de Noisy-le-Grand

Octobre à Décembre 1999



Médiathèque

Espace Michel Simon

36 rue de la République

93160 Noisy-le-Grand

Tél. : 01 49 31 02 02

### SOMMAIRE

- ▶ EDITO
- ▶ INFOS PRATIQUES
- ▶ EXPOSITIONS
- ▶ ERIC LAURENT, ÉCRIVAIN
- ▶ CABARET LECTURE
- ▶ RENCONTRE-DÉBAT
- ▶ CAFÉ LITTÉRAIRE
- ▶ SOULEYMANE M'BODJ, CONTEUR
- ▶ JAZZ
- ▶ CINÉ-CLUB
- ▶ CALENDRIER



Noisy-le-Grand

**L**a lecture c'est l'émotion, elle permet de découvrir des horizons, de recomposer sa propre histoire, de redonner confiance, de découvrir un monde, mesurer la portée de nos maîtres, de croire ou d'espérer. Mais la vraie récompense du livre, c'est de provoquer l'échange. Notre Médiathèque a compris cette fonction de complémentarité et s'est associée avec "Lectures inoubliables" de partager vos impressions et d'être guidés. Cette rentrée littéraire sera également l'occasion de présenter des actions comme la Cite littéraire au Carré de la Ville de samedi de chaque mois, qui remporte un grand succès. Grâce à l'appui du Conseil Général Eric Lammari, du Centre des Editions de Minuit sera parmi nous à Noisy-les-Grand pour nous faire l'honneur. Vous découvrirez les rendez-vous de son parcours à la Ville dans ce journal. Il vous fera partager ses propres découvertes littéraires.

Eric Lammari, Conseiller  
Général adjoint  
Chargé de la culture et de la jeunesse

**Les Points d'arrêt du bibliobus**

Mois	Evénement	du 10 au 15	du 16 au 21
Mars	Les Histoires de la Ville de Noisy-les-Grand	10h30-12h	14h-16h
Avril	Les Histoires de la Ville de Noisy-les-Grand	10h30-12h	14h-16h
Mai	Les Histoires de la Ville de Noisy-les-Grand	10h30-12h	14h-16h
Juin	Les Histoires de la Ville de Noisy-les-Grand	10h30-12h	14h-16h
Juillet	Les Histoires de la Ville de Noisy-les-Grand	10h30-12h	14h-16h
Août	Les Histoires de la Ville de Noisy-les-Grand	10h30-12h	14h-16h
Septembre	Les Histoires de la Ville de Noisy-les-Grand	10h30-12h	14h-16h
Octobre	Les Histoires de la Ville de Noisy-les-Grand	10h30-12h	14h-16h
Novembre	Les Histoires de la Ville de Noisy-les-Grand	10h30-12h	14h-16h
Décembre	Les Histoires de la Ville de Noisy-les-Grand	10h30-12h	14h-16h

Les rendez-vous bibliobus ont lieu tous les samedis de 10h30 à 12h et de 14h à 16h. Les rendez-vous bibliobus ont lieu tous les samedis de 10h30 à 12h et de 14h à 16h. Les rendez-vous bibliobus ont lieu tous les samedis de 10h30 à 12h et de 14h à 16h.

**Médiathèque des portes grandes ouvertures**

Mois	Evénement	du 10 au 15	du 16 au 21
Mars	Les Histoires de la Ville de Noisy-les-Grand	10h30-12h	14h-16h
Avril	Les Histoires de la Ville de Noisy-les-Grand	10h30-12h	14h-16h
Mai	Les Histoires de la Ville de Noisy-les-Grand	10h30-12h	14h-16h
Juin	Les Histoires de la Ville de Noisy-les-Grand	10h30-12h	14h-16h
Juillet	Les Histoires de la Ville de Noisy-les-Grand	10h30-12h	14h-16h
Août	Les Histoires de la Ville de Noisy-les-Grand	10h30-12h	14h-16h
Septembre	Les Histoires de la Ville de Noisy-les-Grand	10h30-12h	14h-16h
Octobre	Les Histoires de la Ville de Noisy-les-Grand	10h30-12h	14h-16h
Novembre	Les Histoires de la Ville de Noisy-les-Grand	10h30-12h	14h-16h
Décembre	Les Histoires de la Ville de Noisy-les-Grand	10h30-12h	14h-16h

Eric Lammari, Conseiller Général adjoint

Les rendez-vous bibliobus ont lieu tous les samedis de 10h30 à 12h et de 14h à 16h. Les rendez-vous bibliobus ont lieu tous les samedis de 10h30 à 12h et de 14h à 16h. Les rendez-vous bibliobus ont lieu tous les samedis de 10h30 à 12h et de 14h à 16h.

# Lectures inoubliables



Photo : Claire Garate

## Expositions d'octobre 1999 à fin janvier 2000

- Photos**
- "Graines de lecteurs" Claire Garate
  - "Souvenirs, souvenirs" vos photos, lectures ou lieux de lecture, le plaisir de lire, rencontres avec des auteurs à la Médiathèque.
- "Univers d'auteurs. des oeuvres à explorer"**
- Douze auteurs et illustrateurs français rencontrent le monde de l'enfance : Azouz Begag, Nicole Claveloux, Jean Claverie, Frédéric Clément, Claude Gutman, Michel Houaker, Thierry Lenain, Suzie Morgenstern, Nadja, Pef, François Place et Claude Ponti.
- Pour chacun d'entre eux étapes de travail et motivation sont montrées, comme sont offertes, pour le plaisir, leurs lectures fondatrices.
- Une exposition pour enfants et adultes réalisée par le Centre de Promotion du Livre de Jeunesse en Seine-Saint-Denis.



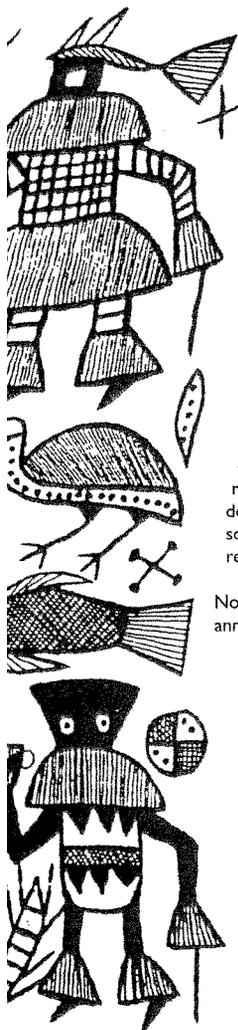
### Avis de recherche

Pour notre exposition "lectures inoubliables" merci de nous confier :

- des livres qui ont marqué votre enfance
- des objets tels que lorgnon, signets, couvre-livres...

avant octobre 1999  
 Manuue Légier - 01.49.31.02.02  
 p.210

## Souleymane M'Bodj : conteur et musicien



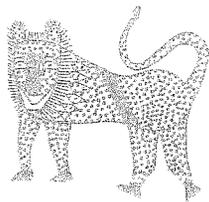
Souleymane M'BODJ a grandi en Afrique et s'est nourri de contes, danses et musiques. Il en a très tôt compris le sens et l'importance.

Son objectif est de permettre le rapprochement des cultures en donnant toute sa place à la culture africaine. A travers ses contes traditionnels et leur spécificité africaine, Souleymane nous adresse avec malice et humour des valeurs universelles.

Depuis plusieurs années, il intervient en milieu scolaire dans les classes maternelles, primaires et collèges mai aussi auprès d'enfants malades dépressifs.

En 1999, à la Médiathèque, Souleymane a animé deux ateliers "conte et percussion" avec des élèves de classes de SEGPA du collège du Clos St-Vincent. Ce travail en lien avec celui de l'enseignant a permis aux élèves de développer leur capacité d'écoute, de comprendre ce que dit le conte et de raconter à leur tour ; un travail collectif qui a donné à chacun la possibilité de mieux structurer son langage, de se situer dans le groupe et de respecter la parole de l'autre.

Nous poursuivrons notre collaboration fructueuse cette année et longtemps encore si possible.



Retrouvons Souleymane dans le cadre de notre programme d'heure du conte pour les petits et les grands.

## Ciné toup'tits & Ciné mômes

"Ciné toup'tits" et "Ciné mômes" proposent un choix de films inspirés des "lectures inoubliables" pour la jeunesse (B. Potters, M. Aymé, T. Ungerer, F. Rabelais, C. Dickens, R.L.Stevenson). "Gargantua" ou "l'île au Trésor" ? Film ou dessin animé ? Les deux peut-être... (voir programme au dos).

# Jazz

A la Discothèque-Vidéotheque, aura lieu du début octobre à la fin décembre, une exposition sur le jazz : sa naissance, son développement, ses différents courants et les figures marquantes.

Pour une meilleure perception de cette musique, d'une grande richesse créative, il est prévu trois concerts (avec la participation, entre autres, des élèves de l'Ecole de Musique Maurice Baquet, section jazz, de Noisy-le-Grand) ainsi que la projection, dans l'auditorium, de documentaires et de films.

les concerts :

**le samedi 23 octobre**

duo ou trio Nicolas Brunet, guitare, trompette, contrebasse

**le samedi 20 novembre**

Ecole de Musique Maurice Baquet

**le samedi 11 décembre**

quartet Messekis : contrebasse, batterie, guitare, saxophone avec Xavier Barley.



*Save it Pretty Mamma for me*  
(Armstrong)



Trombone



## Ciné ado-adultes

Les vendredis et samedis, en fin d'après-midi, d'octobre à décembre, le Ciné-Club fera un détour par le jazz.

En novembre et décembre, nous pourrons voir cinq films américains méconnus ou très peu projetés, de réalisateurs aux noms prestigieux en leur temps : Frank Borzage, John Stahl, William Wellman... Nous découvrons un engagement du cinéma dans la crise des années 30 et l'exploration de genres définis auxquels on a ajouté de nouvelles facettes (le film noir dans sa veine psychologique, voire psychiatrique). Demandez le programme !

# Ecrivain en résidence

Le Conseil Général de Seine-Saint-Denis apporte un soutien actif à la création littéraire française en permettant chaque année à trois auteurs d'écrire un livre en toute liberté.

Cette opération dépasse le cadre ordinaire d'une aide à la création : il s'agit d'instaurer un rapport entre le public et les écrivains dans une véritable démarche de proximité. Les contacts noués par les auteurs avec les personnes et les lieux de Seine-Saint-Denis, dans une relation concrète de travail et de partage de leur expérience, font entrer la lecture et l'écriture dans le quotidien des habitants de notre département et influent en retour sur le contenu des oeuvres à venir.

La Ville de Noisy-le-Grand va établir cette année des liens privilégiés avec Eric Laurent.

L'idée est celle d'un parcours dans la ville, en direction de "nos" partenaires, pour des rencontres avec Eric Laurent autour des lectures et lieux de lecture inoubliables (voir calendrier).

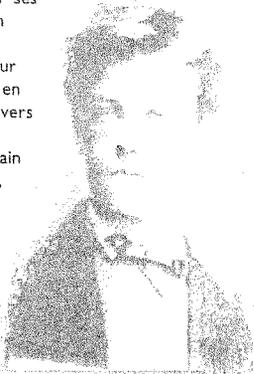
## Eric Laurent

Eric Laurent est né en 1966 à Clermont-Ferrand. Licencié ès Lettres Modernes, il vit à Paris. L'écriture d'Eric Laurent va s'alimenter d'une foule de références picturales. Plusieurs fois par livre, on peut ainsi identifier des tableaux plus ou moins cadrés. Eric Laurent aime aussi à collecter des citations, des épigraphes, multiplication des clins d'œil. Son projet consiste à investir un genre codifié dans ses rigidités, romans policier, roman d'espionnage, roman sentimental façon "Harlequin", et à le détourner.

Il se rappelle avoir vécu son premier émoi de lecteur seulement après son admission à l'Université, en psychologie: il se trouve projeté dans l'univers bouillonnant de Flaubert avec l'"Education sentimentale". Ensuite viendraient Claude Simon, Alain Robbe-Grillet, Samuel Beckett et encore Rimbaud, Nabokov et Rabelais.

Il a publié aux Editions de Minuit "Coup de foudre", "Les Atomiques", "Liquidier" et "Remue-ménage".

Tous ces livres sont disponibles à la Médiathèque.

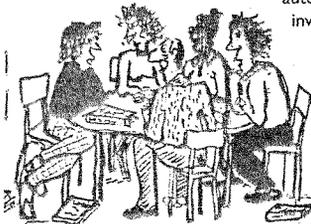


## Café littéraire

Vous aimez lire, vous voulez partager vos lectures "coups de coeur" ou bien découvrir des

auteurs... l'Equipe de la Bibliothèque des Adultes vous invite le dernier samedi de chaque mois à quinze heures au "Café littéraire", Café des Arts - Espace Michel Simon.

Vif succès pour les premiers "cafés littéraires" qui ont réuni à chaque fois une vingtaine de personnes ! Vous pouvez emprunter les livres cités lors de ces rencontres. Ils sont exposés sur une table réservée à cet effet à l'étage des adultes.



### Les prochains rendez-vous :

- 25 septembre - romans de la rentrée
- 30 octobre - spécial rencontre avec Eric Laurent
- 27 novembre - spécial livres de photos en présence de Claire Garate, photographe et Michel Host, auteur. Des ventes de livres et signatures sont prévues.

## Cabaret Lecture

A l'occasion de "Lire en Fête", manifestation nationale, la Médiathèque programme son convivial cabaret-lecture, tant attendu, le **vendredi 15 octobre à 19h**. Cette année nous avons demandé au Théâtre de l'Opossum de vous présenter le spectacle "Livre-Emoi". A travers ces lectures, vous partagerez les troubles et les émois des premières lectures décrits par des écrivains dans leurs autobiographies. Vous pourrez aussi lors de cette soirée échanger vos impressions avec Eric Laurent et les comédiens.

## Rencontre débat "droit de lire"

Après "Fenêtre sur... l'exclusion, "Fenêtre sur... la mondialisation", nous vous proposons un débat sur le "droit de lire" en partenariat avec le Centre de Promotion du Livre de Jeunesse, rendez-vous avec Michèle Petit, anthropologue travaillant sur la lecture et le rapport aux livres.

**Cette rencontre aura lieu le 8 octobre à 19h à la Médiathèque, elle sera animée par Henriette Zoughebi.** Elle a entre autre coordonné une recherche pluridisciplinaire sur la contribution des bibliothèques publiques à une lutte contre le processus d'exclusion et notamment publié "de la bibliothèque au droit de cité".

ENSSIB